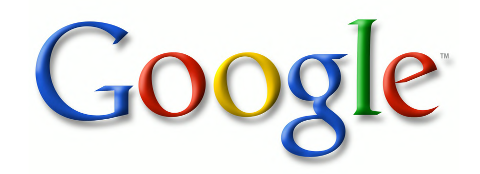
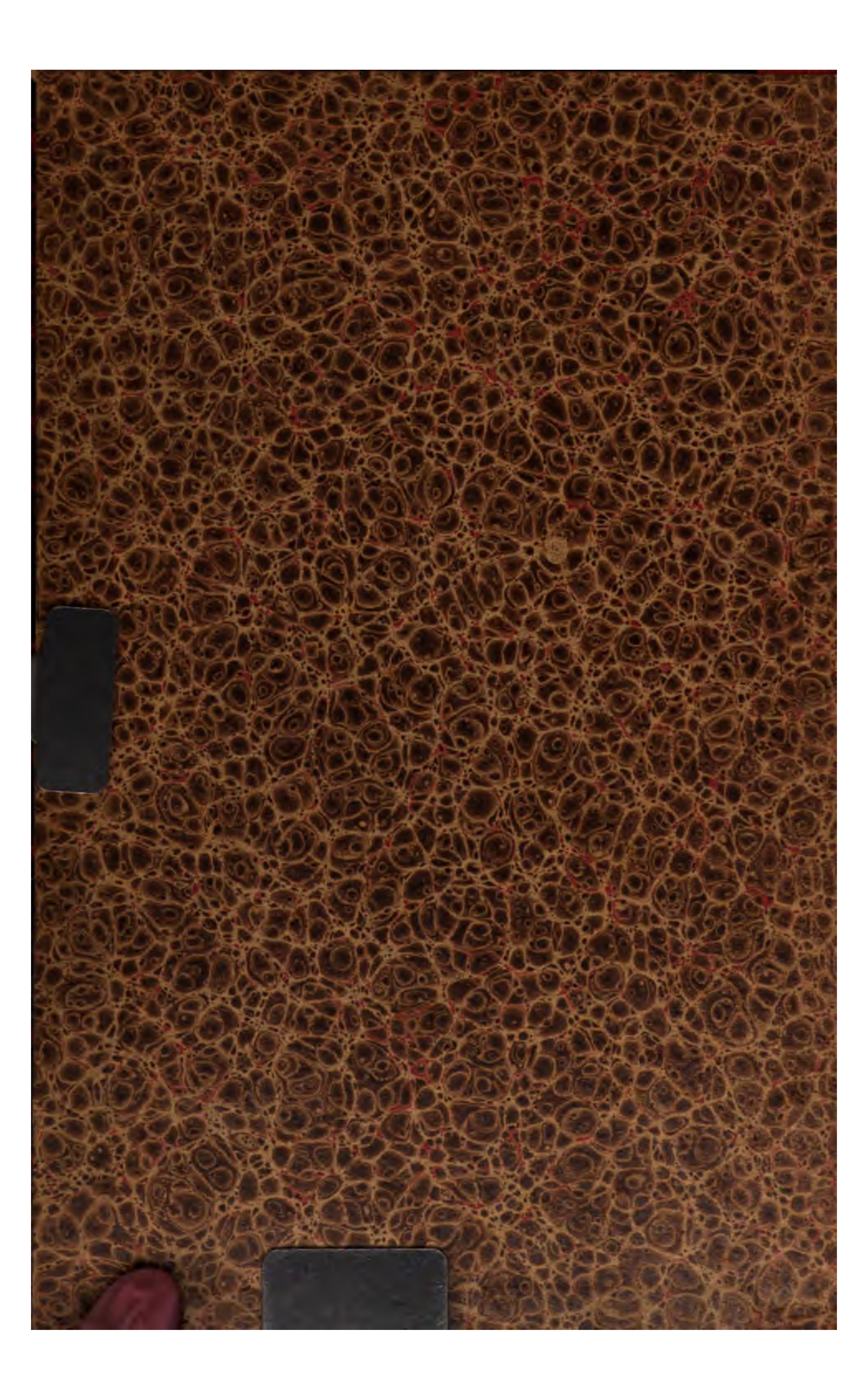

Google







HISTOIRE DE FRANCE

TINTAMARRESQUE

PREMIÈRE PARTIE


PARIS
TYP. ÉD. BLOT ET FILS AINÉ
7, rue Bleue.

TOUCHATOUT

HISTOIRE DE FRANCE TINTAMARRESQUE

ILLUSTRÉE PAR G. LAFOSSE

Avec le concours de MM. DRANER, A. GILL, P. HADOL

A. LE PETIT, ROBIDA, etc., etc.

PREMIÈRE PARTIE

PARIS

AUX BUREAUX DU JOURNAL *L'ÉCLIPSE*

16, RUE DU CROISSANT, 16

1872

HISTOIRE DE FRANCE

TINTAMARRESQUE

Par TOUCHATOUT



AVANT-PROPOS

Lorsque, dans le *Tintamarre*, nous fûmes forcés par l'Empire de suspendre à Henri IV la publication de cette *Histoire de France*, nous dîmes à nos lecteurs en prenant congé d'eux :

« Ce qui nous empêche de continuer, c'est que nous apprenons « à l'instant qu'un des descendants de Ravaillac existe encore et que « nous ne voulons pas le contrarier. Un jour viendra sans doute où « les Ravaillac finiront par s'éteindre et nous reprendrons notre travail. »

Nos lecteurs nous comprirent à demi mot.

Les Ravaillac sont éteints. Nous continuons.

PRÉFACE

Ce n'est pas sans un sentiment de légitime orgueil, et surtout un espoir vivace de voir le public couvrir d'or notre œuvre, que nous posons aujourd'hui la première pierre de cet immense



édifice, dont la conception seule nous a causé plus de nuits d'insomnie que n'auraient pu le faire ensemble des phalanges de punaises, à jeun depuis six mois d'hiver.

et ensuite par l'Océan britannique, le Rhin, les Alpes, la Méditerranée et le grand Océan.

*
* *

Les renseignements que nous avons pu recueillir à grand'peine sur ces temps reculés ne sont pas très-précis; cela se conçoit, vu le nombre de siècles écoulés depuis ces époques barbares.

Il paraît pourtant assez sérieusement établi que le territoire était inculte, marécageux, et les chemins de fer aussi rares que les bêtes féroces l'étaient peu.

*
* *

Les Gaulois étaient superstitieux à l'excès : un casse-noisette, formant, par hasard, sur la table, une croix avec un couteau à dessert, était pour eux l'indice d'un grand malheur.

Dès qu'ils se trouvaient treize quelque part, ils tuaient l'un d'eux à l'instant, afin d'empêcher que ce nombre fatal ne fît mourir quelqu'un dans l'année.

*
* *

Ils possédaient un assortiment de divinités assez complet.

LES GAULES

AVANT L'INVASION DES FRANCS

MŒURS, US ET COUTUMES DES GAULOIS. — LEURS JOURNAUX. — LEURS CAFÉS CONCERTS. — LEURS PROGRÈS DANS L'ART PYROTECHNIQUE. — LEURS TRIPOTÉES AVEC LES ROMAINS. — LEUR SOUMISSION AUX FRANCS.

La Gaule était autrefois — à peu de chose près — le pays que nous occupons aujourd'hui.



Elle était bornée, d'abord par son ignorance crasse,

*
* *

Nous ne sommes certainement pas dans l'intention de trainer dans la boue Tite-Live, Mézeray, Anquetil, Meissas et Michelot, Thiers, le père Loriquet, et tant d'autres de nos devanciers, qui ont trempé d'innombrables douzaines de gilets de flanelle à farfouiller dans les annales de notre cher pays.

Tous ces historiens ont, il est vrai, fait preuve de beaucoup de bonne volonté; mais leurs efforts ont été rarement couronnés de succès.

Nous avons eu la douleur de constater, chez chacun d'eux, des erreurs si énormes dans les faits eux-mêmes et dans leur interprétation, que nous nous sommes écrié un beau matin :

— Ça ne peut pas durer comme ça !

*
* *

Pour que nos lecteurs puissent suivre avec fruit l'enchainement des faits qui constituent l'histoire de notre nation, nous commencerons notre travail en mettant sous les yeux un examen sommaire de la situation des Gaules avant leur envahissement par les Francs.

Nous leur signalerons surtout, avec un soin tout particulier, les côtés les plus saillants des mœurs, us, coutumes et caractère des Gaulois, afin qu'ils puissent se rendre compte par quelles suites de bouleversements terribles et d'améliorations succes-

sives ce solide gars aux muscles d'acier, à l'œil vif et impétueux, ce rustique et redoutable guerrier, couvert de peaux de bêtes, et bravant le chaud, le froid, la neige et le vent, est devenu en



deux mille ans le cocodès myope et déjeté, qui porte des cols carcans, des pet-en-l'air stupides, s'enrhume par le trou d'une serrure, et entretient des grues de féeries.

***

Nous nous efforcerons, non-seulement de narrer avec exactitude les nombreuses péripéties de notre épopée, mais encore d'analyser, au point de vue du progrès et de la philosophie, ces

renversements, ces règnes, ces agitations, qui nous ont conduits petit à petit, heure par heure, de la cueillette du gui sacré par les druides à l'invention des *Suivez-moi-jeune-homme* et de la revalescière du Barry.



Trois accords en *ré* bémol, et trémolo prolongé à l'orchestre...

Se reporter derrière la préface:

Ainsi, ils avaient Thor et adoraient Tharamis.

Avaient-ils *raison* d'avoir *Thor* et d'adorer un des trois mousquetaires d'Alexandre Dumas ? C'est un point



sur lequel les moralistes ne sont pas encore tombés d'accord.

Ils croyaient à la métempsycose, et prétaient volontiers de la filasse à leur voisin, à la condition que ce dernier leur en rendrait la valeur, en laine, quand il serait devenu mouton.

*
* *

Tous les ans, ils détachaient pieusement le gui sacré

des grands chênes de leurs forêts et en faisaient des infusions, pour guérir leurs furoncles et détruire la vermine dont leurs habitations étaient assez abondamment pourvues.

Dans leurs cérémonies religieuses, ils immolaient assez volontiers des taureaux, et de préférence des hommes, ce qui coûtait moins cher.

Ils avaient pour ministres de leur culte de braves gens, appelés *Druides,* qui, à l'instar de Calchas, le



grand augure, ne se privaient guère de recommander aux fidèles la plus grande sobriété dans l'offrande des fleurs, et prisaient beaucoup mieux les œufs, le fromage et le curaçao de Hollande.

*
* *

En examinant avec un peu d'attention l'esprit de ces âges primitifs, on reconnaît sans trop d'efforts que, malgré l'absence de toute Banque de France et de toute espèce d'administrations financières, le sac d'écus jouissait, comme de nos jours, de certain prestige et de certaines prérogatives.

Ainsi, nous voyons que lorsqu'un Gaulois, qui avait des *Nord* et des *Mobilier* en portefeuille, avait une petite colique ou un rhume de cerveau, les Druides, pour attendrir leurs dieux, construisaient d'immenses mannequins d'osier qu'ils bourraient d'esclaves, et y mettaient le feu.

Nous devons convenir, d'après cet édifiant tableau, que la médecine a, depuis, fait quelques progrès.

Nélaton fait, il est vrai, payer deux cents francs ses visites, mais il prescrit la même tisane de chiendent et le même bain de pieds à la moutarde que le médecin qui se dérange pour trois francs.

*
* *

Tous les historiens s'accordent à nous représenter les Gaulois comme emportés, audacieux, colères, et se flan-

quant très-volontiers une tripotée pour un domino posé de travers ou un coup douteux de bezigue ou de whist.



Leurs femmes, à cet égard, ne valaient pas plus cher, et en arrivaient très-facilement aux gifles entre elles, après s'être reproché réciproquement, en termes violents, leur nombre respectif d'osanores et de faux cheveux.

*
* *

Les Gaulois étaient très-avides de nouvelles, et conséquemment très-crédules.

Ils attaquaient les voyageurs sur les routes, rien que pour leur faire raconter les histoires des pays qu'ils venaient de parcourir.

Un petit journal à un sou eût été, dans ce temps, la fortune de son fondateur.

*
* *

Les filles choisissaient librement leurs époux, entre la poire et le rince-bouche, dans un repas auquel les parents conviaient tous les jeunes gens de la sous-préfecture. Seulement, les jeunes gens ne choisissaient pas leurs femmes, et étaient forcés d'épouser la fille de la maison, fût-elle rousse ou borgne, quand elle avait dit, en leur tapant sur le ventre :



— Papa, c'est ce gros rougeaud-là que je veux.

*
* *

Il est vrai de dire que cette injustice apparente était atténuée par une disposition toute protectrice pour le sexe fort :

Le mari avait droit de vie et de mort sur sa conjointe et ses rejetons.

A la faveur de cette clause, qui fait le plus grand honneur à la sagacité de nos ancêtres, il était excessivement rare qu'une Gauloise oubliât de poser un bouton au faux-col de son Gaulois, ou ne lui tînt pas son dîner prêt à la sortie de son bureau, le moindre oubli des devoirs conjugaux pouvant amener pour la Gauloise une forte triquée, ou même... l'étranglement pur et simple.

*
* *

La fidélité des Gauloises à l'égard de leurs maris était, de la part de ces derniers, l'objet de soins tout particuliers, et ils avaient imaginé différents moyens de s'assurer qu'ils n'étaient pas trompés par leurs épouses.

Ainsi, par exemple, lorsqu'au moment de l'accouchement de sa femme un Gaulois ressentait tout à coup,

au sommet de la tête, une démangeaison équivoque, il prenait l'enfant nouveau-né par une jambe, le pla-



çait sur un bouclier, et allait déposer le tout au milieu du fleuve le plus voisin.

Si le bouclier sombrait, engloutissant avec lui le marmot, celui-ci était reconnu bâtard.

Si, au contraire, le bébé arrivait doucement au bord,

papa Gaulois l'embrassait avec effusion et allait de suite le déclarer à la mairie de son arrondissement.

Divers historiens prétendent que les Gaulois renoncèrent plus tard à ce genre d'épreuves, parce qu'ils s'aperçurent que presque tous les enfants se noyaient et que, par ce fait, la population diminuait sensiblement.

*
* *

La nourriture des Gaulois était généralement fort simple; elle se composait presque uniquement du produit de leur chasse et de la récolte de leurs fruits. Dans les moments de disette, ou quand la chasse était fermée, ils se nourrissaient volontiers d'étoupes farcies revenues dans le suif, et de cailloux marinés.

*
* *

Ils s'habillaient avec les peaux des bêtes qu'ils avaient prises; celui qui n'avait tué qu'un lapin devait s'arranger de manière à se tailler, dans la fourrure de sa victime, un vêtement complet pour la saison; mais les munici-

paux n'étaient pas d'un rigorisme exagéré sur le chapitre du collet-monté de la toilette.



Les hommes ne portaient que très-peu de sous-pieds, pour ainsi dire pas de bretelles, et jamais leur habit au Mont-de-Piété.

*
* *

Leurs armes favorites étaient l'épée et l'arc. Ils excellaient aussi dans l'art du chausson, qui était alors



l'exercice du luxe réservé aux seigneurs et aux nobles.

Pour combattre dans les mêlées, ils montaient dans des chariots, dont les roues faisaient mouvoir, en tour-



nant, d'énormes faux qui charcutaient assez agréablement les nez, les bras et les côtes de leurs ennemis.

Ils étaient braves jusqu'à la témérité, stoïques jusqu'à l'idiotisme. Ils refusaient de fuir d'une maison en flammes dont les murs s'écroulaient sur eux, uniquement dans la crainte que les passants les traitassent de poltrons.

***

Leur discipline militaire ne laissait pas que d'être assez joviale, et l'on raconte que pour un bouton de tunique

mal astiqué, ou une partie de billard un peu prolongée, Vercingétorix, leur chef, — un Auvergnat qui ne mettait pas d'eau de Cologne dans ses mouchoirs de poche, — faisait crever un œil ou couper une oreille à ses soldats.

Ce procédé peut, au premier abord, paraître un peu barbare; mais lorsque l'on se reporte à cette époque un peu arriérée, on le conçoit aisément.

En effet, ce brave homme n'avait pas le choix des supplices : l'Odéon n'était pas bâti.

*
* *

De l'an 600 à l'an 400 avant Jésus-Christ, les Gaulois eurent pour principale occupation de chercher à aller manger la soupe des Romains; ils y arrivèrent quelquefois, et en l'an 390 ils parvinrent même, sous les ordres de Brennus, à se rendre maîtres de Rome.

Le premier soin de Brennus, en entrant dans la ville conquise, fut de faire guillotiner les femmes, les enfants et les vieillards qui y étaient restés, ayant manqué le dernier train, et de rançonner dur et longtemps ceux qui avaient de petites économies à la Caisse d'épargne de l'endroit.

*
* *

On raconte à ce sujet qu'il faisait peser devant lui l'or

des rançons, dans de grandes balances, dont l'un des plateaux était chargé d'énormes poids de quarante kilos, et que, lorsque les prisonniers avaient le malheur de faire une petite observation sur le coup de pouce que ne manquaient pas d'exécuter les soldats de Brennus, celui-ci jetait dans le plateau des poids ses bottines et



les clefs de son armoire à glace, en leur répondant avec canaillerie :

— Malheur aux vaincus!... *La force prime le droit!...*

*
* *

A partir de ce moment, pourtant, la veine des Gaulois parut s'amoindrir peu à peu, et ils commencèrent même à recevoir de Messieurs les Romains des décoctions périodiques, qui nuisirent énormément à leur prestige et à leur crédit dans l'esprit du public.

*
* *

Enfin, en l'an 50 avant Jésus-Christ, Jules-César s'installa définitivement dans les Gaules, et commença à répandre chez ces peuplades peu parfumées les bienfaits de la civilisation et des arts, qui améliorent l'homme et abrégent de quarante ans la durée de son existence.

César fit de son mieux pour établir un peu d'ordre dans les mœurs et la tenue des livres des Gaulois; mais, après sa mort, les empereurs qui prirent son fonds s'arrangèrent si bien que la conquête de César leur échappa peu à peu.

*
* *

Vers l'an 260 de l'ère vulgaire, les Francs, nation

allemande qui n'avait pas fait grand bruit jusques-là, jugèrent le moment propice et tentèrent leurs premières excursions dans les Gaules.

Leurs petites affaires prospérèrent, et un beau matin del'an 420, ils se dirent avec une certaine sagesse :

— Maintenant que nous voilà installés, si nous nous payions un roi !...

Et comme, en ce temps-là, l'adresse et la force physique étaient des droits au pouvoir...



... Ils mirent tous leurs noms dans un bonnet à poil et en tirèrent un au hasard.

Ce fut celui de *Pharamond*.

PREMIÈRE RACE

DITE

DES MÉROVINGIENS

21 rois sous 331 ans d'existence

15 ans et 10 mois la pièce l'un dans l'autre.

PHARAMOND

Pharamond monta sur le trône — et le coup à ses contemporains — en l'an 420 de notre ère.

Les notes que nous avons pu recueillir sur ce monarque en bois peint sont si mal écrites et tellement mangées aux vers, que nous hésitons à donner à nos lecteurs des détails que nous avons plutôt devinés que lus.

On s'accorde cependant à reconnaître que ce roi était du sexe masculin, ne perdit ses dents qu'à un âge assez avancé, et resta sur le trône depuis le moment où son peuple l'y plaça jusqu'au jour où il en descendit, par une circonstance sur laquelle on ne peut rien préciser sans imprudence.

*
* *

On ne sait pas au juste s'il eut une femme et des enfants : mais Tite-Live, Mézeray et bon nombre d'historiens célèbres assurent qu'il eut une mère, dont il resta le fils jusqu'à la fin de ses jours.

*
* *

On n'est pas positivement d'accord sur la durée de son règne.

Les uns prétendent qu'il n'a même jamais existé; d'autres disent qu'il a régné huit ans.

Mais un point sur lequel on est fixé, c'est qu'il ne chercha pas à agrandir ses États, resta tranquillement au coin de son feu, et fit sa lecture favorite des contes de Boccace.

*
* *

On n'a pas non plus de détails précis sur la fin de ce prince, et cela se conçoit.

Beaucoup d'historiens, ne lui ayant pas reconnu de

commencement, se sont crus dispensés de lui chercher une fin.

*
* *

Cependant, la mort de Pharamond a été racontée de diverses façons.



L'indigestion de haricots rouges est la version la plus accréditée.

Deux ou trois historiens penchent pour une blessure mortelle, occasionnée par l'explosion d'un fusil Lefaucheux.

Et enfin, — mais ce n'est qu'une opinion isolée, — Pharamond aurait succombé à une paralysie de l'ongle du pouce de la main gauche.

CLODION

DE 428 A 448

Clodion, dit le Chevelu, prit la suite des affaires de Pharamond, après la mort de ce dernier.

On ne sait pas au juste s'il était le fils de son prédécesseur, ou s'il acheta sa clientèle.

Les opinions sont partagées sur l'origine du surnom de ce roi.

Les uns prétendent qu'il lui fut donné à la suite de la découverte qu'il fit d'une pommade pour l'épaississement de la chevelure.

Les autres l'attribuent à la manie qu'il conserva toujours de faire tondre à la malcontent tous les Romains qu'il pouvait attraper.

***

Quelques annalistes mal informés désignent ce mo-

narque sous le nom de *Collodion Ier*, et lui attribuent l'invention de la photographie.

Cette erreur a pu acquérir quelque consistance; mais elle n'en est pas moins grossière, et nous ne saurions trop la combattre.

*
* *

Clodion le Chevelu eut, pendant son règne, quelques démêlés (Oh! pardon!...) avec un nommé Aétius, qui



voulait absolument venir étendre son linge sur le Rhin appartenant aux Francs. Clodion le Chevelu força Aétius à faire sécher ses gilets de flanelle sur son territoire.

*
* *

De même que pour Pharamond, on ne sait rien de

bien positif quant à l'âge, aux mœurs, au caractère et à l'appétit de Clodion le Chevelu.

Il était, dit-on, d'une humeur assez régulière, et fai-



sait étrangler tous les jours à peu près le même nombre de ses sujets.

Il avait le plus grand soin de sa barbe, qui était, paraît-il, d'un roux magnifique, et l'enfermait chaque soir, en se couchant, dans son étui à parapluie, afin qu'elle ne s'ébouriffât pas, d'une part, et aussi pour qu'elle ne lui chatouillât pas la plante des pieds pendant son sommeil.

* * *

Ses divertissements favoris étaient la pêche à la ligne, et l'étude de la guitare, sur laquelle il s'accompagnait avec beaucoup de grâce, en rendant la justice à son peuple.

A la pêche, quand ça mordait, il entrait dans des accès de joie enfantine, et se mettait à danser le cancan, exigeant que ses ministres lui fissent vis-à-vis.



Le poisson qu'il prenait, il l'avalait tout cru, séance tenante, et donnait aux pauvres de la localité l'argent économisé sur la cuisson.

Jamais il ne battait ses femmes; quand il avait à s'en plaindre, il les faisait mariner dans de grands chaudrons, remplis de suif en ébullition, et en prenait d'autres.

*
* *

On ne sait rien touchant la fin de son règne ou sa mort.

On suppose seulement que, s'étant un soir endormi, sans nouer, comme il le faisait d'ordinaire, sa longue chevelure avec une de ses bretelles, elle lui sera tombée sur la figure au milieu de la nuit et l'aura étouffé.

De nos jours encore, une petite ville de Normandie montre à ses visiteurs la corde de la cloche de son église, entièrement tressée avec un seul des côtés de la moustache de ce roi, pour lequel un forgeron du temps avait construit un démêloir, dont chaque dent mesurait onze pouces de circonférence.

Ce démêloir était mis en mouvement par une petite machine à vapeur.

MÉROVÉE

DE 448 A 456

Mérovée, qui prit un brevet, à l'effet de donner son nom à tous les rois de sa race, désignés depuis sous le nom de rois mérovingiens, paraît être le fils de Clodion *le Chevelu*.

Le chroniqueur Frédégaire rapporte que la femme de Clodion, se baignant un jour dans la mer, fut séduite par un monstre dont elle eut Mérovée.

Mais nos informations particulières nous démontrent

que ce récit était une affreuse bourde, contée à Clodion



par sa femme, et que le monstre en question était premier de rayon dans un magasin de nouveautés.

*
* *

Le règne de Mérovée fut marqué par l'invasion des Huns, qui, sous la conduite d'Attila, et au nombre de 500,000 seulement, vinrent sans façon s'inviter à manger la soupe sur le territoire des Francs.

Mérovée, en apercevant la figure farouche du roi des Huns, s'écria : Quelle drôle de binette *a-t-il là?*..... et,

encouragé par la bonne humeur de ses ministres, qui trouvèrent le calembour charmant, il se rua sur les barbares dans les plaines catalauniques, et en fit une mar-



melade, que les historiens les moins exagérés ont évaluée de 180,000 à 200,000 hommes tués, d'après le recensement des boutons de tunique ramassés sur le champ de bataille.

* * *

C'est aussi sous le règne de Mérovée qu'une jeune bergère de Nanterre, nommée Geneviève, devenue depuis la patronne de Paris, sauva la capitale de la fureur d'Attila, en criant aux habitants, déjà prêts à quitter la place, en emportant leurs sacs de nuit :

— C'est donc de la limonade que vous avez dans les veines, pour déménager comme ça avant le terme...



Ces nobles paroles, et une distribution gratuite de sucres d'orge à l'absinthe ramenèrent les Parisiens au devoir, et la capitale fut sauvée.

*
* *

Enfin, après beaucoup d'allées et venues, de trépignées

reçues et rendues de part et d'autre, Mérovée triompha de ses ennemis, et mourut, laissant à son fils Childéric le royaume dans d'assez bonnes conditions.

Il y avait ajouté une notable partie de l'Alsace (hélas !...), de la Picardie et de la Normandie.

*
* *

L'histoire nous représente Mérovée comme un assez brave homme, soucieux du bonheur de son peuple et fréquentant peu les cafés.

Il avait un assez bon estomac, dînait le plus souvent possible en ville, et se faisait très-modestement habiller par son concierge.

Une de ses toquades fut de persister à s'éclairer à l'huile, et de ne jamais vouloir entendre parler du pétrole, malgré les remontrances de sa femme de ménage, qui lui prêchait sans cesse cette économie.

Il parlait peu en société, portait des bas de laine en hiver, et trichait au jeu, si minime que fût l'intérêt de la partie.

Par un article exprès de son testament, il prescrivit qu'on l'inhumât avec la dernière pipe en Kummer qu'il avait culottée.

Les historiens s'accordent généralement à dire qu'il



mourut des suites de l'abus qu'il fit, pendant soixante-dix-huit ans, de la méthode Raspail.

CHILDÉRIC

DE 456 A 481

Childéric, fils de Mérovée, monta à cloche-pied sur le trône, après la mort de son père.

Pendant la première année qu'il y passa, ce prince, d'un caractère folâtre, libertin et cruel, fut le scandale de

son quartier par ses excès en tout genre, qui lui valurent sa radiation du tableau des membres du bureau de bienfaisance et des cadres de la garde nationale.

Il découchait presque toutes les nuits, courait les bals



masqués, buvait de l'absinthe pure, débauchait les femmes, dont il grisait les maris; il rendit même impos-

sible, en 457, le couronnement d'une seule rosière, à Nanterre.

Traduit devant le juge de paix, il fut contraint de s'exiler.

*
* *

Il se réfugia en Thuringe, emportant avec lui du linge pour trois mois, et l'espoir de revenir nocer dans ses États.

Son valet de chambre Guinomand, qui lui était très-dévoué, probablement parce qu'il lui était dû des gages arriérés, lui remit à son départ la moitié d'une bague en aluminium, en lui disant :

— As pas peur, mon vieux! Je reste ici, et quand je te ferai parvenir l'autre moitié de cet anneau, c'est que tu pourras prendre le premier train et revenir.

En effet, Guinomand entortilla tant et si bien un certain Ægidius, qui avait pris la place de son maître, qu'il lui fit faire boulettes sur boulettes, et en arriva à soulever le peuple contre lui.

Alors, il envoya la moitié de la fameuse bague à Childéric, qui accourut tout essoufflé, flanqua un coup de pied dans le trône, au moment où Ægidius y faisait son

somme, et renversa ce dernier les quatre fers en l'air.



Quand il se releva, encore à demi-endormi, Childéric avait pris sa place et lui tirait la langue.

Ægidius, vexé de ce procédé, demanda son chapeau et sa canne, et décampa.

*
* *

Childéric, dont huit années d'exil et des douleurs rhumatismales avaient un peu calmé l'effervescence, s'occupa alors de mettre un peu d'ordre dans ses affaires.

Il profita de l'extrême gêne dans laquelle se trouvait l'empire romain, pour reprendre une partie des provinces gauloises qui lui étaient encore soumises. Il mourut de l'audition d'une symphonie de Beethoven, laissant un fils de quinze ans, *Clovis*, qui lui succéda; plus trois filles, dont l'aînée épousa un roi des Ostrogoths qui la rouait de coups, pendant que les deux autres prenaient

un petit établissement de modes dans une sous-préfecture du département de l'Aube.

*
* *

Childéric avait eu ses quatre enfants d'une nommée Bazine, femme du roi (Notable Commerçant) de Thuringe, à qui il avait été demander une chambre, lorsque ses sujets l'avaient mis à la porte, pour cause de tapage nocturne.

C'est de cette manière qu'il paya sa dépense chez cet ami, qui avait même été assez jobard pour le faire parrain des quatre rejetons dont il avait augmenté son ménage.

On dit qu'il poussa l'indélicatesse jusqu'à ne pas parler d'entrer, même pour moitié, dans le payement des mois de nourrice.

*
* *

Lorsque Childéric fut rentré dans ses États, Bazine quitta les siens pour venir le trouver, et lorsque le monarque français, la voyant descendre d'omnibus à sa porte, lui dit, en déguisant mal sa mauvaise humeur :

— Tiens, vous voilà!... par quel hasard?...



— Vaurien!... lui répondit Bazine, si j'eusse cru trouver, même au delà des mers et de Fontainebleau, un garnement plus accompli, plus brave et mieux ficelé que vous, je l'aurais été chercher et me serais cramponnée à lui!...

C'était flatteur pour le roi de Thuringe, qu'elle avait planté là, et qui était resté à la maison à écumer le pot au feu.

Mais ces paroles imagées chatouillèrent l'amour-propre

de Childéric, qui n'hésita pas à devenir l'époux (par



duplicata) d'une princesse ayant des principes si romanesques.

*
* *

Quant au roi de Thuringe, on ne dit pas qu'il fit la moindre démarche auprès de la gendarmerie, pour réintégrer sa femme sous le toit conjugal.

Craignait-il le courroux de Childéric, qui passait pour être de première force à la savate?...

Ou bien, n'était-il pas fâché de voir plus loin de lui une femme qui faisait très-mal la cuisine, et lui refusait trente sous par semaine pour ses menus plaisirs et son tabac?

C'est ce qui n'a jamais été bien établi.

*
* *

Childéric nous est représenté comme un prince d'un caractère faible et se laissant gouverner par sa femme,



qui lui faisait broder des pantoufles à ses moments perdus et l'envoyait au marché.

Il avait un goût marqué pour l'accordéon, faisait quelquefois de la potichomanie, et apprivoisait des cloportes.

Il mourut, étranglé par un cure-dent qu'il avala par



mégarde, dans un éclat de rire occasionné par la lecture d'un entrefilet du *Charivari*.

CLOVIS Ier

DE 481 A 511

Clovis, quoique encore tout bambin quand il monta sur le trône, était déjà doué d'un caractère peu endurant. L'histoire du vase de Soissons — dénaturée, du reste, par presque tous les historiens — en est une preuve.

Voici ce trait :

*
* *

Un jour, en parcourant son camp, à Soissons, Clovis avisa un de ses soldats, en train d'accommoder, dans un vase de faïence, deux litres de haricots qu'il venait d'acheter chez un débitant de la ville, et qu'il se disposait à s'offrir, pour s'ouvrir l'appétit.

Les haricots, qui crépitaient dans le saindoux avec de gros lardons, embaumaient l'air à cent pas à la ronde. Clovis, qui n'avait pris depuis le matin que son café au lait, s'approcha du soldat et lui dit brutalement :

— Donne-moi tes-z-haricots !

L'Académie n'avait pas encore décidé si l'H serait muette ou aspirée...

Le soldat, qui n'avait pas froid aux yeux, releva la tête, et répondit fièrement au roi, en se mouchant sur sa manche :

— Je t'en cède la moitié, mais rembourse-moi douze sous...

Et comme Clovis, aiguillonné par le parfum des lardons, s'approchait pour prendre la pitance de force, le soldat flanqua un grand coup de pied dans la marmite, qui se brisa, précipitant dans le macadam le fricot tout fumant, en disant insolemment au roi :

— T'en auras pas l'étrenne!...



Clovis, ne pouvant dévorer les haricots de son inférieur, dévora sa honte, et rentra chez lui, en se disant : Tu me la payeras, celle-là !

*
* *

En effet, un an après, en passant une inspection de ses troupes, Clovis aperçut son homme; il s'approcha de lui, et feignant de trouver une tache à son képi, il le lui jeta à terre...

Le soldat se baissa pour ramasser son meuble; mais aussitôt, le roi, qui avait son plan, lui allongea un si violent coup de soulier à cinq pouces au-dessous de la giberne, que le malheureux s'en alla rouler à onze pas du théâtre du crime...

Clovis, en frappant, avait prononcé ces mémorables paroles :

— Ainsi tu frappas le Vase de haricots de Soissons!...

*
* *

Ce début donna au jeune monarque un énorme prestige aux yeux de ses troupes, et influa sur sa destinée tout entière.

A quoi tiennent les choses!... Un coup de brodequin, savamment appliqué *d'une main sûre*, peut donner l'immortalité. Tout dépend des occasions.

*
* *

Clovis épousa une certaine Clotilde, qui nous est représentée comme une gaillarde, ayant tout le temps porté la culotte dans le ménage.

Elle eut un tel ascendant sur lui, qu'elle le décida à embrasser la religion chrétienne qui était la sienne.

Cependant il fallut, pour obtenir de lui ce sacrifice, qu'elle fût servie par une circonstance inattendue :



Dans une frottée abominable qu'il était en train de se flanquer avec les Allemands, à Tolbiac, Clovis s'aperçut que ses soldats faisaient leur ouvrage avec un peu de mollesse, et étaient près de faiblir devant les *sacs à choucroute*.

— Dieu de Clotilde!... s'écria-t-il, je n'ai pas l'honneur de te connaître!... Mais si tu veux m'accorder la faveur de rosser ces têtes carrées, je te signe un bail de trois-six-neuf, à ta volonté!...

Les soldats de Clovis, en entendant parler de trois-six, retrouvent leur ardeur, fondent sur les Allemands épatés et en font de la purée.

***

Clovis reçut le baptême à Reims, et beaucoup de ses …eurs et de ses soldats en firent autant, adoptant … mode, comme ils auraient adopté — venant d'en … — celle d'un nouveau faux-col ou d'une nouvelle …me de gilet.

… canaillerie des courtisans!... tu as donc été de toutes … époques!...

***

Clovis, après la mise en couleur de son âme, s'occupa de mettre un peu d'ordre dans sa garde-robe et dans les affaires de l'État.

Il fit poser des demi-semelles à la plupart des souliers de ses troupes, et créa les assemblées de guerre, dites *Champs-de-Mai*, où tous les soldats se réunissaient une fois l'an, et juraient *de ne point couper leur barbe, qu'ils n'eussent vaincu les compagnons d'Alaric, roi des Visigoths.*

Ce serment à tous crins fit faire une fichue mine aux perruquiers des compagnies hors rang; mais Clovis, qui ne négligeait rien pour s'assurer la popularité chez ses sujets, leur accorda, par décret spécial et comme com-

pensation, le monopole de la tonte de tous les chiens du



royaume, laquelle tonte fut rendue obligatoire par un autre décret.

On est forcé d'admirer ce tour de force de législation, qui met à néant, avec un ensemble surprenant :

Le mécontentement des perruquiers militaires ;

Et les puces de neuf millions d'animaux domestiques.

Ainsi, les grands princes savent concilier, par leur génie, les intérêts de leurs sujets avec... les leurs propres... et se préparer pour la postérité une page gl...

Et ta sœur?...

* *
*

Clovis se livra, vers la fin de son règne, à des occupations assez folichonnes :

Sigebert, roi de Cologne, le gênait; il le fit tout simplement occire par son fils, et — probablement pour punir ce fils d'avoir assassiné son père, — il le fit *expédier* à son tour par de braves gens qu'il louait au mois pour ce genre de travail. Il est bon d'ajouter que ces fidèles équarrisseurs n'oublièrent pas de rapporter à Clovis les trésors de leur victime.

Ce que voyant, Clovis leur dit avec sévérité :



— je vous avais envoyés là-bas pour tuer, et non pour voler !... Donnez-moi ça tout de même !...

*
* *

Par ses soins, Cazaric, roi des Belges, et son fils furent également tondus et enfermés.

Mais le dernier coup de ciseaux n'était pas donné, que Clovis se dit, en se grattant la nuque :

— Minute !... des crins, ça repousse !... Coupons-leur la tête avec, c'est plus sûr.

Et sur son ordre, le perruquier, — qui portait toujours



sur lui une hache à deux mains, pour les barbes trop fortes, — fit sauter les têtes des deux tondus.

Après une coupe de cheveux, c'était raide !...

Comme nous étions loin de la friction à l'eau athénienne !...

Il usa à peu près du même procédé envers Rignomer, roi du Mans, — qu'il fit égorger, — peut-être parce que ce prince avait négligé de lui envoyer une poularde le jour de sa fête.

Il mit plus de procédés dans ses rapports avec Ragnacaire et Reignier, rois de Cambrai.

Au lieu de les faire assassiner, il se les fit amener et les égorgea lui-même.

Et il ne leur demanda rien pour cette faveur exceptionnelle... Il leur prit tout.

*
* *

Il récompensait d'ailleurs les serviteurs qui l'aidaient dans ses petites opérations... chirurgicales, en leur faisant présent de bijoux magnifiques, tabatières, couverts, ronds de serviettes, etc.

Seulement...

Au bout de quinze jours d'usage, les *commis à la saignée* s'apercevaient que c'était du ruolz, et du ruolz de camelotte.

Quelques-uns allaient réclamer.

— Allez, gredins!... leur répondait-il, c'est encore trop bon pour des chenapans de votre espèce!...



On n'osait pas répliquer, — et l'on dévorait sa honte et son alfénide!...

*
* *

Clovis fut le premier roi qui se fixa à Paris.

Il ébaucha avant sa mort plusieurs plans destinés à embellir la capitale.

Les principaux étaient l'extension du macadam, la création d'une compagnie d'omnibus, et le balayage des rues par la vapeur.

*
* *

Sous le règne de ce monarque, le système pénal était d'une extrême simplicité.

On rachetait tous les crimes possibles avec de l'argent, selon la qualité du lésé et celle du coupable.

Ça supprimait les avocats, ce qui n'était pas bête.

Impossible de plaider ; il y avait un tarif !

*
* *

On trouvera plus bas un extrait de la cote pénale de l'an 507.

Nous tenons cette pièce du petit-neveu de notre trisaïeul, dont le grand-père était arrière-petit-fils d'un écuyer de la nièce d'une des filles d'un percepteur des contributions d'Étampes, fils bâtard lui-même d'un des descendants d'un secrétaire intime du filleul de la pupille d'un des fils du bottier de Clovis

Cette pièce est authentique et encore plus crasseuse.

*
* *

Les personnes qui désireraient la visiter peuvent le faire très-aisément ; elle est maintenant entre les mains

d'un nommé CHAUSSU-RAVIS, établi savetier dans un petit bourg de l'arrondissement de Lagny.



Il tient énormément à cette pièce, parce qu'elle est garnie sur les bords d'une multitude de petites déchirures, qui sont toutes les mesures de ses clients.

La voici, telle qu'il a bien voulu nous la communiquer.

Nous la traduisons en style moderne, pour faciliter l'intelligence de ce document et ne pas faire grogner les Auvergnats.

*
* *

COTE PÉNALE POUR L'AN 507.

Un œil poché par un esclave à un homme libre : amende, 4 livres.

La paire : 7 livres.

Un œil poché par l'homme libre à l'esclave : amende, 1 livre, — à payer par l'esclave.

La paire : 2 livres, idem.

Dents cassées par un esclave à un homme libre : 2 livres la pièce..

Le râtelier complet : 50 livres.

Dents cassées par un homme libre à un esclave : 1 livre la pièce, — à payer par l'esclave.

Le râtelier complet : 25 livres, idem.

Nez mangé par un esclave à un homme libre prenant du tabac : 30 livres.

Nez mangé par un esclave à un homme libre sans tabac : 40 livres.

Nez mangé par un homme libre à un esclave, avec ou sans tabac, à prix forfait : 20 livres, — à payer par l'esclave.

Meurtre d'un homme libre par un esclave : 100 livres.

Meurtre d'un esclave par un homme libre : 50 livres, — à payer par l'esclave !...

Rapports illégaux entre un esclave et l'épouse d'un homme libre : 20 livres.

Mêmes rapports entre un homme libre et la femme d'un esclave : 40 livres, — à payer par l'esclave.



CLOVIS Ier

D'APRÈS LE PORTRAIT DE CABANEL, SON PEINTRE ORDINAIRE

(Musée de Versailles)

Ordures déposées sur les boulevards par un homme libre : Gratis.

Ordures déposées par un esclave : 1 livre.

*
* *

Ainsi qu'on le voit, ce système était d'une extrême limpidité, et les juges pouvaient rendre leurs sentences avec l'aide d'une simple ardoise et d'un morceau de craie.

*
* *

On a depuis jugé à propos de changer tout cela ; mais ce qu'on ne peut nier, c'est l'énorme économie de temps que procurait un pareil système.

Du reste, les Francs, sous le règne de Clovis, s'étaient déjà donné une espèce d'avant-goût du Code Napoléon.

L'adultère était sévèrement puni, et l'on étouffait tout simplement dans la boue, — pour la première fois, — la femme qui manquait à son mari

De nos jours, ce délit est devenu très-rare.

On n'a presque pas d'exemple qu'un mari dise, en l'absence de sa moitié :

— Ma femme *me manque.*

Au contraire.

Les Francs, à cette époque, étaient encore très-crédules et dépensaient volontiers leurs économies à se faire tirer les cartes, et à se faire dire la bonne aventure.

La dame de pique et le valet de carreau sortant ensemble étaient, pour ceux qui se faisaient des réussites, l'indice des plus grands malheurs.

Aujourd'hui, ça ne compte plus que pour quarante au bezigue.

Tout dégénère.

*
* *

Ils croyaient aux devins, aux sorciers et aux miracles.

Pour savoir si leurs femmes leur étaient fidèles, ils



faisaient infuser dans une grande marmite, remplie

d'huile bouillante, de l'ail, des intestins de chevreau, de la camomille, un os à moelle et des radis noirs (en nombre impair).

Ils prononçaient au-dessus de cette ratatouille, — et au troisième bouillon, — ces mots cabalistiques :

Suisjisimus cocubinoscumajaunika ?

en se passant la main gauche onze fois de suite sur le crâne, et en étendant la droite sur le couvercle du chaudron.

Après cette cérémonie, si le mélange ci-dessus donnait du sirop de groseilles, le mari était convaincu de la fidélité de sa femme.

Soixante-quinze faux-cols étrangers, trouvés dans le lit conjugal, ne le faisaient pas revenir sur ce jugement.

*
* *

La vengeance était leur plus chère affection.

Pour la plus petite épithète malsonnante, ils se plongeaient leur baïonnette dans le ventre jusqu'à la cinquième génération.

Si l'insulteur n'avait pas de descendants, il tuait ses



plus proches voisins et ses fournisseurs attitrés.

*
* *

Ils réglaient leurs petits différends d'intérêts par les mêmes procédés.

Quand un Franc voulait nier à son cordonnier la fourniture d'une paire de bottines à élastiques, ou à son tailleur un raccommodage de fond de culotte, il descendait devant sa porte avec l'industriel, et se flanquait avec lui un ou plusieurs coups de tampon, suivant la formule.

S'il *tombait* le fournisseur, la facture était payée.

De là est venue, sans aucun doute, l'habitude qu'ont prise ces messieurs de vendre à 80 pour 100 de bénéfices, pour se rattraper du montant des objets qui leur étaient soldés à coups de poing.

*
* *

Plus tard, cette législation au croc-en-jambe ayant été jugée insuffisante, les Francs eurent recours, pour régler leurs comptes, à un nouveau procédé qu'ils nommèrent :

LE JUGEMENT DE DIEU.

Les jugements de Dieu étaient des épreuves qui avaient pour base l'eau et le feu.

Un créancier réclamait-il une somme à son débiteur, — s'il ne pouvait produire une reconnaissance dûment enregistrée, — il devait se plonger, pendant deux heures

un quart, dans une grande cuve pleine d'eau, la tête en bas, les pieds hors du tonneau.

Après cette épreuve, on le retirait, et on le frictionnait avec de la pommade camphrée.

S'il persistait dans sa réclamation, sa créance était reconnue légitime, et son débiteur tenu de le désintéresser.

*
* *

Pour l'épreuve du feu, il devait entrer tout nu dans un brasier, où l'on avait préalablement jeté sa facture.

S'il la rapportait intacte, il avait gagné son procès.

*
* *

Nous avons tenu à insister sur les principes fondamentaux de la législation de ces époques, peut-être un peu arriérées au point de vue de nos tribunaux de commerce actuels, mais à coup sûr de très-bonne foi dans la conception et l'application de leurs lois.

C'est à nos lecteurs d'établir leurs comparaisons entre ces systèmes et ceux mis en pratique depuis.

Ils jugeront ensuite, dans leur sagesse, si maintenant



plus qu'alors nous nous rapprochons de la vérité et de la justice.

*
* *

Nous devons cependant, tout en laissant libre leur appréciation sur les faits, leur faire remarquer qu'avec les 30,000 articles qui composent actuellement nos différents codes, il n'est pas rare de voir de méchants procès de deux sous durer une dizaine d'années, et qu'aux époques dont nous venons de parler, on a très-peu d'exemples que la partie perdante, noyée dans la cuve ou grillée dans le brasier, ait interjeté appel du jugement qui l'avait condamnée.

*
* *

Clovis mourut le 27 novembre 511, à l'âge de quarante-cinq ans, d'un chaud et froid, qu'il avait attrapé l'année précédente aux courses de Chantilly.

Il laissa quatre fils, qui se partagèrent son royaume avec autant d'empressement que de mauvaise foi.

Chacun d'eux, en recevant son lot, se promit bien, dans son for intérieur, de l'augmenter des parts de ses trois frères, en provoquant, chez chacun d'eux, — ainsi du reste que cet usage était consacré en ce temps-là, — une colique *point d'orgue final*, à l'aide de deux centigrammes d'arsénic, produit pharmaceutique désigné alors sous le nom de *mort-aux-rois*.

*
* *

Le royaume de Paris, étant généralement considéré comme le plus important, fut joué aux osselets par les quatre fils de Clovis.

Childebert, qui avait apporté dans sa poche un jeu pipé, dut à ce procédé, que plusieurs historiens se sont accordés à trouver un peu canaille, de se voir adjuger par le hasard... rectifié à la grecque, le lot de ses rêves.

Il feignit d'être épaté de ce coup du destin, et refourra

vivement son jeu d'osselets dans son gousset, en se disant à part :



— Ça peut resservir.

*
* *

Clovis avait régné trente ans, — période parfaitement remplie, au point de vue du nombre incalculable d'étranglements, d'empoisonnements et de décapitations, qui furent les principaux ornements de son règne.

Il eut pour consolation, en mourant, de voir que messieurs ses fils promettaient de suivre... au moins son exemple.

En effet, jetant après sa mort un coup d'œil sur la

comptabilité paternelle, et n'y voyant figurer que trente-neuf assassinats de membres de sa famille, ses dignes successeurs s'écrièrent en chœur :

— Oh ! la la !... Pas de chic, papa... Pas de chic !

CHILDEBERT

DE 511 A 562

Ainsi que nous l'avons dit déjà, le royaume de Paris revint à Childebert, l'un des fils de Clovis, à la mort de ce dernier.

Ses trois frères se partagèrent le reste du royaume.

Childebert, qui n'avait que treize ans lorsqu'il monta sur le trône de son papa, sut, par la suite, prouver qu'il avait mis à profit les enseignements de son prédécesseur.

Tout le temps qu'il resta au pouvoir, il l'employa à se quereller avec messieurs ses frères, et à faire égorger ceux de ses neveux ou de ses nièces qui le gênaient en quoi que ce soit.

***

A part cette occupation, qui était, à ce qu'il paraît, un tic de famille, ce prince ne fit rien de remarquable.

On s'accorde généralement à le représenter comme une assez bonne pâte d'homme, très-régulier dans son carac-



tère et dans ses fonctions de toute nature, cultivant le calembour par à peu près, fort amateur des farineux, et commettant son petit crime tous les deux jours, bien moins par cruauté que pour ne pas laisser se perdre les traditions de sa race.

Il mourut un soir de la contrariété qu'il éprouva de ne point trouver, en rentrant chez lui, ses pantoufles à leur place.

Il ne laissa que deux filles.

CLOTAIRE Ier

AN 562

A la mort de Childebert, son frère Clotaire, alors âgé de cinquante-neuf ans, sauta à pieds joints sur le trône, invoquant la loi salique qui en interdisait l'accès aux filles de Childebert.

Il était, du reste, tellement persuadé de son droit, qu'il se dépêcha de faire jeter ses deux nièces en prison.

*
* *

Clotaire, bien plus encore peut-être que son frère Childebert, avait hérité des principes *arsenico-poignardo-strangulatoires* de Clovis son père.

Il ne régna que trois ans, et encore fut-il, pendant ce court espace de temps, tourmenté, obsédé par le remords... de n'avoir pas commis plus de crimes.

Il eut néanmoins la satisfaction de donner le jour à un fils nommé Chramme, qui marcha dignement sur ses traces.

*
* *

Chramme commença d'abord par lui manger énormé-

ment d'argent en faisant son droit; puis, quand son père lui eut retiré la pension de cinquante écus qu'il lui ser-



vait annuellement, et que Chramme employait tout entière à consommer des prunes chez la mère Moreau, en compagnie de quelques pieuvres du quartier Latin, — il ne trouva rien de mieux que de chercher à détrôner l'auteur de ses jours.

Celui-ci, vexé du procédé, se porta à sa rencontre, lui donna les étrivières paternelles, et, décidé à lui administrer une correction qui le dégoûtât une bonne fois du crime, il fit enfermer son rejeton, ainsi que sa famille, dans une chaumière, à laquelle il mit le feu avec une boîte d'allumettes amorphes.

Cette leçon profita entièrement au jeune Chramme, qui ne recommença plus.

*
* *

Clotaire, qui était un homme de beaucoup de précaution, avait toujours plusieurs femmes à la fois.

On raconte à ce propos le trait suivant :

Sa première femme, Ingonde, le pria de trouver un bon parti pour une sœur à elle ; Clotaire y consentit et alla rendre visite à la jeune personne. La trouvant de son goût, il l'épousa séance tenante, et la ramena au domicile conjugal.

— Bichette, dit-il alors à madame Clotaire, j'ai vu ta sœur, et comme je lui ai reconnu assez de galbe, je me la suis offerte, persuadé que je ne pouvais lui trouver un meilleur parti que moi-même.

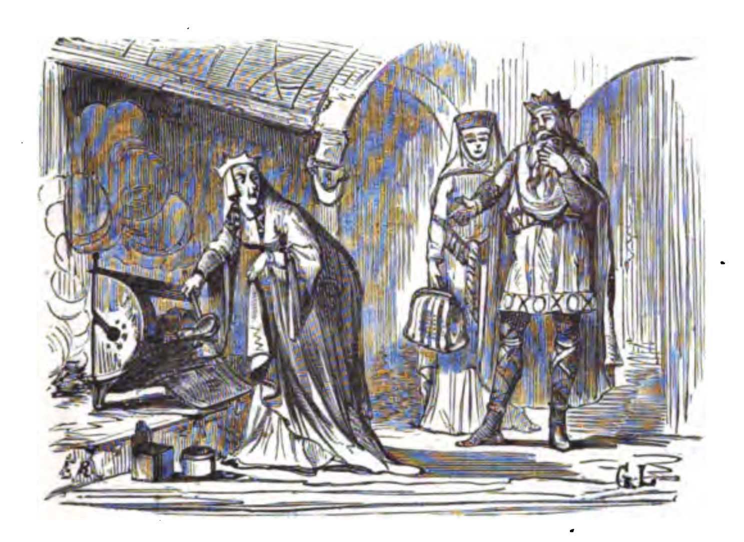
Ingonde ne fit pas d'observation ; mais en s'en allant à la cuisine retourner le gigot de la communauté, elle se dit à elle-même :

— Eh bien ! mon vieux..., quand je te chargerai de mes commissions, il fera chaud.

*
* *

Clotaire employa les derniers temps de son règne à

plusieurs opérations du même genre, toutes marquées au



coin de la plus exquise délicatesse et du respect des principes... de son époque.

Désirant faire une bonne fin, il fit bâtir un grand nombre d'églises, — ce qui lui attira les sympathies du clergé.

Seulement...

Il préleva d'énormes impôts sur les revenus de ces établissements.

A ce sujet, il répétait souvent :

— Faisons notre salut !... mais sauvons la caisse !

CARIBERT

DE 562 A 628

Caribert, un des fils de Clotaire, — son père, — inaugura son règne en répudiant sa femme, sous prétexte qu'elle avait vieilli.

Pour compenser le vide que faisait dans son ménage l'absence d'une femme de quarante ans, il en prit deux de vingt.

O amour des mathématiques!...

Ces deux femmes étaient sœurs; c'était un rude moyen de n'avoir qu'une belle-mère.



Elles se nommaient Maroflède et Marcovelde, deux noms poétiques, et étaient filles d'un simple ouvrier en albums photographiques.

Pas fier, le monarque!...

*
* *

Marcovelde était religieuse; Caribert ne s'arrêta pas à ce détail, au contraire; mais saint Germain, évêque de Paris, à qui ce procédé ne convint pas, l'excommunia



raide, ce qui ne fit pas plus d'effet sur Caribert, que si l'on fût venu lui annoncer que sa soupe était sur la table.

Cependant Marcovelde mourut, ce qui décida Caribert à se soumettre aux exhortations de l'évêque saint Germain.

*
* *

Incorrigible dans ses goûts pour le conjungo en partie double et l'amour des jeunes filles ayant les mains sales,

ce prince épousa, au moment de mourir, la fille d'un gardeur de pourceaux, nommée Théodechisilde.



Encore un nom à se faire passer la main dans les cheveux!

*
* *

Gontran et Chilpéric, frères de Caribert, ne le cédèrent en rien à ce dernier quant au penchant pour les filles sentant le graillon.

Ils eurent constamment plusieurs épouses à la fois et les prirent soigneusement dans les plus basses classes de leurs sujets.

Chilpéric en eut une qui s'appelait Audovère.

Il prit, après Audovère, une des suivantes de cette dernière, nommée Frédégonde.

*
* *

Sigebert, le dernier frère de Caribert, le seul prince de la famille qui ne s'encanailla pas, avait épousé Brunehaut, fille d'Athanagilde (on ne fait plus de ces noms-là), roi des Visigoths.

Sigebert fit honte à son frère Chilpéric de ses dérèglements, et le décida à demander en mariage Galsuinde, sœur de Brunehaut.

— C'est une brave fille, lui dit-il, sage, économe, pas Benoitonne pour deux sous, jouant de l'accordéon, et ourlant très-bien les serviettes; tu seras très-heureux avec elle, je ne te dis que ça...

Galsuinde vint.

Mais Frédégonde, qui avait du flair, la fit tout simplement étrangler dans son lit avec ses faux cheveux.

Frédégonde ne pardonna jamais à Brunehaut, sa belle-sœur, d'avoir tenté de lui couper l'herbe sous le pied, en proposant une autre femme à Chilpéric, son mari, — ce qui se comprend jusqu'à un certain point, attendu qu'en fait d'oreiller conjugal, ce n'est pas tout à fait la même chose que pour le chauffage au calorifère : quand il y en a pour un — ou une, — il n'y en a pas toujours pour dix.

*
* *

Brunehaut, de son côté, ne put digérer que Frédégonde se fût permis de faire étrangler sa sœur Galsuinde; ran-



cune toute naturelle, lorsqu'on se reporte à cet âge d'or, où l'on avait l'habitude de se défaire soi-même de ses proches parents, sans aller demander ni aide ni conseil à son voisin.

De là naquit la haine acharnée de ces deux princesses, qui eut par la suite de si terribles conséquences, et qui est resté comme un type de la série d'amabilités qui peut résulter d'une querelle entre deux êtres appartenant à ce sexe sensible, chétif et délicat, aux pieds duquel nous tombons comme des jobards, sous le prétexte que nous lui devons nos mères.

Legouvé et Michelet... soyez bénis!

*
* *

Caribert mourut, ne laissant que des filles d'un placement assez difficile, eu égard aux mœurs de sa famille; les soupirants redoutant, — peut-être à juste titre — l'hérédité des goûts de la polygamie.

Après la mort de Caribert, ses frères se mirent en mesure de partager son héritage, et l'on vit revenir sur le tapis les dés pipés et les cartes biseautées.

Une fois que chacun eut sa part, il s'occupa incontinent de chercher le moyen d'y ajouter celle des autres.

Ils se battirent comme des chiffonniers, et Chilpéric,



secondé par l'habileté de Frédégonde, son épouse, resta le maître du terrain.

Ah!... ils les respectaient, dans ce temps-là, les traités de 1815!...

CHILPÉRIC Ier

Sous Chilpéric Ier, la France fut gouvernée par Frédégonde, sa femme, princesse qui avait beaucoup de tête, mais qui n'employait pas précisément son imagination à la réussite des conserves d'abricots.

*
* *

Frédégonde, qui avait été d'un grand secours à son mari dans ses démêlés avec ses frères, ne lui rendit pas moins de services après son avénement.

Seulement, elle faisait un peu trop sentir à son époux son infériorité intellectuelle.

*
* *

Chaque fois qu'il se présentait une petite complication dans les affaires de l'État, une question épineuse, trois ou

quatre douzaines de parents à faire occire, enfin tout ce qui constituait alors les attributions des souverains chargés d'administrer paternellement leurs peuples, Frédé-



gonde arrivait auprès de Chilpéric indécis, et, lui flanquant un grand coup de coude dans les côtes, lui disait brutalement :

— Eh bien!... quand tu seras là trois heures à réfléchir!... Allons, va-t'en pêcher à la ligne, vieux croûton... Je vais arranger ça.

Et Chilpéric prenait sa canne à moulinet.

Et Frédégonde arrangeait ça.

Ah! ce n'était pas long : S'il n'y avait qu'un prince *gêneur :* Couic!... s'il y en avait deux : *Couic!... Couic!...* trois : *Couic!... Couic!... Couic!...* et ainsi de suite.

C'était toujours fait dans les vingt-quatre heures.

*
* *

Chilpéric revenait le soir du canal Saint-Martin avec ses dix ablettes...



— Où est mon cousin? disait-il en se mettant à table.

— Couic!... répondait Frédégonde.

— Ah!... et ma nièce?

— Couic!... réitérait l'ange du foyer.

— Eh bien! alors, je ne t'en demande pas davantage, disait le roi en rangeant sa boîte à asticots; je vois qu'ils sont tous *Couic!...* je vais me coucher.

*
* *

Voici quelques-uns des principaux *couics* de la reine Frédégonde, pendant le règne de son mari :

Couic !... Sigebert, son beau-frère;

Couic !... Mérovée, fils de son mari;

Couic !... Clovis, fils de son mari;

Couic !... Audovère, précédente femme de son mari;

Couic !... Bazine, fille d'Audovère, qu'elle fit préalablement déshonorer par ses soldats...

Nous en passons. faute de place.

*
* *

Mais le plus joli *couic*, exécuté par Frédégonde, fut sans contredit le suivant :

Nous lui avons réservé une place toute spéciale, ayant pensé que le petit tableau de mœurs qui le précède intéresserait particulièrement nos lectrices.

Voici le fait :

Si Chilpéric avait le goût anodin et peu dispendieux de la pêche à la ligne, Frédégonde, sa tendre épouse, cherchait, de son côté, à tromper l'ennui dans lequel la plongeait les longues heures que son mari allait passer

... du pont Louis-



... complètement

... meilleure

... laquelle

... Frédé-

Tout à coup, le roi ouvre la fenêtre et met le nez en l'air :

— Sapristi ! dit-il, quel temps !... je suis sûr que ça doit mordre au blé à côté des bains Deligny, entre l'abreuvoir aux chevaux et le grand égout; je vais aller y faire mon petit tour.

— Ah ! mon petit Péric, mon petit Péric, dit la reine, tu vas encore laisser toute seule ta chérie Gongonde ?

— Voyons, Bichette, reprit Chilpéric, sois mignonne; c'est demain que commence l'époque du frai, et tu sais que les règlements de police interdisent la pêche pour six semaines...

— Tu demanderas une dispense au préfet.

— Non, je ne peux pas..., je lui ai déjà pris ma permission à crédit.

Là-dessus, le roi se mit à préparer ses affutiaux, prit son panama, et sortit.

*
* *

Il n'était pas encore devant la loge du concierge, que Frédégonde avait quitté sa tapisserie, et s'était mise à faire sa toilette pour recevoir Landry...

Comme elle en était à ôter son corset, Chilpéric, qui avait oublié son épuisette dans l'armoire à glace, entra.

Frédégonde lui tournait le dos.

La voyant ainsi en négligé, le *monarque-pêcheur* s'avança doucement, et, ma foi!... l'occasion... l'herbe tendre... il prit un baiser sur l'épaule de sa femme, au moment où elle était occupée à lisser ses bandeaux.

Frédégonde répondit, sans se retourner, en faisant à la fois une petite moue pleine de promesses, et un savant mouvement d'épaules, qui compléta le piquant de sa toilette, ces simples paroles :



— Tout beau, Landry!.... Tout beau!.... Tu es bien pressé......

*
* *

Chilpéric, en s'entendant appeler par sa femme d'un

autre nom que le sien, eut comme un soupçon que son horizon prenait une teinte très-accentuée de safran.

Cependant, il dissimula autant qu'il le put, et sortit de la chambre en faisant le moulinet avec sa canne à pêche, et en accompagnant ce geste d'un mouvement de tête peu rassurant pour la reine.

Il y avait dans le geste tragique et menaçant du roi tout un long poëme.

Frédégonde, de son côté, s'était aperçu de sa boulette, et le moulinet de Chilpéric ne lui avait point échappé.

A peine fut-il sorti, qu'elle se leva tout effarée, avala cinq verres de rhum pour se remettre, et se promena à grands pas dans sa chambre, en répétant, avec de l'alcool dans la voix :

— Je suis perdue!...

A ce moment, Landry entra. Il avait fait sa raie, et s'était lavé les mains avec sa salive.

— O cher ange!... fit-il en s'approchant.

— Tu m'embêtes, toi! répondit la reine, en l'envoyant d'un coup de poing s'asseoir dans la table de nuit.

— Cruelle!... est-ce ainsi....

— Ah!... tu vas me lâcher, n'est-ce pas?...

— Mais encore!... idole de mon âme!...

— Oui, je la connais, celle-là, c'est dans *Guillaume Tell*... Mais il ne s'agit pas de cela : Chilpéric sait tout...

— Sapristi!... c'est beaucoup, répondit Landry.

— Chilpéric sait tout, te dis-je, et comme il faut à tout prix qu'il ignore le reste...

*
* *

La phrase de Frédégonde fut interrompue par le cri d'un repasseur, qui entrait dans la cour de la maison en criant :

— Ciseaux à rrrrrr'passer!...

— Landry!... dit la reine, en l'empoignant par un bouton de son gilet, et en lui indiquant du doigt la direction d'où venait ce cri; Landry!... c'est la providence qui l'envoie!... Tu m'as comprise... va... et que ça ne traîne pas!

— Mais... ma souveraine...

— Ferais-tu des manières? reprit la reine... en remettant son peignoir.

Et l'on entendit de nouveau la voix du repasseur, qui s'éloignait en répétant :

— Avez-vous des couteaux, ciseaux, rasoirs à rrrrrr'-passer!:....

— O reine!... fit Landry, en se précipitant aux genoux de Frédégonde, ordonne.... et j'obéis.

La reine lui glissa alors quelques mots dans l'oreille, et vingt centimes dans la main.

— C'est pour le repassage, lui dit-elle, vas .. vas... Que ce cher homme ne survive pas à son déshonneur!...

Landry sortit.

*
* *

Et le soir, comme Chilpéric rentrait joyeux, avec un fort coup de soleil sur le nez, ses cannes à moulinet sous le bras, et trente et un goujons dans son filet, l'éclair d'un couteau de cuisine brilla au-dessus de sa tête....



Ce fut tout...

Le *couic* matrimonial de Frédégonde était accompli!...

Frédégonde, qui avait suivi la marche de l'événement, cachée derrière sa persienne, descend en toute hâte, ameute les passants, en criant à tue-tête :

— Ah! mon pauvre homme!... ils me l'ont tué... c'est ce gredin de Childebert!...

Comme on le voit, cette princesse ne perdait pas la carte.

CLOTAIRE II

AN 585

Frédégonde, après s'être débarrassée de Chilpéric, son mari, mit, avec l'aide de Gontran, son beau-frère, son fils Clotaire sur le trône.

Clotaire II, n'ayant à ce moment que cinq mois, ne fit, pendant les premiers jours de son règne, rien de bien remarquable, — comme monarque du moins.

Frédégonde put donc continuer tranquillement de se livrer à ses petites distractions.

Elle commença par faire trancher la tête à tous ceux qui avaient eu l'air de se douter qu'elle fût l'assassin de Chilpéric.

Quant à ses complices, elle les *expédia* aussi, afin de n'avoir point à craindre leurs cancans.

A côté d'une si aimable princesse, la position était vraiment embarrassante.

Contre elle, on risquait le poignard.

Pour elle la strangulation.



L'empoisonnement, la pendaison et le pal étaient réservés aux neutres.

*
* *

Il serait trop long de s'appesantir sur chacun des crimes de Frédégonde.

Plusieurs historiens même, renonçant au travail fatigant de les compter, ont opéré en faisant des moyennes.

Le calcul le plus accrédité est celui-ci :

« *Multiplier 840, qui est le nombre de lunes que vécut Frédégonde, par 29, représentant le chiffre d'assassi-*

[illegible]

[illegible]

[illegible] a-
[illegible] oiteaux
[illegible] son
[illegible] po-
[illegible]

Clotaire fit assembler les morceaux de ce papier compromettant et les juges de la huitième Chambre.

Un expert en écritures de la rue du Mail déclara que la



lettre avait bien été écrite, ou tout au moins *dictée* par Brunehaut, et elle fut condamnée.

Le supplice de Brunehaut fut horrible.

Promenée pendant trois jours dans le camp sur un vieux chameau, elle fut ensuite attachée à la queue d'un cheval sauvage, qui la brisa dans sa course furibonde.

*
* *

Sans doute cette princesse avait, à l'égal de Frédé-

gonde qui mourut dans son lit, commis quelques légères infractions aux règlements de simple police et de la civilité puérile et honnête; mais on ne voit pas sans un certain dégoût, la sévérité avec laquelle la traita Clotaire, qui, lui aussi, avait sur la conscience nombre de peccadilles du même tonneau, ainsi du reste que nous l'allons démontrer.

*
* *

Clotaire tint à honneur de suivre les errements de sa famille, en supprimant, — au fur et à mesure de ses besoins, — ses plus proches parents.

Dans une seule journée, on raconte qu'il démasqua son horizon de quatre de ses petits-cousins qui le gênaient. Il en fit *détailler* trois, séance tenante, par son premier étalier, et le dernier fut, — par faveur spéciale et parce qu'il était son filleul, — rasé et enfermé à Mazas.

Clotaire commit pas mal d'autres petites opérations de ce genre; cependant, l'histoire lui a reconnu quelques qualités.

*
* *

Il aimait les sciences, mangeait peu d'ail, et se lavait les mains régulièrement deux fois par mois.

Il avait l'esprit orné pour le temps; il écrivait deux ou trois vaudevilles qui furent refusés au Palais-Royal, et publia plusieurs volumes de poésies qui ne se vendirent pas, mais dont les exemplaires servirent plus tard à tapisser les murs de son *fumoir*.

Il se piquait de politesse et de galanterie.

Lorsqu'il entrait dans une maison où on l'avait invité à dîner, il crachait dans la soupière pour ne pas souiller le parquet, forçait la maîtresse de la maison à s'asseoir la première en lui envoyant un coup de poing dans l'estomac, et quand il avait dîné, se levait brusquement, flanquait la table sans dessus dessous, et sortait en disant :



— S'il n'y a plus rien à manger, j'men vas... je n'm'amuse pas tant ici!

*
* *

Si une dame, en sa présence, accusait trente-cinq ans, il lui répondait :

— Madame, vous m'étonnez... Vos enfants sont bien conservés pour votre âge.

On le blâme d'avoir un peu trop aimé la chasse, et lui-même, prétend-on, regretta, à ses derniers moments, d'avoir perdu à tirer des faisans un temps qu'il aurait pu si bien utiliser à étrangler quelques-uns de ses sujets.

Il mourut à quarante-cinq ans des suites de son premier bain.

*
* *

Ce fut pendant le règne de Clotaire que l'arabe Mahomet



créa en Orient sa célèbre religion, et posa la première pierre de son fameux paradis.

DAGOBERT Ier

DE 628 A 631

Dagobert n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône ; il profita de l'indulgence que lui valait



son jeune âge, pour mettre sa culotte et les affaires publiques à l'envers.

*
* *

Aucun roi n'a eu tant de femmes légitimes... et autres; et le chroniqueur Frédégaire, qui donne la liste de ses épouses, a dit :

« Quant aux noms des concubines, comme il y en avait

« beaucoup, j'ai redouté la fatigue de les inscrire dans « cette chronique. »

Du reste, il faut rendre cette justice à Dagobert Ier, c'est qu'il n'oubliait pas, pour ses plaisirs, ses devoirs de famille, au nombre desquels il rangeait en première ligne l'obligation de continuer l'œuvre de ses aïeux, en faisant supprimer le plus possible de ses sujets.

Ainsi, outre l'empoisonnement de son neveu, fils de Caribert, l'histoire lui doit le fait suivant :

*
* *

Neuf mille Bulgares, chassés de leur pays, viennent lui demander l'hospitalité ; il leur répond :

— Mais comment donc !... certainement... Voilà des billets de logement.

Et il donne l'ordre aux habitants de la Bavière de les abriter et de leur fournir l'eau et le sel pour la soupe.

Un beau matin, Dagobert s'éveille de mauvaise humeur, parce qu'il avait été mordu par une puce, et il appelle son chambellan :

— Dites donc... Vous savez bien les 9,000 Bulgares ?... Eh bien, toute réflexion faite, ils m'embêtent. Qu'on les saigne demain matin...

Une dépêche télégraphique est envoyée, et le lende-

main, les 9,000 Bulgares, en se réveillant, jettent les yeux autour d'eux, et s'aperçoivent, avec un effroi qui



leur fait dresser les cheveux, — qu'ils n'ont plus de tête.

*
* *

Deux choses saillantes frappent l'esprit au premier abord dans les mœurs de ces siècles reculés : c'est la facilité avec laquelle les monarques tuaient les hommes et épousaient les femmes.

*
* *

Dagobert était prodigue; sa cour était somptueuse; mais on doit lui rendre une justice : il ne faisait pas de dettes, et payait tous ses fournisseurs comptant, au moyen d'incessants et énormes impôts dont il accablait le peuple.

Il fit faire beaucoup de progrès à la sculpture et à l'orfévrerie, non pas qu'il aimât l'art!..... — On lui eût demandé en vain quarante sous pour un travail d'utilité publique, — mais, tout simplement, parce que la sculpture et l'orfévrerie contribuaient au luxe de ses palais.

*
* *

Il avait fait la connaissance d'un petit bijoutier de son quartier, qui lui avait exécuté consciencieusement quelques raccommodages.

Ce bijoutier se nommait Éloi; il en fit son ami et son confident.

Éloi, qu'on a canonisé depuis, était un digne et brave homme; le fait suivant en est une preuve :

Dagobert lui avait fourni des lingots d'argent pour lui fabriquer un trône. Avec ces lingots, saint Éloi lui fit

— non pas un trône — mais deux trônes, — et deux trônes en or.



Quand on pense que, de nos jours, il y a des bijoutiers qui vous rendent vos chaînes de montre diminuées de longueur, en vous disant que ça se raccourcit au raccommodage!

*
* *

Vers la fin de son règne, Dagobert mit un peu d'eau dans son vin; non pas par continence ou par regret d'en avoir trop bu, mais parce qu'il lui faisait mal.

C'est, du reste, l'histoire de beaucoup de conversions anciennes et modernes.

Bref, lorsque Dagobert eut renoncé aux plaisirs, ou, pour mieux dire, lorsque les plaisirs eurent donné à

Dagobert ses huit jours, il s'occupa de faire une bonne fin.

Il fit bâtir beaucoup d'églises, entre autres la cathédrale de Saint-Denis, dont nous pouvons encore admirer la superbe flèche, rangée en morceaux numérotés sur le gazon qui entoure ce monument, et dont la *réédification* est à l'ordre du jour, au même degré que la réhabilitation de Lesurques.

Dagobert mourut de vieillesse à *trente-cinq ans*, après avoir fondé un prix de 500,000 francs pour le meilleur système de reproduction des rosières.

La fondation de ce prix fut, en même temps qu'une bonne œuvre, une restitution à l'humanité.

LES ROIS FAINÉANTS



ous engloberons dans un même chapitre les rois, dits *Rois fainéants,* qui, depuis la mort de Dagobert, se succédèrent et finirent la race mérovingienne. Ces monarques en fer battu méritent à peine quelques minutes de notre attention, vu le soin qu'ils ont pris de ne rien faire; et si ce n'était que, dans une histoire, comme dans des chaussettes, les trous font mauvais effet, nous passerions très-volontiers sous silence cette série de gâteux.

Nous leur consacrerons seulement à chacun quelques mots, en tête desquels nous mettrons simplement :

DIVISION DES CULS-DE-JATTE



CLOVIS II

PREMIER ROI FAINÉANT

Acheta une esclave, nommée Batilde, que des pirates avaient prise sur les côtes d'Angleterre, et l'épousa ensuite.

L'épousant, il était en droit de réclamer son argent; on prétend qu'il n'en fit rien.

Batilde était très-belle et d'origine saxonne, dit-on; mais il y a eu doute à cet égard, ce qui a fait dire à l'historien Mézerai :

« Quand on arrive à avoir le sac, on peut choisir la « race dont on veut être. »

Phrase profonde et que bien des événements ultérieurs ont justifiée. (Voir l'*Art héraldique,* édition des parchemins à tant l'aune.)

Clovis II mourut à vingt-et-un ans, du chagrin



d'avoir amené un mauvais numéro au tirage au sort.

CLOTAIRE III

DEUXIÈME ROI FAINÉANT

Clotaire III fut assis par sa nourrice sur le trône à l'âge de quatre mois; on raconte même à ce sujet un détail....
Enfin, on changea la housse.

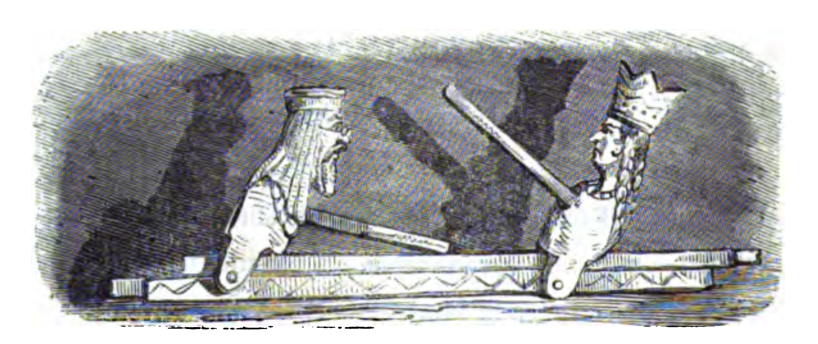
Sous son règne, un nommé Ébroin, maire du palais, homme ambitieux et despote, comme tous les valets de

chambre, prit les rênes du gouvernement, et fit mille misères à Batilde, mère dn jeune roi.



Cette lutte, entre la mère du roi et le maire du palais, prit dans l'histoire le nom de :

ATTRAPAGE DES DEUX M { È / AI } RES



Clotaire III mourut à quatorze ans, sans enfants.

CHILDÉRIC II

TROISIÈME ROI FAINÉANT

L'avénement de Childéric II n'arrangeait pas du tout Ébroin, qui eût préféré un roi à la mamelle, pour pouvoir tripoter à son aise les petits bibelots de l'État. Il eut la maladresse de laisser percer ce mécontentement, et Childéric II l'envoya se faire tondre par le barbier du monastère de Luxeuil. Voilà ce qu'on gagne à être canaille, et surtout à le faire voir.

Childéric II avait eu l'imprudence de faire battre de



verges, pour une vétille, un nommé Bodillon; celui-ci

n'eut pas plus tôt rajusté sa culotte, qu'il assassina le roi.

Comme on peut le voir par ce trait, Childéric II baissait de beaucoup sur ses devanciers, et il paya de sa vie ce ramollissement.

Clovis, Childebert, Caribert, ou tout autre de ses aïeux, eussent fait étrangler net le sieur Bodillon, au lieu de le faire fouetter; et il y a gros à parier qu'après l'opération, le sieur Bodillon n'eût pas pensé à se venger de Clovis, de Childebert ou de Caribert.

Il est des mesures desquelles on ne peut se servir avec fruit, qu'en les emplissant jusqu'au bord : celle du crime en est une.

Avis aux hommes affaiblis !

Un coquin peut faire son chemin; un demi-coquin, jamais.

THIERRY III

QUATRIÈME ROI FAINÉANT

Thierry III monta sur le trône à l'âge de vingt-deux ans, et l'on vit reparaître Ébroin, qui avait été disgracié par Childéric II. Ce maire du palais, turbulent et tapa-

geur, eût mieux fait de rester dans son couvent de Luxeuil, car il se fit assassiner assez vivement.

La France n'y perdit rien.

Un maire du palais de perdu, deux de retrouvés.

Pépin, dit *le Gros*, qui depuis a donné son nom aux parapluies modernes, prit la suite des affaires d'Ébroin, et mena le gouvernement à sa guise, pendant que le roi Thierry s'occupait dans son palais à faire des cocottes en



papier et de la décalcomanie, et s'éteignait tout doucement d'inaction et de gras fondu.

CLOVIS III

CINQUIÈME ROI FAINÉANT

Fils de Thierry III, monte sur le trône à onze ans, en jouant à la toupie.

Meurt à quinze ans.

Continuation de la puissance de Pépin, qui, — ainsi



qu'on peut le remarquer, — se prépare à user des monarques et à en changer autant que de chaussures.

CHILDEBERT III

SIXIÈME ROI FAINÉANT

Succède, à 11 ans, à Clovis III, son frère.

Toujours Pépin derrière la toile.

Childebert III est pourtant représenté comme un brave homme de monarque. Quelques historiens lui accordent même le surnom de JUSTE.

A ce sujet, les opinions sont partagées.

Ce surnom paraît plutôt lui venir du jugement suivant, que formula sur lui son époque :

« Bon garçon; mais comme intelligence, c'est un peu *JUSTE*. »

Childebert mourut des suites de la méprise qu'il com-



mit, en avalant le contenu d'un flacon *d'eau des fées*, qu'il avait acheté pour se teindre la barbe.

On cacha la véritable cause de sa mort à ses proches parents, qui ne l'apprirent que deux cents ans après.

DAGOBERT III

SEPTIÈME ROI FAINÉANT

Dagobert III, fils de Childebert III, fut proclamé roi à l'âge de onze ans.

Quand on lui apprit cette nouvelle, il demanda tout de suite :

— Y a-t-il des vacances?... Y va-t-on le jeudi?

Pépin mourut pendant son règne; mais comme tous les Pépins, il avait fait tige, et son fils Charles-Martel lui succéda.

Dagobert laissa un fils d'un an : Thierry IV, de Chelles,



qui donnait déjà de brillantes espérances, cherchait à séduire sa bonne, et appelait son père vieux mufle.

—

CHILPÉRIC II

HUITIEME ROI FAINEANT

Pour des raisons à lui connues, Charles-Martel, le maire du palais, ne jugea pas à propos de placer sur le trône le petit Thierry IV, de Chelles, bien que la succession de son père parût lui revenir de droit.

Charles-Martel donna pour raison au peuple que le petit n'était pas encore suffisamment propre et s'oublierait sur le velours du trône.

Le peuple, — qui était un gros futé à cette époque-là, — avala parfaitement la pilule sans faire de barricades; et Chilpéric II, fils de Childéric II, troisième roi fainéant, fut tiré d'une armoire de monastère, dans laquelle on l'avait serré, pour cause d'utilité publique, à la mort de son père.

On s'assura que pendant son séjour dans l'armoire, les vers ne s'étaient pas mis à ce monarque en conserve. Après lui avoir donné un bon coup de plumeau, on le planta autant d'aplomb que possible sur le trône, en lui maintenant la tête, qui avait pris un faux pli, au moyen de ficelles adroitement dissimulées dans une draperie.



Chilpéric resta dans cette position, sans se plaindre, tout le temps que dura son règne.

Pendant ce temps, Charles-Martel, maire du palais, fouillait dans les meubles de la patrie avec un sang-froid superbe.

*
* *

Chilpéric II mourut à Noyon, d'une indigestion de pain d'épices, ne laissant qu'un enfant.

Les opinions des historiens, sur la valeur de ce monarque, diffèrent essentiellement.

Velly prétend qu'il ne doit pas être mis au nombre des rois fainéants, puisqu'il était dans l'impossibilité de travailler, dormant régulièrement vingt-trois heures par jour.

Mézerai le traite tout simplement d'imbécile.

THIERRY IV

NEUVIÈME ROI FAINÉANT

Thierry IV fut, comme ses prédécesseurs, placé sur le trône à l'âge de sept ans, après avoir été préalablement empaillé par les soins de Charles-Martel, maire du palais.

Il resta dans cette position fatigante dix-sept années d'horloge, pendant lesquelles Charles-Martel continua de retourner à sa guise le fricot de l'État.

*
* *

On lui doit cette justice, c'est qu'il rendit au pays quelques services dans ces fonctions importantes.

Il fit, à différentes reprises, d'immenses hachis des Sarrasins qui, sous la conduite de leur chef Abdérame, voulaient absolument exproprier, à leur profit, les contrées méridionales de la France.

Dans les plaines de Poitiers, en 733, il en mit en brochette, au dire de plusieurs historiens, 375,000, ne perdant, lui, que 1,500 hommes.

Ce chiffre de 375,000 hommes hors de combat peut paraître exagéré au premier abord; mais, au second, on en rit à fendre son gilet de tricot.

En effet, il est difficile de ne pas penser qu'à ce compte-là, il eût fallu que chaque zouave franc tuât en moyenne 250 Sarrasins dans sa journée.

Et... sans fusil à aiguille, ça paraît corsé!...

*
* *

Le roi Thierry IV mourut à vingt-trois ans, laissant un fils.

Mais Charles-Martel ne jugea pas à propos de faire couronner ce jeune monarque, pensant probablement que la nation se passerait volontiers à l'avenir de ces *sires en cire*, qui ne servaient à rien qu'à tenir de la place dans les appartements, et dont l'entretien et l'*époussetage* coûtaient un prix fou.

*
* *

Charles-Martel mourut à cinquante-trois ans, laissant trois fils : Carloman, Pépin et Griffon.

Il partagea la monarchie entre les deux premiers, Carloman et Pépin, ce qui a fait dire qu'il fit pour cette injustice, une niche à Griffon.

De cette *niche* est venue l'idée de donner à quelques chiens le nom de *griffons*.

*
* *

Charles-Martel avait créé une décoration militaire pour ses soldats.

Cet ordre s'appelait l'ordre de la *Genette* et avait pour légende :

Exaltat humiles.

Traduction :

Il élève les humbles.

.... et s'en fait trois cent mille francs de revenu. Ça enfonce les éleveurs de lapins.

—

CHILDÉRIC III

DIXIÈME ROI FAINÉANT

Après cinq années d'interrègne, Pépin et Carloman, fils de Charles-Martel, se décidèrent à remettre sur le trône un monarque en terre glaise.

Ils déterrèrent, chez un brocanteur en souverains d'oc-



casion, Childéric III, âgé de douze ans, qu'on suppose être le fils de Thierry IV, précédent roi, et le plantèrent sur le coussin royal, en lui disant :

— Tiens-toi là.... et ne bouge pas; ça nous fera une contenance.

*
* *

Pépin et Carloman continuèrent alors tranquillement, comme deux bons associés de la rue du Mail, l'exploitation de la maison Childéric III et compagnie.

Comme leur père Charles-Martel, ils firent une énorme consommation de Sarrasins et les réduisirent complétement à l'état d'onguent.

*
* *

Au milieu des succès des deux associés, un dissident éclata entre eux.

On suppose que celui qui était chargé des écritures de la maison, ayant apporté quelque négligence dans ses fonctions, se trouva froissé des reproches de l'autre.

Bref, Carloman dit un jour à son frère :

— Eh bien ! puisque c'est comme ça, débarbouille-toi..., Je me fais moine.

— Frère !... fiche ton camp !... ça m'arrange, car j'ai mes vues.

Là-dessus, Carloman frappa sa cuisse du plat de la main, prit cent vingt-cinq francs dans la caisse pour ses



frais de route, et alla se faire couper les cheveux par le Figaro de l'abbaye du Mont-Cassin.

*
* *

Resté seul, Pépin mit ses deux pieds sur la table de sa salle à manger, en se disant :

— Quelle veine d'en être débarrassé !... Il devenait diablement gêneur !...

Et alors il se mit à ruminer son plan.

— C'est stupide, se dit-il; voilà soixante ans que les maires du palais gouvernent le pays, de père en fils, et pendant ce temps-là un roi de paille porte la couronne et

touche des appointements à ne rien faire!... Attends! attends un peu, mon bonhomme, nous allons arranger ça.

*
* *

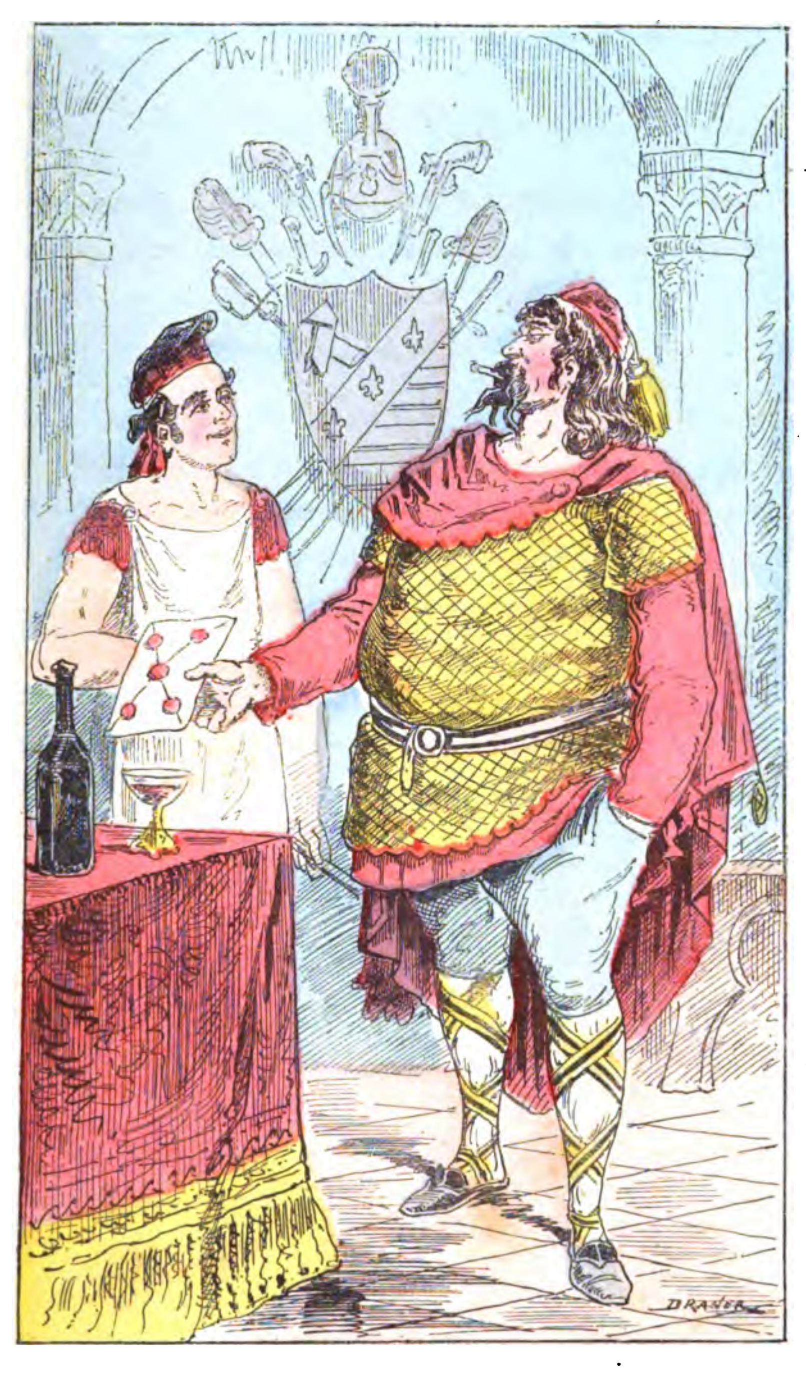
Pépin assembla le parlement, composé de beaucoup d'évêques, et lui demanda tout crument de l'élire roi.

Le parlement embarrassé se gratta le bout du nez; la question était effectivement délicate. Et le droit divin!...

— Ah! vous faites des manières! leur dit Pépin; c'est bon... c'est bon... je me passerai bien de vous.



Il prit tout simplement une feuille de papier à lettres, et écrivit au pape Zacharie :



PÉPIN LE BREF

ÉCRIVANT AU PAPE ZACHARIE

(D'après une photographie de NADAR)

*
* *

« Ma bonne vieille,

« Lequel doit régner, ou celui qui se donne un mal de « chien pour faire macadamiser les routes du pays, poser « des bornes-fontaines et des tuyaux à gaz; ou celui qui « porte le titre de roi, et n'est seulement pas capable de « rédiger une ordonnance pour le *musèlement* des « chiens?

« Répondez-moi vite, que *j'ôte* le petit Childéric, et fasse refaire les élastiques du trône à ma guise.

« A votre service en pareille circonstance.

« PÉPIN. »

*
* *

Le pape Zacharie répondit :

« Cher ami,

« Ainsi que l'a dit le bonhomme La Fontaine :

« La raison du plus fort est toujours la meilleure.

« Or, si tu te sens assez de biceps pour flanquer le pe- « tit Childéric en bas de son siége, le jarret assez so-

« lide pour y monter à sa place, et les reins assez sûrs « pour t'y maintenir, vas-y, mon fils, vas-y...

« Si tu réussis, les bénédictions du ciel ne te man- « queront pas.

« Je te la broie.

« ZACHARIE. »

*
* *

Pépin ne se le fit pas répéter.

Il scia une nuit les deux pieds de devant du trône, et Childéric en descendit, le nez en avant.

On l'enferma dans un monastère d'Allemagne, avec sa femme et un fils dont on n'entendit plus parler.

Ainsi finit, avec les rois fainéants, la race des Mérovingiens.

SECONDE RACE

DITE

DES CARLOVINGIENS

Comprenant 15 rois pour 235 ans d'existence

(16 ANS LA PIÈCE, L'UN DANS L'AUTRE)

752 A 987

PÉPIN, DIT LE BREF



ÉPIN, dit le *Nain* ou le *Bref*, que nous avons vu escamoter à son profit, et avec un rare bonheur, le dernier roi de la race mérovingienne, a été ainsi dénommé, parce qu'il n'était pas plus haut que M. Thiers, quoique planté sur ses reins comme un équarrisseur. Témoin ce qui lui arriva la première année de son règne :

Comme il assistait à un combat de bêtes féroces, il vit un énorme lion qui étranglait un taureau.....

— Qui de vous, dit-il en se tournant vers ses seigneurs, qui de vous, tas de crevés, ira délivrer le taureau?

A ces paroles électrisantes, tous les seigneurs, comme un seul homme... gardèrent le plus profond silence.

Pépin saute dans l'arène, tire son grattoir du fourreau,



et abat d'un seul coup la tête du lion et... celle du taureau.

— Suis-je digne, ajouta-t-il en se replaçant au milieu de ses courtisans, suis-je digne d'être votre roi?...

— Prince, répondirent-ils en masse, vous êtes un grand SAIGNEUR!...

Pépin le Bref tira son carnet et prit note du mot, pour l'envoyer au *Tintamarre*, dans lequel il écrivait sous le nom de Robert Briquet.

Cette action de Pépin demandait un *bon poing*...

L'histoire le lui donnera.

*
* *

Pépin profita d'un voyage que le pape Étienne III fit en France, à l'effet d'y renouveler ses provisions d'épiceries chez Potin, pour se faire couronner publiquement par lui.

Dans son for intérieur, il se gaussait parfaitement de cette cérémonie, mais il s'était dit :

— Ça fera bien pour la galerie.

Il profita même de l'occasion, pour faire admettre à la représentation ses deux fils Charles et Carloman, pensant, à juste titre, que la dépense ne serait pas plus grande pour trois que pour un.

Le pays grogna un peu du sans-gêne de ce procédé, arguant qu'il avait choisi le papa comme souverain, sans engagement à l'égàrd de sa progéniture. Mais Pépin tint bon, et son ami Étienne III aidant, le sacre eut lieu.

Pépin occupa une partie de son règne à passer et repasser en Italie, pour remastiquer le pouvoir du pape, qui laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la solidité.

Ça coûtait un prix fou; mais quand on a des amis!...

Ce monarque tenait des cours plénières pendant les fêtes de Noël et de Pâques. Il y paraissait habillé à neuf par la Belle Jardinière, y recevait splendidement ses seigneurs, et profitait de cette circonstance pour *livrer* de riches habits.

De cette coutume est venu le mot *livrée*.

Nos Frontins modernes ne se doutent guère, certainement, de l'origine de leurs capotes à boutons jaunes et de leurs chapeaux à cocardes.

Qu'ils soient fiers!... Ils descendent de la noblesse par le gilet galonné et la culotte de peau.

Prosper, Dominique et Lafleur sont vengés. Les Gaïfre, les Hunauld et les Tassillon ont été habillés par leurs maîtres....

*
* *

Pépin était hydropique.



Le produit de trois ponctions, qui lui furent faites par

un des aïeux de Nélaton, suffit à alimenter, pendant cinq années, les fontaines du faubourg Saint-Germain.

Mais il succomba enfin à l'excessive humidité de son tempérament, à l'âge de 53 ans.

Avant de mourir, il partagea ses États entre ses deux fils : Charles et Carloman.

Il en avait un troisième, nommé Gilles : il ne lui donna rien et lui ordonna d'avoir la vocation ecclésiastique.

La justice avant tout.

Il avait eu ces enfants de son épouse Berthe *au grand*



pied, ainsi nommée parce qu'elle en avait un plus grand que l'autre.

Plusieurs historiens ont prétendu, au contraire, qu'elle en avait un plus petit.

Les recherches que nous avons faites à ce sujet, en questionnant les descendants du cordonnier de la reine Berthe, dont un est établi rue de Lourcine, n'ont pu dissiper nos doutes sur cette grave question.

CHARLEMAGNE

Après la mort de Pépin le Bref, leur père, Charles et Carloman commencèrent à vivre en assez mauvais termes.

Le partage de la vaisselle, du linge et des chaussures de leur papa fut, dit-on, la cause première de leur mésintelligence.

Toujours est-il que bien souvent la douce Berthe, leur mère, eut toutes les peines du monde à les empêcher de se *horionner*.

Cependant, cette inimitié cessa... à la mort de Carloman, qui s'éteignit à la fleur de l'âge et à Villers-Cotterets, laissant deux fils, à qui Charles prit carrément l'héritage de leur père, pour leur éviter probablement les ennuis d'un partage.

Charles fut ainsi souverain de toute la France, circonstance à laquelle il dut de n'avoir aucune discussion avec ses voisins.

Il vécut d'abord avec une femme, nommé Himiltrude, dont il avait un fils — et peu à se louer.

Himiltrude, ayant eu avec sa belle-mère Berthe quelques discussions, à propos de la dépense du ménage, cette dernière décida Charles à répudier sa femme, et lui en amena une autre, nommée Hermengarde, sœur de Didier, roi des Lombards.

Charles l'épousa *à condition*, et ne tarda pas à la laisser pour compte à son frère.



Il prit enfin pour compagne Hildegarde, princesse

allemande, dont il avait distingué les talents pour la confection de la choucroute.

Ah!... c'était le beau temps de l'hyménée!...

On pouvait y goûter.....

Ça n'engageait à rien.

*
* *

Charlemagne conquit, pendant son règne, une grande quantité de lauriers sur le dos des Saxons, à qui il flanqua de formidables dégelées.

Il suivit aussi l'exemple de son père, en aidant le pape Adrien Ier à conserver son équilibre dans son royaume.

A la suite d'une *crasse* que lui avait faite Witikind, chef des Saxons, Charlemagne, furieux, se fit livrer 4,000 de ses soldats, et leur fit trancher la tête en sa présence.

On a prétendu que ce chiffre de 4,000 était exagéré. Du reste, il est à remarquer que les annalistes ont la toquade des zéros.

Comme ça ne leur coûte rien, ils en usent!...

Enfin, mettons les 4,000 Saxons de Charlemagne à un quarteron et demi, et n'en parlons plus.

*
* *

C'est ici le moment d'entretenir nos lecteurs de la fameuse histoire de Roland, neveu de Charlemagne, et de rétablir, dans ses justes proportions, la légende de Roncevaux et celle de Durandal.

*
* *

LÉGENDE DE ROLAND ET DE DURANDAL.

Roland ou Rotland était neveu de Charlemagne, qui le gâtait beaucoup, et répétait sans cesse, en le prenant sur ses genoux :

— Est-il gentil, ce crapaud-là!

Ces familiarités firent oublier à Roland le respect qu'il devait à son nononcle, et un jour, — il était alors sur le point d'épouser Alde la belle, — il poussa le sans-gêne jusqu'à poser sur le fauteuil du roi une tarte aux pommes, au moment où celui-ci allait s'asseoir.

Charlemagne se releva, vexé, — autant qu'humide, — en disant à son neveu :

— Elle est mauvaise, celle-là, galopin!...

Et il lui flanqua sa serviette à la figure.

Roland, perdant toute contenance, se précipita sur son



oncle, dans l'intention bien arrêtée d'en faire au moins deux.

Les courtisans présents à cette scène le retinrent.

Mais Charlemagne ne le retint pas, au contraire :

— Va-t-en !... lui dit-il, — en essuyant le fond de sa culotte... Va-t-en, propre à rien !... Une tarte toute neuve !... Tu n'es qu'un polisson !

Et Roland s'engagea dans les zouaves, où il se fit bientôt remarquer par sa bravoure... et sa mauvaise tenue.

*
* *

Charlemagne lui pardonna l'histoire de la tarte, et

l'emmena avec lui en Espagne, où il se rendit en 778, dans l'intention de se payer la ville de Saragosse.

Les Musulmans se prêtèrent peu à cette petite combinaison, et l'empereur fut contraint de revenir précipitam-



ment en France, avec ses troupes, dont il confia l'arrière-garde à Roland.

*
* *

Surprise, par trahison, dans la vallée de Roncevaux, par un coquin nommé Ganelon, l'arrière-garde, com-

mandée par Roland, fut taillée en copeaux, et Roland lui-même y fut occis.



Mais, avant de mourir, il accomplit des prodiges.

D'abord, avec sa Durandal, — un coupe-choux qui vous partageait une montagne de granit comme un gâteau de Savoie, — il trouva moyen d'abattre douze mille têtes, dans un bataillon composé de quinze cents Vascons ennemis.



Pressé par ses soldats d'appeler à son secours Charlemagne, en sonnant de son olifant, — magnifique trombone à piston, que son oncle lui avait bel et bien acheté 180 francs chez Sax, et qu'il portait toujours sur lui, on n'a jamais su pourquoi, — il refusa de le faire.

Mal lui prit de cet entêtement, car, accablé par le nombre, il fut écrasé, et se trouva bientôt seul dans la vallée, n'ayant plus pour compagnie que sa Durandal et son sax-horn.

*
* *

Il voulut au moins, avant de mourir, briser son glaive,



afin qu'il ne tombât point entre les mains de ses ennemis.

« *Point ne le put* » (style de la légende).

On voit encore à cet endroit des précipices de 800 mètres de profondeur, et à côté, des monts énormes.

Les précipices ont été produits par les entailles que

Roland fit à la terre, en la frappant de Durandal, et les monticules sont formés des mottes de terre que cet outil — comme on n'en fait plus — fit jaillir du sol.

Ces détails, que raconte l'histoire de Roland, sont vraiment incroyables, et pourtant....

Personne n'y croit.

*
* *

Enfin, voyant qu'il ne pouvait parvenir à ébrécher son bancal, Roland, exténué, prit le parti de souffler dans son ophicléide, en *sol* mineur, pour appeler son oncle.

« *Et de suite se mist dare dare à, dans le goulot, souffler.* » (Toujours style local.)

Il souffla tant.... tant.... et si fort, qu'il en fendit les tubes et le pavillon.



De là est venue cette expression, qui a traversé bien

des révolutions pour arriver pure jusqu'à nous :

« *S'en faire éclater le cylindre.* »

*
* *

D'après une version, il eut le temps, avant de mourir, de remettre à Baudoin, son frère, accouru à son secours, sa flamberge et son instrument de musique.

D'après un autre, ce fut Charlemagne lui-même qui arriva dans la vallée de Roncevaux pour recueillir les pieuses reliques de ce héros.

On prétend que le premier mot du monarque, en voyant son neveu étendu roide sur le gazon, et serrant sur son cœur son sax-horn, fut :

— Un si beau trombone!...

*
* *

Ici s'arrête la légende de ce fameux Roland, qui eut l'héroïque courage d'affronter ses ennemis, muni d'une arme invincible.

De même que le bouillant Achile fut sans peur, parce qu'il se sentait invulnérable, de même qu'une frégate blindée enfonce sans pâlir un petit navire marchand, de même Roland, à l'aide de son couperet fantastique, débi-

tait les Pyrénées en tranches et fauchait ses ennemis comme un champ de luzerne.

Il avait un sabre à aiguille; voilà toute l'affaire.

*
* *

La Turquie s'est flattée longtemps de posséder la fameuse Durandal de Roland.

La ville de Toulouse, — de son côté, — a montré son olifant.

Nous sommes en mesure d'affirmer que toutes ces exhibitions sont mensongères.

La Durandal de Roland a été adjugée à la compagnie des chemins de fer de l'Est qui en a fait faire des rails.

Elle a fourni une longueur de 715,063 kilomètres, et il en est resté un bout, avec lequel le chef de gare de Strasbourg s'est fait un sabre de garde national et un couteau à découper.

*
* *

Quant au fameux olifant, crevé par Roland dans la vallée de Roncevaux, c'est le premier piston du Grand Opéra qui le possède. — Il a été restauré et mis au nouveau diapason.

. Nous abandonnerons le domaine de la fiction, pour repiquer de nouveau une tête dans la réalité.

***

Charlemagne, on doit lui rendre cette justice, fut le premier monarque qui donna quelque essor aux lettres, qu'il cultiva lui-même.

Il faisait copier et recopiait de sa main les vieux manuscrits qu'il dénichait dans son grenier, tels que les *Contes de Perrault* et les *Mémoires de Thérésa.*

Il faisait quelquefois sa petite tournée dans les écoles mutuelles, pour s'assurer qu'on n'y jouait pas à la toupie pendant les heures des études.

On raconte même à ce sujet que, mécontant un jour du peu de progrès des jeunes étudiants qu'il rassemblait dans l'école de son palais, il leur tint ce langage :

***

« Propres à rien!... vous vous imaginez, parce que « vous avez le sac et que vous êtes les mioches les plus « huppés de mon royaume, que votre naissance et votre

« trois pour cent vous suffisent!... Vous croyez que vous
« n'avez nul besoin de vous instruire, et que vous pou-
« vez impunément mettre trois H dans le mot *clarinette,*



« sous prétexte que votre position vous permet d'aller
« cascader aux courses du Bois de Boulogne, avec des
« grues qui montrent leurs jambes jusqu'à la cheville,
« en commençant par la tête, dans la *Biche au Bois...*
« Vous ne pensez qu'au lansquenet, aux caboulots, à la
« femme à barbe et au bal Bullier!... Mais, prenez-y
« garde... je vous le jure sur la tête d'Offenbach!... je
« ne fais aucun cas de vos titres ni de vos monacos... Si
« vous ne vous mettez pas de suite à me copier votre
« Lhomond et votre Henri Martin, vous n'obtiendrez
« jamais rien de moi, pas même une place de garde-
« champêtre! Entendez-vous, tas de galopins?... »

Ces nobles paroles sont assurément les plus belles qui aient jamais été prononcées par ce monarque.

Outre le sentiment qu'elles expriment, elles sont empreintes d'une élégance de style qui servit souvent de modèle aux écrivains des siècles suivants, entre autres à Fénelon. (Voir *les remontrances de Mentor à Télémaque.*)

*
* *

Charlemagne avait une bibliothèque... qui lui servait aussi de buffet et de salle à manger.

La nuit, il se relevait pour étudier le cours des astres, — quand il avait pris le soir des pilules Dehaut.

Il parlait plusieurs langues : le maubertois, le lorrain et l'auvergnat. Dans les discours solennels, il mêlait les trois idiomes.

Il avait formé une académie dans son palais; on se réunissait le mardi soir autour du poêle, et là, en faisant griller des marrons, on jouait des charades et on commentait Timothée Trimm....

Chacun des membres s'était décoré de quelque nom illustre de l'antiquité; il y avait Homère, Horace, etc.

Charlemagne s'était humblement baptisé DAVID....

Pourquoi pas VICTOR HUGO?

*
* *

La toquade des savants était de faire des vers. Autant que possible, ils les faisaient rimer : mais quand c'était par trop gênant, ils accouplaient sans aucun scrupule *phosphore* avec *moutarde*.

Quant à la mesure et à la cadence, ils trépignaient dessus avec une bonne foi et un ensemble, qui ne se sont jamais retrouvés depuis dans aucune réunion d'orateurs politiques, pas même à Versailles.

Si un mot faisait loucher leur versification, ils vous en mettaient la moitié au commencement du vers, et l'autre à quinze mètres plus loin;..... ça ne faisait pas un pli.

Les mots trop longs,..... ils divisaient ça comme de la galette.

*
* *

Exemples authentiques :

Alcuin, — un des Viennet du temps, qui, par parenthèse, avait pris modestement le nom d'Horace, — écrit en vers à un de ses amis :

« *En des sons étrangers* T'ENTRE *voulant* TENIR. »

Nos lecteurs ont compris que cela voulait dire :

« *Voulant t'entretenir*. »

Et cette autre, qui est l'épitaphe de Charlemagne :

« *Le vingt-huit* JAN, *il quitta* VIER *la terre.* »



Comme on peut le voir par ce qui précède, les savants de ce temps-là n'avaient pas encore inventé la liberté de



la boucherie, mais, à coup sûr, ils s'étaient payé celle de l'hémistiche.

Nos poëtes aujourd'hui se font autrement que cela les esclaves de la mesure et de la rime.

Ils ne prennent de licences qu'à l'égard de la raison; mais ils lui en font quelquefois voir de dures.

*
* *

Voici quels étaient, du temps de Charlemagne, les principaux systèmes astronomiques adoptés :

La lune n'éclaire la terre que la nuit; elle a des habitants, mais elle n'a pas de marchands de contre-marques.

Les étoiles sont des étincelles, restées suspendues en l'air, à la suite d'un grand feu d'artifice, tiré sur les hauteurs du Trocadéro, à l'occasion de la première dent de Clovis.

Le soleil est une grosse lampe à esprit de vin, que l'ordonnateur allume le matin pour faire sa cuisine, et éteint le soir en allant se coucher.

Les jours où il n'y a pas de soleil sont ceux où le grand ordonnateur mange froid.

*
* *

Le ciel est rond et concave comme un ballon en caoutchouc; la terre, immobile, est placée à son centre.

Cependant la terre tourne sur elle-même, — quand il y a du vent.

On n'était pas fixé sur la forme de la terre; les uns la disaient ronde, et les autres carrée; enfin quelques as-

tronomes prétendaient qu'elle avait la forme d'un casque de lancier.

Les médecins commençaient à faire des leurs.



Charlemagne s'en servait peu. Il vécut longtemps.



Un jour de Saint-Pierre, le pape Léon, à qui Charlemagne avait rendu quelques services, en faisant consolider, par son ébéniste, le pied de son trône, s'approcha de lui et, devant le peuple, le proclama empereur d'Oc-



cident. Charlemagne, à cette nouvelle, versa un pleur de surprise et de joie.

Aucun historien n'a mis en doute la sincérité de la joie; quant à la surprise,... on n'a jamais su au juste à quoi s'en tenir.

*
* *

Sous Charlemagne, les jugements de Dieu, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, existaient encore.

On se payait des factures à coups de sabre.

Et en cas d'adultère, l'amant donnait au mari, comme compensation, une estocade qui lui enlevait le nez.

Ça se fait encore de nos jours; seulement, ce n'est que toléré.

*
* *

Charlemagne mourut à Aix, à l'âge de soixante-douze ans, laissant, comme unique héritier, son fils Louis, qui se partagea l'empire à lui tout seul, donnant pour la première fois, depuis l'établissement de la monarchie, l'exemple de l'entente la plus cordiale avec ses frères, — morts, du reste, depuis longtemps.

—

LOUIS Ier

DIT LE DÉBONNAIRE

Louis Ier a été surnommé *le Débonnaire*, moins à cause de son extrême bonté que pour son peu de caractère.

Il avait une confiance aveugle en tout le monde, aurait prêté cent sous à monsieur Haussmann, croyait à tout ce qu'on lui disait et à l'efficacité de l'eau de Lob.

Cette crédulité fut cause des nombreux ennuis qu'il eut à subir pendant le cours de son règne.



Louis le Débonnaire nous est généralement représenté comme un homme grand, adroit, gracieux, instruit même, aimant la musique, jouant passablement sur son Érard le

quadrille des lanciers, et fréquentant les spectacles, notamment les Bouffes-Parisiens.

Du reste, sobre et frugal, déjeunant au besoin avec un demi-quart de jambon et un pain de deux sous; chaste, religieux et aimant à faire l'aumône lui-même.

Comme chef de bureau ou directeur d'une compagnie d'assurances quelconque, ces différentes qualités en eussent certainement fait un citoyen assez réussi.

Mais comme monarque,... ce n'était plus ça du tout, du tout.

Sa faiblesse de caractère, son imprévoyance et son défaut de jugement firent successivement échouer tous les projets qu'il eut le malheur de concevoir.

Louis fit pourtant une bonne action :

* * *

Les évêques, les abbés, et même les abbesses de ce temps-là avaient une singulière toquade : D'abord, en vertu du principe évangélique qui prescrit l'abnégation et la pauvreté, ils avaient des palais, des cours, des trésors, etc., etc., et poussaient le luxe jusqu'à se servir de mouchoirs de poche.

De plus, ils levaient des armées à leurs frais, et paraissaient en personne à la tête de leurs troupes, — même

les abbesses, — ce qui occasionnait un faste insolite et des coutumes dissipées, un peu canailles, et souvent licencieuses, — que les prélats rapportaient dans leurs palais, et les abbés et abbesses dans leurs monastères.

Louis fit des règlements sévères pour réprimer ces désordres, mesure qui ne lui attira pas positivement toutes les sympathies du clergé, mécontent de voir déranger ses petites habitudes.

*
* *

Louis eut trois enfants, — et considérablement à se plaindre, — de sa première femme Ermengarde.

Dès leur enfance, il leur partagea tous ses États, ce qui était passablement godiche, puisqu'il pouvait lui arriver d'autres marmots.

Effectivement, s'étant marié en secondes noces avec Judith, — (rien de la famille de celle qui guillotina Holopherne avec un grand couteau et un grand sang-froid), — il en eut un fils nommé Charles.

Ayant disposé de tous ses biens avant ce supplément de progéniture, Louis le Débonnaire eut un mal de tous les diables à décider ses autres fils à se serrer un peu, pour faire une petite place au nouveau-né.

Il y parvint d'autant plus difficilement, qu'il avait donné



la plus belle part à son aîné, Lothaire, qui était un très-mauvais coucheur et ne voulait rien entendre.

On raconte qu'un jour, le roi, consterné du mauvais vouloir de ce prince, se serait écrié : — Oh ! ce Lothaire !... je voudrais bien l'*ôter !...* *(*Henri Martin *: tome Ier, page 376, dans le bas de la feuille, un peu sur la gauche.)*

*
* *

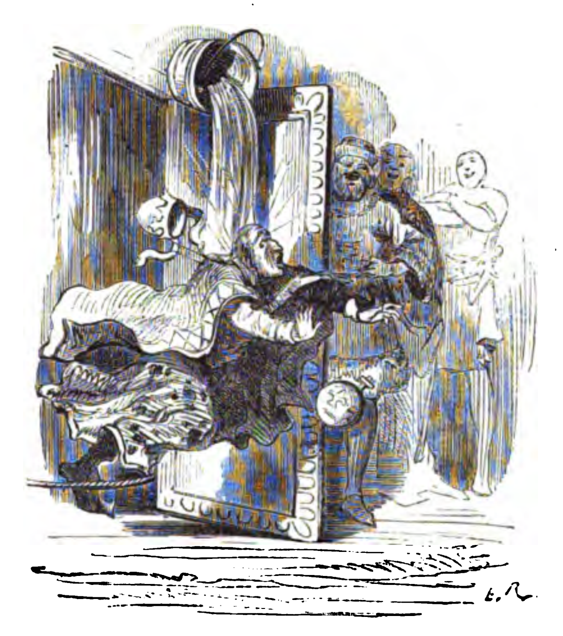
La principale occupation de Louis le Débonnaire fut de se faire détrôner par ses amours d'enfants.

Trois fois par semaine, régulièrement, ce pauvre monarque en stéarine était carrément flanqué à la porte par ses fils; et trois fois par semaine aussi il remontait sur sa chaîse percée, et pardonnait à ses chers poupons, qui recommençaient tout de suite.

Ce que c'est que de bien élever ses enfants !

Lothaire fut le plus acharné contre lui.

Pour prendre sa place, il le força à abdiquer et à confesser publiquement des crimes imaginaires, ce que son



papa fit de la meilleure grâce du monde ; on n'est pas plus coulant.

Louis parut devant le peuple, en chemise, l'épée au côté... Il lut à haute voix la confession qu'on lui avait préparée, et dans laquelle il reconnaissait avoir fait les quatre cents coups, mis ses bas à l'envers, bu à même les bouteilles, appris en cachette *Rien n'est sacré pour un sapeur ;* enfin, toutes sortes d'horreurs.....

Quelque temps après, les choses tournèrent, et ce fut au tour de Lothaire à demander publiquement pardon à papa.

*
* *

En relisant l'histoire de ces époques glorieuses et stupides, on est saisi d'un sentiment d'admiration qui va jusqu'au haut le cœur inclusivement.

Ces fils respectueux, occupant leurs loisirs à tendre des ficelles dans les jambes de leur père, pour lui faire se casser le nez;

Ce père bon enfant, subissant les petites volontés de messieurs ses fils, s'humiliant devant eux, abdiquant aujourd'hui, rattrapant le sceptre au vol demain, se laissant encore choir du trône après-demain, et ainsi de suite....

C'est splendide!...

De nos jours, pour admirer d'aussi brillantes épopées, il faut aller jusqu'aux Guignols des Champs-Élysées.

Et encore!...

*
* *

Louis le Débonnaire eut aussi quelques petits... chagrins domestiques avec Judith, sa seconde femme.

Avouez qu'avec une tête pareille, ça ne pouvait pas lui manquer.

Le cheveu qu'il trouva dans son hyménée fut un certain Bernard, comte de Barcelone, qu'il avait mis, — à

l'instigation de Judith, — à la tête des affaires de l'empire.

Il avait une grande confiance en ce Bernard, — c'est toujours comme ça, — et chaque fois qu'il s'absentait de chez lui, il lui répétait en partant :

— Mon cher,... je compte sur vous pour faire aller la machinette ; faites comme si je n'étais pas là.

Bernard s'acquittait parfaitement de la commission....

Seulement....



Dans son zèle, il étendait les attributions de son mandat.

*
* *

Les fils de Louis, ayant eu vent de la conduite de Judith, leur belle-mère, n'eurent rien de plus chaud que de lui faire une scène à tout casser; ils détrônèrent leur

père, — c'était bien la quarante-neuvième fois, — et envoyèrent Judith dans un couvent.

Peu après, Louis remonta sur le trône; — ce petit exercice était nécessaire à sa santé, — et son premier soin fut de rappeler Judith près de lui.

Mais, avant de la recevoir, — il exigea qu'elle se purgeât, — par un serment public, — des accusations d'adultère dirigées contre elle.

On pense bien qu'elle ne refusa pas au monarque cette petite satisfaction, à laquelle il paraissait tenir beaucoup, et qui devait lui coûter si peu, à elle.

— Je jure, dit-elle, je jure que je n'ai rien à me reprocher; si ce polisson de Bernard m'a quelquefois manqué de respect, c'est que j'étais occupée à autre chose, et je ne m'en serai pas aperçue.

Louis le Débonnaire embrassa sa femme au front, — et lui dit :

— Chère amie! je savais bien que tu étais pure....

— Parbleu!... répondit la reine, — en faisant le grand écart, — aurais-tu dû en douter?

*
* *

Bernard, de son côté, voulut se purger de l'accusation qui avait pesé sur lui, et il demanda le combat singulier. Le roi le lui accorda.

Il parut dans l'arène sans gilet et en pantalon de coutil.

Là, il retroussa les manches de sa chemise, cracha dans ses mains, et se mit en garde, en criant aux seigneurs qui l'environnaient :

— Chevaliers et barons!.... que celui d'entre vous qui m'accuse de trahison envers mon empereur et d'irrévérence à l'endroit de ma souveraine, descende dans la lice!... Dieu, mon droit, et l'art de la savatte aidant, je



lui casse la mâchoire d'un coup de soulier dans les reins!

Bernard, passant pour très-fort au chausson, et ayant été remis en faveur par l'empereur, aucun seigneur ne releva ce noble défi. Il fut proclamé innocent et comblé d'honneurs, pendant que Judith se tordait les côtes de rire dans sa tribune, en disant :



— A-t-il du toupet, ce chenapan-là !



Ce procédé de justification n'est-il pas admirable dans sa simplicité !

De nos jours, pour le cas d'adultère le plus insignifiant, on fait une affaire des cinq cents diables, on entasse des rames de papier timbré, on entend des témoins par quarterons ; ça n'en finit pas...

Avec le système de ce temps-là, au contraire.

Admirez ce mécanisme ingénieux et peu compliqué : La femme coupable dit tout simplement :

— C'était *pour de rire.*

L'amant tape sur sa cuisse, en disant à son tour :

— C'est faux!... et comme preuve, le premier qui a l'air d'en douter, je lui poche un œil!

Et l'affaire est entendue; tout le monde est content.

Quelles réformes à faire, grands dieux!..... dans notre jurisprudence.

*
* *

Charles mourut enfin, à l'âge de soixante-douze ans, d'un panaris, que la mollesse et l'indécision de son caractère firent dégénérer en fluxion de poitrine.

Ainsi que nos lecteurs ont pu le voir, le règne de ce prince ne fut qu'un énorme partie de Quatre-Coins, jouée entre lui et ses fils.

Partie dans laquelle il fut souvent le pot.

Sa conduite doit être un enseignement et un exemple salutaires pour les pères trop faibles.

Si Louis le Débonnaire, à la première peccadille de ses enfants, les eût enrôlés comme mousses à bord du *Vauban*, il se fût épargné bien des ennuis.

CHARLES II

DIT LE CHAUVE

AN 840

Charles II était le plus jeune des fils de Louis le Dé-



bonnaire, ce qui ne l'empêcha pas de rouler ses autres frères, et de rester maître du terrain.

Les causes qui l'ont fait surnommer *le Chauve* sont encore inconnues.

Cependant, la plupart des historiens s'accordent à penser que c'est parce qu'il avait perdu ses cheveux.

Nous leur laissons la responsabilité de cette interprétation.

*
* *

Afin de continuer les traditions de leur famille, Charles

le Chauve et ses frères se battirent comme des chiffonniers.

A chaque instant, et pour le motif le plus puéril, ils se prenaient aux cheveux....

Genre de combat qui devait toujours tourner à l'avantage de Charles le Chauve, puisqu'il n'en avait pas plus que la boule de cuivre d'une rampe d'escalier.

*
* *

Lothaire, son frère, que nous avons vu si turbulent sous le règne de Louis le Débonnaire, fut aussi le plus acharné crampon de Charles le Chauve; mais il reçut en 845 une si belle trépignée, dans la plaine de Fontenay,



qu'il prit enfin le parti de se retirer chez lui, à Aix-la-Chapelle, pour y bassiner ses horions avec de l'alcool

camphré, et se faire poser par sa femme de ménage quelques cataplasmes dont le besoin se faisait vivement sentir.

Dans cette bataille de Fontenay, il resta, — au dire de plusieurs historiens, — cent mille hommes sur le champ de bataille.

Cent mille hommes !...

Dans cinq cents ans, nul doute que le nombre des victimes de Solférino ne soit porté à 58 millions par les annalistes de l'avenir.

L'histoire est une grande cancanière.

On enterra les 100,000 morts de Fontenay sur l'emplacement même du combat.

Et nous mangeons avec beaucoup de plaisir, aujourd'hui, les asperges produites par ce terrain-là....

*
* *

C'est sous le règne de Charles le Chauve que les Normands commencèrent leurs débarquements et leurs razzias sur le sol de la France.

Nous les retrouverons plus tard.

*
* *

En 863, Lothaire, frère de Charles le Chauve, qui

avait passé son existence à se quereller avec tout le monde, pour ajouter à ses États quelques bribes de terrain à vingt-cinq sous le mètre, fut pris tout à coup de repentir et de dégoût des jouissances humaines.

Il déposa ses couronnes et se retira dans l'abbaye de



Prim, après avoir réuni ses enfants autour de son fauteuil à roulettes, et leur avoir fait un bout de morale.

Les enfants de Lothaire firent semblant d'écouter les jérémiades de leur papa; mais au fond ils pensèrent ce qu'ils voulurent, et en sortant ils se dirent :

— Le vénérable auteur de nos jours se fait ermite, tout simplement parce qu'il se fait vieux.... Il fait maintenant le dégoûté sur le haricot de mouton de la gloire, parce que son estomac débile ne le digère plus bien; c'est en somme une affreuse balançoire. Si papa a une gastrite, ça ne peut pas empêcher de manger ceux qui ont encore un bon estomac.

*
* *

Et ces braves bambins n'avaient pas trop tort.

Ces conversions *sur le tard*, que nous retrouverons d'ailleurs souvent dans le cours de cette histoire, — ne sont-elles pas tout simplement

Les indigestions de la gloriole?

Qu'on y prenne garde!...

Il y a danger peut-être à s'intéresser à ces revirements de cœurs, blasés par les succès et la puissance.

Ces existences, qui sont d'énormes orgies de crimes, ne sont pas le moins du monde purifiées par l'infusion de tilleul du cloître.

*
* *

De même que Charles le Chauve avait conspiré contre son père, ses enfants conspirèrent contre lui.



C'était une habitude qui se léguait, en même temps que l'irrigateur de la famille.

*
* *

Il eut un différend avec Louis, roi de Germanie, un de ses neveux, au sujet d'un lopin de terre qu'il voulait chiper à ce dernier, ou à propos d'une question de mur mitoyen; on n'a jamais su au juste.

Louis proposa de prouver son bon droit par trente témoins qui devaient se soumettre, selon l'usage du temps, à la triple épreuve de l'eau froide, de l'eau chaude et du fer ardent.

Charles le Chauve accepta, et l'on procéda, séance tenante, à l'opération, de la manière suivante :

Dix témoins furent plongés, bien garrottés, dans une cuve pleine d'eau.

Si Louis avait raison, ils devaient surnager.

Dix autres furent plongés dans une cuve d'eau bouillante.

Ils devaient en sortir transis.

Enfin, les dix derniers témoins durent marcher lentement, pendant deux heures un quart, avec des brodequins de fer rougi, ayant aux mains des gants de peau de Suède en fonte sortant de la fournaise.

Et ce, sans que le tout laissât une seule trace sur leur corps.

*
* *

Au grand étonnement de la galerie, les trente champions de Louis sortirent victorieux de cette épreuve.

Ce qui atténue singulièrement le mérite des inventeurs modernes de la cloche à plongeur, et celui de l'homme incombustible, qui fit naguère à Paris de si curieuses expériences.

On peut se rendre compte, par le récit qui précède, que ces industriels, — qui se poussent un col énorme, croyant

avoir trouvé quelque chose de neuf, — ont été devancés depuis des siècles dans leurs découvertes.

Il est même hors de doute, d'après cet exemple, que la plupart des merveilles, dont notre siècle s'enorgueillit outre mesure, ont eu des précédents très-anciens.

Bien certainement, en fouillant avec soin dans les tiroirs de ce vieux bahut qu'on appelle l'histoire, on trouverait la trace, sous les Mérovingiens, de la découverte de l'électricité, des bas à varices, de la vapeur et du seltzogène.

*
* *

La réussite des champions imperméables et incombustibles de Louis convainquit Charles le Chauve de l'illégitimité de sa cause.

Avec la bonne foi qui caractérisait ces époques reculées, il fit semblant de se conformer à la solution des épreuves, et, feignant de tourner les talons en acceptant sa position, il revint brusquement sur ses pas, et tomba à bras raccourcis sur son neveu Louis.

Mais celui-ci, qui était probablement prêt à en faire autant, si les cuves d'eau chaude et autres accessoires ne lui eussent pas été favorables, se tenait sur ses gardes, et rossa son déloyal frangin, qui ne l'avait pas volé.

*
* *

Nos lecteurs, dans leur sagesse, — vont assurément se demander à quoi servaient alors les épreuves de l'eau et du feu, puisque la partie condamnée ne s'y conformait pas, et qu'il fallait, de toute façon, en arriver aux gifles.

Cette question, que nos lecteurs chéris se posent, nous nous la posons aussi....

Seulement, nous ne pouvons pas y répondre.

*
* *

Charles le Chauve mourut à 54 ans, dans un petit village des Alpes, où il était allé faire de l'herbe pour ses lapins, et aussi défendre un tantinet le pape, dont le royaume était encore menacé, — comme par hasard!...

Protéger le pape, en ce temps-là, était aussi un tic patrimonial.

Charles mourut empoisonné.

Les uns ont attribué ce crime à son médecin Sédécias.

D'autres, à Richilde, sa femme, qui avait été sa maîtresse, du temps de sa première épouse.

Heureux temps!... Ce n'était pas avec des canifs de

treize sous qu'on faisait de son contrat de mariage une écumoire; c'était avec des hallebardes!...

Bref, que Charles ait été empoisonné par sa maîtresse, c'est possible.

Qu'il l'ait été par son médecin, c'est encore plus probable.

Tous deux étaient dans l'exercice de leurs fonctions.



Charles le Chauve fut peu regretté de son peuple en général, et des coiffeurs en particulier.

Après lui commença la décadence des Carlovingiens...

Et il n'était pas trop tôt!

LOUIS II

DIT LE BÈGUE

AN 877

Louis le Bègue eut au moins autant de difficultés à obtenir la couronne de son père, qu'il en avait à articuler d'un seul jet et sans répéter la même syllabe :

« *Je suis un original qui ne se désoriginalisera jamais.* »

Ou bien encore :

« *Petit pot de beurre, quand te dépetipodebeurreras-*
« *tu? Je me dépetipodebeurrerai, quand tous les petits*
« *pots de beurre se dépetipodebeurreront.* »

*
* *

Richilde, sa belle-mère, qui était en possession du testament de Charles le Chauve, pouvait lui être hostile, en l'annulant et en en précipitant lès morceaux dans le grand égout collecteur.

Possesseur aussi de la couronne, de l'argenterie, des hardes et de la literie du défunt, elle pouvait les remettre à tel de ses fils qui lui conviendrait.

*
* *

Elle se décida en faveur de Louis le Bègue, qui reçut le *baluchon* avec transport, en disant à la reine :

O Ri... ô Ri... ô Richilde!... que... que... je vous... je vous re... re... mer... mercie! Soyez assu... su... rée... que... que...

— Assez! — interrompit Richilde, en lui posant



l'édredon du défunt sur la bouche. Quel éteignoir que ce petit-là!...

*
* *

Les troubles qui agitaient l'Italie forcèrent le pape Jean VIII à venir en France.

On remarquera avec quelle facilité, en ce temps-là, les papes faisaient leur Lariboisière de notre cher pays.

On peut dire, sans prétention aucune, que nous avons eu longtemps le monopole de la fourniture et de la pose des cataplasmes et des ventouses, appliqués sur cette monarchie, alors bien faible de constitution.

Ceci n'est pas un reproche.

Louis le Bègue profita du voyage de Jean VIII pour se faire couronner.

Encore un tic nerveux du temps.

*
* *

Il se maria secrètement à la fille d'un comte, nommée Ansgarde, qu'il répudia très-carrément pour épouser Adélaïde.

Il resta fidèle à sa dernière épouse,... peut-être bien parce qu'il mourut deux mois après l'avoir épousée.

En tout cas, c'est gentil.

Louis le Bègue était faible de tempérament; il fit peu de chose et fut surnommé « le Fainéant. »



On le voit, ce prince était bien partagé par la nature : Bègue et flâneur!... il ne lui manquait plus que de têter son pouce.

LOUIS III ET CARLOMAN

AN 880

Malgré les dispositions de leur père Louis le Bègue, Louis III et Carloman eurent toutes les peines du monde à se faire octroyer la couronne.

Il se trouva des mécontents, qui prétendirent que la France, étant menacée sans cesse par les Normands, ce n'étaient pas des gamins qu'il fallait mettre sur le trône, mais des hommes faits.

Il y a toujours des gâteux qui viennent vous tenir des raisonnements impossibles.

Bref, ils furent couronnés sous la raison sociale :

LOUIS III, CARLOMAN ET Cie.

Ce qui procura aux Normands, qui les guettaient,



la facilité de se fixer un peu plus chez nous.

*
* *

Les deux rois associés eurent une fin malheureuse et presque analogue.

Louis III poursuivait un jour une jeune fille qui fuyait ses emportements. — Son cheval, qui probablement avait des sentiments plus honnêtes que lui, — l'entraîna sous



une porte basse, — par la porte Saint-Denis très-probablement, — et il s'y brisa les reins.

La famille de la jeune personne, si miraculeusement sauvée du déshonneur, adopta, dit-on, le coursier vengeur, et lui constitua une rente de 1,200 francs, reversible

sur la tête de ses enfants, — après s'être assurée qu'il n'en pouvait plus avoir.

* *
*

Son frère Carloman, lui, fut tué à la chasse par un



sanglier, auquel il était dans l'intention d'en faire autant, s'il l'eût attrapé.

Les historiens ont diversement interprété la conduite de ce sanglier — régicide.

L'opinion la plus répandue est que tout autre sanglier, à sa place, eût agi de la même manière envers son monarque.

D'autant plus qu'il a été parfaitement établi que Car-

loman, en poursuivant ainsi ce porc des bois, avait complétement négligé de se faire reconnaître par lui....

Ah! s'il lui avait dit :

— Je suis le roi!...

Mais il ne le dit pas.

Alors, le sanglier, pas plus bête qu'un autre, se tint ce simple raisonnement :

— A toi-z-à moi!... Tiens bien ton bout, chacun pour son compte!

*
* *

Ainsi, nous voyons ces deux rois se faire démolir : l'un en poursuivant une pauvre femme, l'autre en traquant un sanglier.

Le jour où ce désagrément leur est arrivé, nul doute qu'ils eussent échappé à ce danger s'ils avaient présidé leur conseil des ministres aux Tuileries et s'étaient occupés, selon leur devoir, à examiner le meilleur système de fusil à aiguille.

Ces deux princes moururent sans enfants.

C'est dommage... une si jolie espèce!...

CHARLES LE GROS ou LE PHOQUE

AN 884

Charles le Gros était parent, mais très-éloigné, très-éloigné de ses prédécesseurs Louis III et Carloman.

L'héritier légitime du trône était le fils posthume de Louis le Bègue; mais comme ce jeune prince se trouvait en nourrice et n'était pas encore suffisamment propre, on donna la couronne à Charles le Gros.

Comme on va le voir, le choix était heureux :

Charles était haut comme un pain de sucre; mais il rachetait l'insuffisance de sa taille, en ayant les jambes plus cagneuses qu'Esope, et un ventre si volumineux qu'il



était obligé de le faire porter à part, quand il se dérangeait.

Il avait, avec cela, des varices énormes, un bras plus long que l'autre, et des pieds monstrueux.

Plusieurs auteurs ont dit qu'à ces nombreux agréments il joignait encore.... Enfin, qu'on avait souvent remarqué son matelas et sa paillasse, séchant à sa fenêtre, le matin, au soleil...

*
* *

Le côté moral de notre homme était, du reste, assez en harmonie avec son physique.

Il avait l'esprit obtus, au point d'apprendre par cœur les faits divers du *Constitutionnel.*

Il était défiant et ombrageux, ce qui lui servait à se faire rouler le mieux du monde par sa cuisinière et son tapissier.

Enfin, il avait une migraine continuelle, qui finit par dégénérer carrément en une volumineuse *araignée dans le dôme.*

À part ces quelques détails, c'était le gentilhomme le plus accompli de son royaume... comme idiot.

*
* *

Une fois pourtant, il voulut faire preuve d'initiative.

Il avait des traités avec les Normands; sous prétexte

de les faire ratifier, il attire les principaux chefs dans une embuscade, et leur fait trancher la tête.

*
* *

Une autre fois, les Normands faisaient le siége de Paris. Charles accourt avec son armée, et au moment où il n'avait plus qu'à souffler dessus pour les écraser les uns sur les autres, il leur donne de l'argent, des terres et tout ce qu'ils demandaient.

C'était son hanneton qui le travaillait, le cher homme!

Néanmoins, la nation fut tellement outrée de cette manière de défendre ses intérêts, qu'elle abandonna son souverain.

Ingrate patrie!...

*
* *

Enfin!... chose peut-être unique dans nos annales, on vit ce roi détrôné, et renvoyé sans un sou dans son porte-monnaie, ni un seul gilet de flanelle dans sa malle, en être réduit à accepter une place de bedeau, que lui offrit Huitpert, archevêque de Mayence....

On vit ce monarque recoudre lui-même les boutons de sa culotte, faire sa cuisine et laver sa vaisselle.

Grand exemple pour les souverains qui ont la folie de ne pas conserver leur raison!...

*
* *

Il mourut donneur d'eau bénite dans un village de Souabe, les uns disent de chagrin, les autres de poison.



Mézeray prétend que, s'étant un jour confectionné, en même temps, une panade et un cataplasme à la graine de lin, il avait confondu, — et que le médecin, prévenu trop tard, aurait déclaré que le seul moyen de le sauver était de remettre le cataplasme et la panade à la place qu'ils devaient occuper, en retournant vivement le corps du roi, comme on retourne la manche d'un paletot pour la doubler.

Cette opération rata.

Charles le Gros ne laissa pas d'enfants, et n'en marqua après sa mort aucun regret.

EUDES

AN 888

A la mort de Charles le Gros, une occasion superbe se présentait de rendre enfin la couronne à ce pauvre petit Charles, fils de Louis le Bègue, qui, tout fils de roi qu'il était, se voyait défiler devant le nez une série de monarques en ruolz.

Malheureusement, le petit n'avait encore que dix ans, et on le laissa à ses billes et à son cerceau, en nommant roi, par à peu près, Eudes qui était fils de Robert le Fort.

*
* *

Eudes était un tout petit peu de la famille.

En cherchant bien, on avait trouvé qu'il avait eu pour oncle le beau-frère de la tante du cousin de la sœur d'un des aïeux de Louis le Bègue.

Ça suffisait.

*
* *

Eudes signala le commencement de son règne, en re—

foulant les Normands qui se rapprochaient de plus en



plus de Paris, et en les envoyant voir là-bas — s'il y était.

Il distribua avec profusion, aux seigneurs dont il croyait avoir besoin, des fiefs, des abbayes, des bons de pain et du linge de corps.

Il avait rudement raison de ne pas se gêner; c'était le peuple qui payait.

EUDES ET CHARLES III LE SIMPLE

Pendant ce temps, Charles le Simple avait grandi, et l'on insinua à Eudes qu'il était temps de lui faire une petite place sur le trône.

Eudes refusa de se serrer, en prétendant qu'on serait trop gêné à deux sur ce siége.

Le pays fut de cet avis, et pour le lui prouver, il le ficha en bas du meuble en question.

Eudes en mourut de chagrin, et Charles le Simple s'installa carrément, en se disant :

— Nom d'un chien, ce n'est pas sans peine !

CHARLES LE SIMPLE

AGÉ DE 20 ANS

Pendant le commencement du règne de Charles le Simple, les Normands s'implantaient de plus en plus en France.

Ils étaient commandés par un nommé Rollon, qui s'était, sans plus de gêne, établi à Rouen, où il menait un petit train de maison très-convenable.

Ce chef était, dit-on, juste et sévère avec ses soldats.

On raconte que pour éprouver ses guerriers, il faisait suspendre à des arbres des bracelets d'or, et que ces bijoux y restaient des mois entiers sans être volés.

On s'est demandé souvent si la réussite de ces épreuves

prouvait la probité des soldats de Rollon, ou tout simplement leur crainte d'être pendus.

Nous penchons volontiers pour cette dernière supposition.

*
* *

La Légende rapporte aussi qu'un de ces arbres, se trouvant en pleine séve, au moment où on l'orna de bracelets en or, s'identifia si bien avec ce nouveau fruit, que les bracelets grossirent à l'automne, comme l'eussent fait de simples pommes.

On prétend qu'un propriétaire des environs de Rouen possède encore, de nos jours, dans son jardin, un descendant de cet arbre, et que, tous les ans, il fait une ample récolte de bracelets, colliers, bagues, breloques et montres à répétition.

*
* *

En présence de pareils faits, on se demande pourquoi la génération actuelle fait tant la bégueule pour croire à l'existence :

De l'arbuste qui produit les pains à cacheter, au Jardin des Plantes;

Du remarquable *bretellier-élastique*, qui abrite de ses verts rameaux le premier banc à gauche du square Montholon;

Et enfin du fameux *saucissonnier à l'ail* dont il a tant été parlé.

*
* *

Pour en revenir à Rollon, chef des Normands, Charles



le Simple, persuadé qu'il tenterait en vain d'expulser ce prince de ses États, aima mieux traiter avec lui.

Ainsi, il y avait donc, dans le cœur de ces hommes antiques, que l'on se plaît à nous représenter comme des indomptables, une petite place pour l'arrangement à l'amiable....

Le principe du « *Sauvons toujours ça* » était déjà connu!

Et l'on savait donc déjà, en ce temps, dire au brigand que l'on surprenait, pillant tout chez vous :

— Mon ami, transigeons !

*
* *

Alors, pourquoi faire tant d'embarras avec la rigidité de *Tolède* de Messieurs nos ancêtres ?

Ce n'est vraiment pas la peine de nous dire sans cesse que nos aïeux étaient d'une constitution plus robuste que la nôtre, plus intraitables sur le chapitre de l'honneur, et qu'ils ne portaient pas de flanelle, puisque l'histoire nous montre ces bonshommes de bronze marchandant l'honneur de la patrie et le territoire de la France, comme nos femmes aujourd'hui font pour un maquereau de quinze sous.

Charles le Simple devait tout simplement dire à Rollon :

— Cher monsieur, tu es ici chez moi. Décampe, ou je cogne....

Et cogner dur !

*
* *

Depuis le règne de ce roi quincaillier jusqu'en 89, les

Français ont pu perdre un ou deux centimètres de la hauteur de leur taille, c'est possible.

Mais, à l'époque du bataillon de la Moselle en sabots, monsieur Rollon aurait pu venir, à la tête de ses 500,000 roux-poils, parler de transaction....

On lui eût dit de repasser.

*
* *

Charles le Simple, qui n'y regardait pas d'aussi près en fait de gloire nationale, donna à Rollon une de ses filles, qui était de religion chrétienne, à la condition de l'embrasser, — la religion.

Rollon, du reste, en cette circonstance, se conduisit avec beaucoup de délicatesse.

Il fit des largesses immenses aux églises des prélats qui l'avaient catéchisé, et pour se couvrir de ses débours és, il dépouilla de leurs biens les propriétaires du pays qu'il occupait en France.

C'était un fier comptable que ce Rollon !...

*
* *

La conduite par trop facile de Charles le Simple avec les Normands ne fut pas du goût des seigneurs de son

royaume, et notamment d'un certain Robert, frère du roi Eudes, qui guignait du coin de l'œil une petite place sur le trône.

Robert était intrigant; il ameuta les mécontents, et un beau matin, à l'une des assemblées du Champ de Mai, que présidait Charles le Simple, celui-ci se voit tout à coup



administrer un savon-monstre par ses sujets, qui lui reprochent sa mollesse, son incurie et son peu de soin de ses effets.

Tous déclarent solennellement que, comme roi, il est rincé, et pour ratifier cette déchéance, suivant l'usage du temps, ils rompent tous et jettent à terre des brins de paille qu'ils tenaient dans leurs mains.

Tout interloqué de cette scène imprévue, Charles le Simple resta seul dans le champ.

Mais, reprenant bientôt le dessus, il ramassa tous les bouts de paille dont le sol était jonché, et les fourra dans sa poche en disant :

— Ça me servira, quand je ferai refaire ma paillasse.

Puis, il prit un fiacre, et se fit conduire à l'Alcazar



d'été, pour chasser le souvenir de cette fâcheuse journée.

—

CHARLES LE SIMPLE ET ROBERT

Ici recommence la royauté en partie double, dont nous avions été débarrassés depuis quelque temps.

Charles le Simple et Robert tirèrent la couronne, chacun de son côté, comme, pendant les nuits d'hiver, lorsqu'on couche à deux, on se tire réciproquement la couverture.

Charles l'avait un moment;

Robert la reprenait;

Charles ressautait dessus;

Robert la rattrapait...

C'était drôle, — si l'on veut.

« Survint un troisième larron.
« Qui se la posa sur le front. »

Ce troisième, ce fut Raoul, duc de Bourgogne, dont le seul titre au pouvoir était d'avoir épousé la sœur du fils de Robert.

Pourquoi pas simplement avoir été le neveu de la sœur d'un des cousins de la tante, etc., etc.

Car c'est agaçant, à la fin!...

Ce ne sont plus des races, ces rois-là!...

Ce sont des écheveaux.

CHARLES LE SIMPLE ET RAOUL

Charles le Simple renouvela ses efforts pour se faire faire une petite place sur le trône.

Plongé dans une affreuse débine, il se décida à aller



demander une chambre à Herbert, comte de Vermandois.

Ce seigneur, pas canaille à moitié, l'accueillit si bien, si bien!... qu'il ne voulut plus le laisser partir; et il mourut à 50 ans, devant plusieurs termes à ce propriétaire, qui l'avait enfermé à double tour chez lui.

Il est bon d'avoir des amis.

—

RAOUL

SEUL

Raoul, débarrassé de la collaboration de son copin Charles le Simple, ne fit rien de bien remarquable.

Il est vrai qu'à eux deux, ils n'en avaient pas fait beaucoup plus.

Il continua la guerre contre les Normands, et, rendant justice à son peu de mérite, eut le bon sens de mourir sans enfants.

LOUIS IV

D'OUTRE-MER

936 A 987

Louis IV était le fils de Charles le Simple, ce malheureux monarque qui trouva toute sa vie le trône occupé, quand il vint pour s'y asseoir.

On a ajouté au nom de Louis IV celui d'*Outre-Mer*, parce que, suivant les uns, il avait été faire un petit voyage à Londres; suivant les autres, à cause de sa barbe qui était bleue.

Cette version est moins accréditée que la précédente; mais nous la préférons, parce qu'elle est plus colorée.

Comme son père, Louis IV ne put parvenir à faire sa cuisine tout seul; il prit un marmiton en chef, Hugues le Grand, à qui il donna le nom de premier ministre, et qui houspilla son patron de la belle façon.



Quand Louis IV s'aperçut du sang-gêne de son subalterne, il voulut lui donner ses huit jours; mais Hugues lui répondit :



— Tu t'en ferais mourir !... Je suis bien là, j'y reste... Si je vous gêne, va-t-en !...

Avis aux passementiers de la rue Saint-Denis, qui passent trop de familiarités à leurs premiers de rayon.

*
* *

Louis IV mourut d'une chute de cheval, qu'il fit en poursuivant un loup.

Le bruit a couru que le cheval n'avait agi que d'après les conseils d'Hugues le Grand.

Quant au loup, aucun soupçon n'a plané sur lui.

LOTHAIRE

Lothaire n'avait que treize ans, lorsque Louis d'Outre-Mer, son père, mourut.

Hugues pouvait donc facilement se faire adjuger la couronne, en mettant une enchère de vingt centimes; mais il n'en fit rien.

Il préférait tenir la boutique, et ne pas payer la patente.

Il continua donc à gérer la maison Lothaire et Cie, et mourut, laissant trois veuves, — dont deux était décédées, — et six enfants.

Hugues ne collectionna pas de timbres-poste, on doit lui rendre cette justice; mais il s'offrit le luxe de pas mal de surnoms.

D'abord on l'appela *le Grand,* parce qu'il allumait sans peine ses cigares aux becs de gaz du square des Arts et Métiers.

Ensuite *le Blanc*, parce qu'il mettait de la poudre de riz.



Puis encore *l'Abbé*, parce qu'il était né rue Bourg-idem.

Et enfin *Capiton* ou *Capet,* parce qu'il avait été apprenti tapissier et qu'il porta le premier des chapeaux de haute forme.



Lothaire mourut dans sa quarante-cinquième année, — dans son lit à bateau, — des souffrances atroces, — et l'intime conviction qu'il était empoisonné par Emme, sa femme.

Il laissa un fils, — et fort à désirer comme monarque.

LOUIS LE FAINÉANT

Lothaire, avant de mourir, avait eu la précaution de faire couronner Louis, son fils, et de le marier à Blanche d'Aquitaine, quoiqu'il n'eût que dix-neuf ans.

Cette union ne fut pas précisément un modèle du genre.

La princesse Blanche était vive, romanesque, galante, et... brune, probablement.

Louis était mou, lymphatique, peu remuant, et... blond fadasse, sans aucun doute.

Blanche lui dit un matin — un matin, notez bien :

— Mon petit père, ça ne fait pas mon compte; je te lâche; je vais retrouver papa.

Elle partit.

On courut la chercher, on la supplia de revenir, on lui promit que son jeune époux secouerait son indiffé-



rence, qu'on lui ferait manger des viandes saignantes et des fortifiants...

Elle se décida et revint, en disant :

— Eh bien!... on verra.

Cet *on verra* était plein de promesses.

Elle les tint, — dit-on, — en faisant empoisonner son mari, — voyant que, malgré l'assurance qu'on lui avait donnée, il ne se faisait aucun changement dans sa conduite.

On a cruellement appliqué à cet infortuné monarque le surnom de *Fainéant.*

Il n'y avait pas de sa faute; ça peut arriver à tout le monde.

*
* *

Pour terminer le récit du règne de ce malheureux roi, nous avons six mots à tracer....

Ils sont amers, eu égard aux circonstances.

Le métier d'historien impose souvent de terribles devoirs, et l'annaliste doit quelquefois piétiner sur son cœur d'homme!

Nous aurions voulu éviter cette fatale obligation de fermer, par une formule traditionnelle, un des soixante-quinze tiroirs de la monarchie française.

Mais nous devons céder aux exigences de notre mission, et dire, les larmes dans la plume :

Louis le Fainéant mourut sans enfants.

Avec lui s'éteignit la seconde race, dite *Race des Carlovingiens*, qui donna à la France, — pas fière pour deux sous du cadeau, — quinze rois, dont quelques-uns commanditaires seulement, en 235 années.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur la conduite des rois de la seconde race, comparée à celle des souverains de la première, on est forcé de reconnaître qu'il n'y a pas un immense progrès.

*
* *

La seconde race nous a peut-être fourni un peu moins de *Rois-chourineurs;* mais elle a donné un contingent respectable de bonshommes sans force, sans intelligence et sans initiative.

Si l'on ôte, de cette fournée, Pépin le Bref, qui avait un bon poignet, dont il se servait pour couper des lions en deux, et Charlemagne, qui s'amusait à faire des acrostiches à rimes douteuses, on ne voit guère à quels autres rois l'humanité peut décerner des médailles d'encouragement.

Enfin, cela va peut-être venir.

Nous allons déballer les Capétiens.

RACE DES CAPÉTIENS

HUGUES CAPET

AN 887



UGUES CAPET n'avait, de par les liens du sang, aucune espèce de droit à la couronne. Il tint très-peu compte de cette considération, et fit appel au suffrage universel... d'une quarantaine de seigneurs, qu'il laissa parfaitement libres de décider la question, en ne leur imposant que la simple condition de la résoudre en sa faveur.

Quelques historiens ont même prétendu qu'il avait

fait environner l'assemblée de trois régiments de turcos,



armés de fusils à aiguille, pour mieux persuader les votants de la légitimité de sa cause.

Il faut toujours prendre les gens par la douceur.

* * *

Le premier soin d'Hugues Capet fut de se faire couronner, avec son fils Robert, par l'archevêque de Reims.

Voici comment cela se passait :

L'archevêque présentait le roi aux grands et au peuple, réunis dans l'église, — quand elle était assez grande....

— *Vultis hunc regem?* leur demandait-il en allemand, c'est-à-dire : Le voulez-vous pour votre roi?

Le peuple se disait : On ne comprend pas ce que cela veut dire, mais ce doit être bien beau!...

Alors la claque répondait, toujours en allemand :



— *Laudamus, volumus, fiat!* Soit, nous le voulons; il nous plaît; qu'il soit notre roi!

Et ils s'en allaient toucher chacun leurs cinquante-cinq sous, — plus un cervelas de cheval à l'ail pour les chefs d'attaque.

Le peuple, alors, qui ne voulait pas avoir l'air de ne pas comprendre, criait comme un aveugle :

— L'eau d'anus vaut l'humus!...

Et ça y était.

*
* *

Les premiers temps furent un peu durs pour Hugues Capet. Quelques seigneurs faisaient des façons pour lui obéir, à cause de sa souveraineté de fraîche date.

Un certain Audibert, entre autres, se permit de dire un jour à son monarque :

— Ah ça !... vous m'embêtez !

— Gredin !... lui dit Hugues, qui donc t'a fait comte?

Audibert lui répondit, en reniflant :



— De quoi?... Eh bien! Et toi?... qui t'a fait roi?...

Il n'y a rien de tel que de se faire respecter.

*
* *

Hugues gouverna avec une grande prudence, et eut le bon esprit de laisser ses seigneurs se disputer et se battre entre eux.

— Pendant ce temps-là, disait-il, ils ne fourrent pas le nez dans mon garde-manger.

Il était politique par tempérament, mais brave quand il le fallait.

Il ne fit étrangler que fort peu de monde, quoiqu'il *fût Hugues*, et mourut à cinquante-cinq ans, de la peur qu'il avait de ne point vivre jusqu'à soixante.

ROBERT

AGÉ DE 26 ANS

Robert ne fit rien de remarquable, si ce n'est de se faire excommunier, pour avoir épousé Berthe, sa cousine au quatrième degré, sans demander une dispense au pape Grégoire V.

Robert voulut s'entêter; mais les anathèmes à piston de cette époque avaient tant de force, qu'il fut obligé de

céder, et de renvoyer Berthe, qui était une charmante petite femme, travailleuse et propre, pour prendre une certaine Constance Benoiton, princesse grinchue, coquette et acariâtre, qui sortait continuellement de chez elle — et de son caractère.

Ce qui fit dire aux voyous du temps :

— Notre monarque a vraiment trop de constance !

*
* *

Pour que nos lecteurs puissent se faire une idée de la gravité de l'excommunication, à laquelle s'était exposé Robert, nous donnons la teneur d'une loi, publiée par Pépin sur ce sujet, en 755 :

*
* *

« Un excommunié ne doit entrer ni à la Bourse, ni dans un café-concert, ni même dans un restaurant à trente-deux sous ou tout autre établissement philanthropique à quinze centimes.

« Seul, l'Odéon lui reste ouvert.

« Il ne doit boire ni manger en compagnie d'aucun chrétien, ni même tout seul.



« L'intérieur des omnibus lui est interdit; l'impériale aussi.

« Sa femme doit quitter le domicile conjugal, sans laisser son adresse, — ni d'argent dans les tiroirs, — et lui envoyer régulièrement un enfant tous les ans.

« Tous les locataires de la maison qu'il habite doivent avoir une clef de son appartement, pour pouvoir venir déposer leurs punaises dans sa paillasse.

« Dans les bureaux de tabac, il n'a droit qu'à des ci-

gares de rebut, déposés dans le fond d'un baquet, tenu constamment plein d'eau de vaisselle.

« Tous les citoyens peuvent l'obliger à se servir de leur cure-dent.

« Enfin, un abonnement au *Constitutionnel* — à vie — lui est servi d'office. »

*
* *

Ainsi qu'on le voit, il n'y avait pas à plaisanter avec ce règlement, et l'on conçoit que Robert ait fini par se soumettre.

Robert est représenté comme la crème des hommes, quoique Constance, son épouse, ne le trouvât que *laid.*

*
* *

Constance portait tellement la culotte, que chaque fois que ce monarque faisait une bonne action, soit en donnant un bureau de tabac à la veuve d'un zouave, soit en abandonnant un de ses vieux pantalons à son concierge, il disait, en fermant un œil, et en mettant un doigt sur ses lèvres :

Surtout!... ne le dites pas à ma femme!... je recevrais *mon prêt.*



Ce roi, recommandable aux yeux de l'histoire par ses souffrances matrimoniales, n'était pourtant pas dépourvu d'une certaine dose de jugeotte et de finesse....

Exemple :

*
* *

Lorsque des plaideurs devaient prêter serment sur des châsses contenant des reliques, suivant l'usage du temps,

il avait soin de retirer préalablement les reliques, et faisait jurer tout simplement sur des boîtes vides.

— De cette façon, disait-il, il n'y a pas de faux serments à craindre.

De nos jours, — les reliques étant rares, — on remplace ce subterfuge par cette formule :

— Je le jure sur l'honneur.... de mon pédicure.

*
* *

Robert, à l'exemple de Charlemagne, encouragea les lettres, et institua des récompenses pour les meilleures œuvres littéraires.

*
* *

Il était fort pieux, et, dans les offices, il prenait part aux chants, non à voix basse, comme Charlemagne, mais tout haut.

Il était souvent à côté du ton, mais toujours de bonne foi.

Il y a des artistes, — même au Grand-Opéra, — qui ont la même excuse.

Il mourut à soixante ans, laissant inachevée une blanquette de veau, qu'il avait commencée le matin par



l'ordre de sa femme Constance, — et trois fils, Henri, Robert et Eudes.

HENRI Ier

AN 1037

Henri Ier, fils aîné et héritier de Robert, — son père, — eut beaucoup de mal pour arriver à s'asseoir d'aplomb sur le trône.

Cela tint à ce que Constance, sa mère, prenait un malin plaisir à décaler constamment ce meuble de famille, pour se consoler de n'avoir plus son mari à tourmenter.

Enfin, — et nous empruntons ici l'expression même d'Anquetil, si collet-monté d'ordinaire :

« *La reine Constance, n'ayant plus rien à brouiller, mourut, et fut enterrée dans l'église de Saint-Denis, auprès du roi, son mari, dont elle avait continuellement troublé le repos.* »

*
* *

Si tous les bonshommes, qui ont cru devoir écrire l'histoire de France, l'avaient fait sur le ton de la phrase modèle que nous venons de reproduire, nous n'eussions pas été obligés de recommencer leur ouvrage.

Nous éprouvions le besoin de leur dire, en passant, cette petite vérité désagréable.

En effet, elle est digne de quelque attention, cette petite femme qui, non contente d'avoir fait tourner son homme en bourrique pendant sa vie, prend encore la précaution de se faire enterrer à côté de lui, pour lui recommencer une scie d'outre-tombe.

Nous la voyons d'ici, cette chère princesse, arriver dans le caveau de famille, auprès de son auguste époux, et lui dire :

— Où en étions-nous donc restés, cher trésor?... Ah!...

j'y suis... C'était au moment où je te fourrais de la poudre à gratter sur ton oreiller, pour t'empêcher de dormir....

Et le roi de répondre :

— Sapristi!... Comment, c'est encore toi?... Mais qui donc t'a donné mon adresse?... Je ne l'avais pas fait mettre dans le Bottin, tout exprès!...

Après la mort de Constance, sa mère, Henri Ier eut à lutter contre son frère Eudes, qui s'était tout uniment imaginé de prendre sa place.

Henri, qui était l'aîné, lui tira les oreilles.

*
* *

Alors Eudes, vexé d'avoir été traité ainsi, se jeta dans des dérèglements et des orgies impossibles.

On raconte même, à ce sujet, qu'un jour il poussa l'audace jusqu'à se faire servir un grand festin dans un cimetière, et à le manger de très-bon appétit.

Seulement, au dessert, manquant de bougie, il alla prendre dans une église le cierge pascal pour éclairer sa table, et cette profanation attira sur lui — ont assuré les gens du temps — un prompt châtiment :

A peine se leva-t-il de table, qu'il tomba malade et mourut.

D'autres ont prétendu, au contraire, que ce *prompt châtiment* fut tout simplement une indigestion, et qu'on ne doit pas s'appliquer à chercher, dans cette mort subite, d'autre raison surnaturelle qu'une trop grande absorption de truffes et de champagne.

*
* *

Nous sommes assez de cet avis.

Dans beaucoup d'occasions analogues, la providence a gardé et garde encore une trop entière neutralité, pour que nous la croyions capable d'être intervenue si violemment, à propos d'un bout de bougie, — qui n'était peut-être, en somme, à cette époque, que de la chandelle.

On assure d'autre part que cette petite histoire fut insérée dans tous les journaux du temps, aux frais des intéressés, et arrangée pour les besoins de la cause, à seule fin de démontrer au peuple que nul ne pouvait impunément porter la main sur les biens monastiques.

C'est l'histoire de l'étiquette *Poison violent*, sur la bouteille de curaçao fin.

Jocrisse n'ose pas goûter au curaçao...

Mais ça ne prouve pas qu'il soit honnête.

*
* *

Sous Henri Ier, le royaume était dans un tel état de tranquillité, on se battait si peu, on se volait si peu, on s'égorgeait si peu, que le roi fut obligé d'établir une espèce de police de la guerre, qu'on appela *la trève du Seigneur.*

Cette trève était, à l'état de pillage et d'égorgement qui caractérisait cette époque, ce que les

Relâches pour répétitions générales

sont aux représentations de l'Ambigu.

On répétait chez soi le coup de poignard ou le nœud coulant qu'on devait jouer le lendemain.

Voilà toute l'affaire.

Nos lecteurs nous sauront peut-être gré de donner ici un court extrait de ce règlement.

*
* *

TRÈVE DU SEIGNEUR

AN 1039

ART. Ier. — Depuis le samedi, neuf heures, jusqu'au lundi, une heure, on ne cherchera querelle à personne, — excepté à sa femme.

ART. II. — Le citoyen qui aura reçu une gifle, au moment où sonnera la première heure de la trêve, devra attendre, pour la rendre, l'expiration de la susdite.

ART. III. — Surpris par l'heure de la trêve, les combattants devront s'arrêter net, dans la position qu'ils occuperont en ce moment, et ne plus bouger jusqu'au lundi à une heure.

Ils pourront se faire apporter à manger et des parapluies.

ART. IV. — Toute espèce d'hostilité, de quelque nature qu'elle soit, est formellement interdite pendant la *trève du Seigneur*.

*
* *

On ne devra :

Ni voler l'argenterie de son voisin;



Ni appeler la femme de son ennemi *vieux masque;*

Ni se faire réciproquement des calembours ;
Ni s'envoyer des billets de faveur pour l'Odéon ;
Ni se traiter d'abonné de la *Revue des Deux-Mondes ;*
Ni se lire de poésies ;
Ni s'offrir des cigares à pétards...
Enfin, tout ce qui peut être désagréable ou causer un préjudice quelconque à un ennemi.

***

Ainsi qu'on le voit, *la trève du Seigneur* ne badinait pas.

Il serait à désirer que notre époque adoptât cette coutume, surtout contre les créanciers et les propriétaires.

Nous proposons, dès maintenant, la formule suivante :

***

TRÈVE SACRÉE

Depuis le lundi matin jusqu'au dimanche suivant, à minuit, aucun créancier ne pourra présenter sa note à son débiteur, sous peine de deux ans de prison.

Aucun propriétaire ne pourra réclamer son terme le 8 ni le 15 des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Avant le 8 et le 15, il n'aura pas le droit de présenter sa quittance, le terme n'étant pas échu ; et, après ces deux jours, il y aura prescription pour la dette.

*
* *

Henri Ier nous est représenté comme belliqueux, brave, doux, humain et loyal; il était fanatique du vermicelle au gras, avait le petit mot pour rire, se tenait assez proprement, et ne recevait pas la *Patrie.*

Il ne commit qu'une faute, ce fut d'avaler par erreur un collyre qu'il avait préparé pour se bassiner l'œil.

Il regretta amèrement cette méprise, et pour être plus sûr de ne pas la commettre de nouveau,... il en mourut le lendemain.

PHILIPPE Ier

AN 1062

Philippe, fils d'Henri Ier, monta sur le trône à l'âge de huit ans.

C'était un peu vieux pour têter, mais peut-être un peu jeune pour présider le conseil des ministres.

Baudouin V, régent, se chargea de l'éducation du



prince, et de l'empêcher de se moucher trop souvent sur la manche de sa jaquette.

Sous beaucoup de rapports, la nature avait favorisé

Philippe Ier. Il était grand, adroit, intelligent et brave.

Mais, par malheur, il avait ce qu'on appelle dans le monde *un poil dans la main.*

C'est là un grand défaut pour un monarque.

Ainsi, par exemple, il arrivait quelquefois ceci :

*
* *

Un matin, au moment où l'on allait guillotiner un malheureux quelconque, son ministre venait lui soumettre un recours en grâce, et le roi répondait en s'étirant :



Je suis fatigué... exécutez-le; nous verrons demain.

*
* *

C'est sous le règne de Philippe Ier que les Normands, aidés des Français, s'emparèrent de l'Angleterre, sous les ordres de Guillaume le Conquérant.

On a beaucoup reproché à Philippe, — ou plutôt au régent Baudouin, qui tournait la broche du pouvoir à cette époque, — d'avoir prêté l'appui de nos armes aux Normands, qui étaient déjà pour nous des mitoyens excessivement gêneurs... .

Quand Baudouin fut mort, Philippe s'aperçut bien de la boulette, mais c'était fait.

Il chercha néanmoins, autant que les circonstances le lui permirent, à semer quelques cheveux sur la félicité des Anglais.

*
* *

Philippe Ier avait une manière à lui de comprendre le mariage.

Il épousa la princesse Berthe, avec laquelle il vécut en parfaite intelligence pendant huit ans, quoiqu'elle ne lui eût donné aucun rejeton.

Tout à coup, Berthe, en deux années, fit cadeau à son époux de deux superbes poupons.



Si Philippe fut content, l'histoire ne le dit pas; mais, à coup sûr, il ne le fit pas voir.

Il répudia net sa femme, et se fit annoncer à *marier* dans les *Petites-Affiches*.

*
* *

Une pareille conduite est tout à fait inexplicable.

On a vu des gens abandonner un champ dont le sol

était ingrat et stérile, mais le contraire dépasse toutes les combinaisons....

*
* *

Aussitôt qu'on sut, en Europe, que le roi de France



était garçon, — chaque papa couronné donna un coup de plumeau à sa fille.

Roger, comte de Sicile, qui était très-riche, envoya à Philippe la photographie de la sienne.

Philippe la trouva fort à son goût, et télégraphia à Roger :

« Bon vieux,

« Fille à toi suffisamment de *chien* dans l'œil; envoie-
« la avec trésors annoncés pour dot.

« PHILIPPE. »

Huit jours après, la Sicilienne et les trésors arrivaient à l'embarcadère du chemin de fer de Lyon.

La princesse prit un *fiacre,* chargea sa dot sur la voiture, et dit au cocher :

— A la course... Au palais!

*
* *

Mais ce n'était plus ça du tout....

Du tout, du tout... du tout!

Philippe avait réfléchi; il s'était coiffé d'une petite danseuse des Bouffes-Parisiens, et quand la princesse de Sicile arriva, il lui dit :

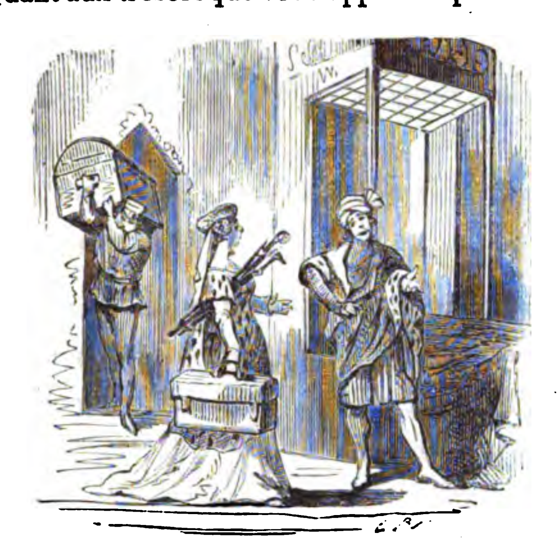
— Avez-vous pris un aller et retour?

— Non, sire... puisque je viens pour rester.

— Oh!... c'est une grave erreur... Je ne suis pas décidé... Je ne me marie pas... pour le moment. Faites-moi le plaisir de vous en retourner d'où vous venez.

Quelques historiens prétendent qu'il ajouta :

— Quant aux trésors que vous apportiez pour dot, je les



garde,... afin que vous n'ayez pas d'excédant de bagages en vous en allant.

Ce dernier fait est-il vrai?... Nous nous contenterons qu'il puisse l'être.

*
* *

Sur ces entrefaites, une princesse, nommée Bertrade, qui était mariée — contre son gré — à Foulques, comte d'Anjou, — apprenant que Philippe était à placer, écrivit en secret à monsieur de Foy le billet suivant :

« Monsieur,

« Ce *qui frappe les yeux*,... c'est que je ne demande-

« rais pas mieux de *lâcher* monsieur de Foulques, mon
« mari, qui a la goutte et une tumeur au côté, pour con-
« voler avec Philippe, qui n'a pas de tumeur et qui a une
« couronne.

« Tâchez d'arranger ça,... et toute à vous.

« BERTRADE. »

Comment monsieur de Foy arrangea-t-il ça?... C'est ce qu'on ne saura qu'après sa mort, en épluchant ses livres.

Mais ce qui est certain, c'est que Philippe Ier prit sa canne et son chapeau, et s'en alla faire au comte de Foulques, dans sa province d'Anjou, une visite de politesse et d'amitié.



Le comte d'Anjou, qui y allait de franc jeu, reçut le roi à bras ouverts.



Arrivée à la gare de Lyon de la princesse de Sicile, fiancée à Philippe Ier.

(BAS-RELIEF DU TEMPS. — COLLECTION PARTICULIÈRE DE TOUCHATOUT.)

Il lui donna la chambre bleue, au premier, mit en perce un tonneau de l'année de la comète, fit refaire les matelas à son intention, tua un cochon, mit une nappe propre, etc., etc.; enfin, se mit en quatre pour fêter dignement son royal hôte.

On prétend même — que le soir, — il disait à Bertrade, sa femme :



— Je te trouve bien froide avec Philippe...; tu lui passes toujours le fromage d'un air désagréable.

*
* *

Un beau matin, le comte d'Anjou alla frapper à la porte

du roi, pour le convier à une pêche aux écrevisses. Philippe ne répondit pas.

Inquiet, le comte d'Anjou entre.

Personne...

Et sur la table de nuit, le billet suivant :

« Mon cher Foulques,

« Depuis huit jours, vous me fêtez et m'hébergez, que c'est comme un bouquet de fleurs!...

« Je vous devais une compensation...

« Je pars et vous enlève votre femme.

« Vous remarquerez que je n'ai pas emporté la pendule, et que, pendant mon séjour chez vous, je n'ai frotté aucune allumette sur le papier de la chambre bleue.

« Votre tout dévoué

« PHILIPPE. »

*
* *

Le comte d'Anjou, atterré, avala le contenu d'un flacon de rhum, et courut à la chambre de sa femme...

Vide!... et second billet, collé sur la glace avec quatre pains à cacheter :

« Pauvre cher homme,

« Quoique les apparences soient contre moi, je suis pure!... L'infâme m'enlève de force!... A peine ai-je le



temps de te dire que les clefs du buffet et de l'armoire à linge sont dans la poche de ma robe verte.

« Ta pâte de Regnault est sur la cheminée.

« A toi!...

« BERTRADE. »

*
* *

C'est sous le règne de Philippe Ier que prit naissance,

chez les Français, la toquade des trains de plaisir pour la Palestine, connus sous le nom de *Croisades.*

Voyant l'importance que les chrétiens attachaient à visiter les lieux saints qu'ils occupaient, les mahométans et les Turcs s'étaient tenu ce langage :

— C'est très-couru ; triplons le prix des places.

Et là-dessus ils s'étaient mis à rançonner les voyageurs et les visiteurs de la Palestine avec un véritable aplomb de pharmacien ou de restaurateur de banlieue.

Un gentilhomme picard, nommé Pierre l'Ermite, se dit un beau matin :



— Mes petits pères, puisque vous abusez du mono-

pole, sachant très-bien qu'il nous est presque impossible d'aller visiter Jérusalem en Irlande, nous allons voir à faire baisser votre tarif...

Il loua le *Great-Eastern*, créa une immense société, sous le nom de

— COMPAGNIE DE LA BOUILLIE DE TURCS —

et un jour, Jérusalem, en se réveillant, vit flotter sur le toit de son hôtel de ville — le drrrrrapeau tricolore !

*
* *

On raconte que cette expédition réunit au moins cinq millions de Français, et que le roi Philippe ne vit pas cette dépopulation d'un mauvais œil, ayant remarqué que les Croisades débarrassaient ses États d'une quantité immense de gens dangereux, tels que photographes, clarinettistes, professeurs de danse et fabricants de revues pour les petits théâtres.

*
* *

Les plus formidables soupes que les Croisés trem-

pèrent aux mahométans, le furent par un seigneur du nom de Godefroy.



On l'en récompensa en l'appelant Godefroy de Bouillon.

*
* *

De cette époque date aussi l'usage des armoiries.

Tous ceux qui revenaient de la Palestine s'en payaient une tranche.

On faisait broder sur ses vêtements des petites machines, rappelant les actions héroïques que l'on... aurait pu accomplir.

Celui qui avait fait dérailler une locomotive ennemie, se faisait dessiner un petit tender sur son blason.

Celui qui avait pris un canon, portait sur ses armes le chapeau d'un artilleur.

Et ceux qui n'avaient rien fait du tout, achetaient



des armoiries d'occasion aux ventes du Mont-de-Piété.

*
* *

Philippe Ier, nous l'avons déjà dit, était très-paresseux; il mourut dans sa soixantième année, de la contrariété qu'il éprouva un matin d'être obligé de sortir de son lit une demi-heure plus tôt que d'habitude, parce que l'on venait refaire ses matelas.

LOUIS VI

DIT LE GROS

Louis VI, que l'on surnomma dans sa jeunesse *l'Éveillé*, à cause de son caractère pétulant, fut plus tard appelé *le Gros*, à cause de son obésité.

Ce roi était d'une voracité énorme, et lorsqu'il dînait à trente-deux sous, il absorbait pour huit francs de pain.



Plusieurs restaurateurs du Palais-Royal lui faisaient une pension, pour qu'il portât sa pratique ailleurs.

La dépense de sa table s'accrut tellement, qu'il fut obligé de solliciter une rallonge à sa liste civile.

L'histoire cite certains jours où il mangea trente-deux heures de suite.

*
* *

Ce fut lui qui inventa le fameux *coup de tassement,* devenu si célèbre, et qui consistait à se laisser retomber



trois ou quatre fois sur sa chaise, au milieu du repas, pour *empiler le mastic,* et faire de la place.

*
* *

Louis VI et Bertrade, sa belle-mère, vécurent en assez

mauvaise intelligence, à propos, dit-on, de la forme des faux-cols du jeune monarque, sur laquelle ils n'étaient pas d'accord.

Bertrade essaya d'empoisonner Louis.

Louis tenta de poignarder Bertrade.

Ils en réchappèrent tous deux et finirent par se raccommoder.

S'il est permis à l'historien de dire, à ce sujet, son sentiment personnel, il n'aurait eu, pour son compte, aucune confiance en ce rétamage d'amitié.

Le moyen, s'il vous plaît, d'accepter un bock d'une femme qui vous a déjà une fois servi de l'arsenic?...

*
* *

Louis se cogna très-dur avec l'Angleterre.

C'est lui qui, dans le combat de Brenneville, au moment où un Anglais l'empoignait par la jambe, en s'écriant : le Roi est pris!... répondit en faisant d'un coup de sabre une tire-lire du crâne de son ennemi :

— Crapaud!... apprends que, même aux échecs, on ne prend jamais le roi!...

Cette réponse était splendide,... parce qu'elle était accompagnée d'un fort coup de tampon.

Mais ôtez le coup de tampon, le roi était bel et bien



fourré au violon, sans aucun respect pour la règle du jeu d'échecs, qui n'avait rien à voir là-dedans.

*
* *

Louis VI qui, malgré tous ses efforts pour augmenter ses États, ne voyait augmenter que son embonpoint, résolut de se faire moine, à la suite d'un dérangement de corps, qu'il avait attrappé en combattant au siége de Saint-Briçon...

Il mourut peu de temps après, miné par le chagrin de voir s'effondrer, sous le poids de son corps, tous les fauteuils qu'on lui fabriquait.

De là ce mot, rapporté par Anquetil, et faisant allusion au funeste siége de Saint-Briçon :

« *Louis ne put supporter ce siége, mais aucun siége ne put supporter Louis.* »

Pendant les dernières années de son règne, le tailleur de Louis le Gros prenait mesure, pour la ceinture de ses pantalons, sur la rotonde de l'ancienne barrière de la Villette.

LOUIS VII

DIT LE JEUNE

1137

Louis VII fut surnommé *le Jeune;* on n'a jamais pu savoir au juste pourquoi.

Il est incontestable que ce monarque, qui mourut à l'âge de soixante et un ans, a dû être plus jeune que ça à un moment donné; mais cela arrive à tant de monde, qu'on ne s'explique pas bien l'opportunité de ce surnom, qu'il eût dû mettre au linge sale, aussitôt qu'il prit son premier gilet de flanelle.

*
* *

Louis VII organisa une seconde croisade en Terre sainte, et voulut lui-même en faire partie ; il laissa les



clefs de la caisse à Suger, abbé de Saint-Denis.

On dit que la France souffrit de l'absence de ce monarque, mais qu'il n'en fut pas de même de sa femme Éléonore de Guyenne, qu'il avait laissée à la maison.

*
* *

Cette princesse, d'un caractère très-galant, sut si bien utiliser les loisirs que lui laissait son veuvage momentané,

pour faire... autre chose que des confitures, que Louis VII, à son retour, voulut divorcer.

L'abbé Suger lui fit observer qu'en se séparant de sa femme, il serait obligé de lui rendre sa dot, et il l'engagea à patienter.

Mais alors, Suger,... suggère-moi une idée!... objecta Louis VII.

— Attendez, sire, attendez... On s'y fait!

— Tu as raison, répondit le roi; quand la lessive est trop chère, il vaut mieux garder son honneur un peu sale...

Cependant, au bout de quelque temps, Louis VII répudia sa femme infidèle; celle-ci, pas honteuse pour deux sous, donna sa main, deux mois après, au sieur Henri Plantagenet, duc d'Aquitaine, pas dégoûté pour six liards.

*
* *

Louis VII le Jeune nous est représenté comme un prince fort dévot, très-doux, frugal, et simple dans ses habitudes.

Si l'histoire enregistre avec plaisir toutes ces qualités, Éléonore de Guyenne, sa femme, en tint trop peu compte, comme on l'a vu.

*
* *

Du reste, cet exemple n'est rare, ni dans les temps anciens, ni dans les temps modernes.

Les maris débonnaires rendent les femmes acariâtres.



Et l'on fait plus de bonnes épouses avec un jonc de quinze sous, qu'avec trente années de douceur.

Avis aux célibataires! C'est le meilleur conseil que nous puissions leur donner.... après celui de ne pas se marier.

*
* *

Louis VII mourut à soixante et un ans, d'une peur

que lui fit innocemment un de ses domestiques, en lui



annonçant, par erreur, que sa femme le demandait au café, en bas de chez lui.

PHILIPPE AUGUSTE

1180

Philippe II, fils unique de Louis VII, — son père, probablement, — naquit le 22 août 1165.

Si jamais un homme eut le droit d'être épaté, en se voyant venir au monde, ce fut lui; car, lorsqu'il vit le jour, il y avait vingt-huit ans que son père était marié, sans avoir eu d'enfants.

On prétend qu'à ce moment son premier cri fut :



— Eh bien!... dis donc, p'pa... à quoi penses-tu donc?...

*
* *

A quatorze ans, Philippe II fut couronné, du vivant de son père.

Quatorze ans!... *c'est la belle âge...* pour jouer au bâtonnet.

Louis VII, en commandant au chapelier la couronne de son fils, lui enjoignit de la tenir un peu large, et de



fourrer des numéros de l'*Officiel* dans la coiffe, sa tête devant grossir.

*
* *

Aussitôt que Philippe II se sentit un morceau de zinc doré sur la tête, il se mit à faire une vie des cinq cents diables, et retourna tout dans la maison.

Après la mort de son père, il se maria, sans le consentement de sa mère, qui, vexée du procédé, se retira dans un de ses châteaux.

Notre qualité d'historien nous fait un devoir de faire remarquer qu'on peut se payer le luxe de se montrer

susceptible, lorsqu'on n'a qu'à choisir, dans des châteaux, celui où l'on désire aller faire la moue.

*
* *

Philippe II inaugura son règne par quelques mesures bien senties.

D'abord il lança un édit contre les juifs.



Par cet édit, les Juifs étaient expulsés du royaume, leurs biens confisqués, et leur débiteurs libérés, *à la charge de verser au trésor un cinquième de leurs obligations.*

*
* *

Nous espérons que le fini de cette combinaison financière n'échappera pas à nos lecteurs.

C'est, en effet, un trait admirable de génie...

Il ne manquait plus à Philippe II, pour être complet, que de passer en Belgique.

Voyez un peu :

Ces voleurs de juifs ne sont point aimés de la nation; je les chasse; la nation crie *bravo*.... Je retiens leurs biens pour les frais du culte, et je libère leurs débiteurs, moyennant un dividende de vingt pour cent,... qu'ils me payeront, — à moi!

Tout le monde est content, — jusqu'aux débiteurs qui gagnent 80 pour cent...

Les juifs, eux, ne sont peut-être pas dans l'enthousiasme... Mais bah! des gens qui n'ont pas la moindre conscience!...

*
* *

Ah! décidément, nos ancêtres avaient du bon; et, s'il m'est permis de placer une observation qui m'est toute personnelle, la voici :

Je dois à mon propriétaire 1,100 francs, à mon tailleur 600, à mon bottier 300; total 2,000 francs.

Eh bien! je supplie le gouvernement de renouveler l'édit contre les juifs, en faveur des propriétaires, des tailleurs et des bottiers de l'empire.

Qu'on les envoie tous à Cayenne, et qu'on me donne quittance.

La justice avant tout!

*
* *

Si quelques-uns de nos lecteurs, — un peu bégueules, — n'ont pas trouvé très-délicat le procédé dont usa Philippe II envers les juifs, hâtons-nous de leur dire que ce roi, qu'on a surnommé Auguste, répara plus tard cette action.

Pénétré de repentir de son injustice envers cette caste, et ayant besoin d'argent, il lui permit de rentrer en France,.... moyennant le payement de sommes énormes!

Qu'il est beau de voir un monarque pleurer sur ses erreurs... et se faire 3,000 livres de rente avec ses remords!...

*
* *

Philippe II entreprit une nouvelle croisade, en compte à demi avec Richard Cœur-de-Lion (musique de Grétry), roi d'Angleterre.

En partant, les deux monarques se jurèrent, sur le plumet de leur schako, *bonne foi et amour*, en vertu du-



quel engagement ils ne firent que se chipoter pendant une trentaine d'années.

Tout compte fait, le règne de Philippe II ne fut pas stérile; il augmenta la France de plusieurs provinces, entre autres la Normandie, la Touraine, l'Anjou et la Bretagne.

Il encouragea la littérature, surtout les romans de chevalerie, sachant très-bien que ces ouvrages n'avaient pas le sens commun, mais qu'ils amusaient les cuisinières.

Philippe mourut à Mantes, à 58 ans, au moment où il préparait un plan pour confisquer de nouveau les biens des juifs et les leur revendre quinze jours après.

Il excellait dans ce genre d'opérations.

Quel homme cela aurait fait pour arranger les faillites !...

LOUIS VIII

Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, a été surnommé *le Lion*, à cause de... — Ça n'a jamais été bien établi.

Il nous est représenté comme vaillant, mais voilà tout. Il eût été, du reste, d'une incapacité à manger du tapioca avec une fourchette,... si le tapioca et les fourchettes eussent été inventés.

Il eut un moment de joie dans sa vie, mais qui ne dura pas.

Élu roi d'Angleterre, en 1216, par les barons anglais,



il alla prendre possession de son nouvel ap partement;

mais ayant trouvé à le louer plus cher, les Anglais lui donnèrent bientôt congé, et il revint en France.

*
* *

Louis VIII régna trois ans, qu'il eût peut-être employés plus utilement à faire de la photographie ou à nettoyer des lampes modérateur.

Pourquoi faut-il que l'histoire nous offre à chaque page cet exemple décourageant — d'un roi actif et intelligent, comme l'était Philippe-Auguste, donnant le jour à un prince, bon tout au plus à copier des contrats de vente dans une étude de notaire ?

Soyons justes, pourtant !...

Louis VIII, honteux de sa nullité, voulut être un trait d'union entre deux monarchies célèbres.

Issu de Philippe-Auguste, il engendra Louis IX ou Saint-Louis.

—

LOUIS IX

AN 1226

A la mort de Louis VIII, son père, Louis IX n'avait que onze ans.

A qui allait appartenir la régence ?

La nation se posa cette question; mais Blanche de Castille, mère de Louis IX, ne se la posa pas un seul instant.



— C'est moi! — s'écria-t-elle, — c'est moi que j'suis la reine!... la reine!... la reine! (*S'entendre avec le directeur de l'Alcazar pour avoir la musique.*)

Elle s'assit carrément sur le trône, et comme elle était très-belle, elle désarma tous ses ennemis par ses grâces et sa beauté.

Ceux qui voulurent résister à ses charmes, elle leur flanqua une dégelée.

*
* *

Lorsque les mutins virent que de toutes façons ils étaient vaincus, ils enveloppèrent leur valeur dans un étui à clarinette, et la serrèrent dans le bas de leur armoire, en attendant une meilleure occasion.

La grande chronique de France raconte même, à ce sujet, que le comte de Champagne, qui était venu pour combattre, s'écria, en la voyant, dans le charabia du temps :

*
* *

— « Sur ma foy, madame!... mon cœur, mes pipes culottées et ma provision d'Aï et de Moët sont à votre commandement. Ne m'est rien qui vous pust plaire et

chatouiller vos désirs, que je ne fisse volontiers, et jamais contre vous n'iray... »



Phrase qu'il est de notre devoir de traduire, à l'usage des tambours de la garde nationale, par ces quelques mots qui peignent la situation :

— « Madame!... j'ai juré à mes alliés de leur prêter mon appui pour vous combattre, et crac! voilà que je deviens toqué de vos bandeaux bouffants... Mon devoir serait d'immoler mon amour à la patrie!... Mais comme ça s'est déjà fait dans l'antiquité et que je ne veux pas

être accusé de copier le civisme des Spartiates, je sacrifie tout bonnement mon pays à mon amour; c'est plus neuf... et plus facile. »

*
* *

Le comte de Champagne se fit donc tout dévoué à Blanche de Castille, qui eut le soin de tenir constamment à une température convenable la passion de son adorateur.

(25 degrés 8/10 au-dessus de zéro. = Vers à soie et conservation de l'espoir.)

Oh ! les femmes !... Et Michelet leur élève des temples !...

*
* *

Louis IX était beau, grand, bien fait et très-sage; enfin ce qu'on appelle dans l'ébénisterie un bon sujet.

Lorsqu'il eut atteint sa dix-neuvième année, Blanche de Castille, sa mère, l'examina furtivement un matin, pendant qu'il était en train de faire sa raie, et se dit, après un moment de réflexion :

— Je vais le marier, ce moutard-là !...

Elle fit venir à la cour une jeune et jolie princesse, Marguerite de Provence, âgée de quatorze ans; — (le compositeur est instamment prié de ne pas mettre par erreur *quatre ans;*) — et la présenta à son fils.



Il baissa les yeux, tourna ses pouces, et répondit avec candeur :

— Oui, m'man...

*
* *

On dit que ce mariage eut quelques-uns des mystères d'une union secrète.

Cet amour, — d'après Lacretelle, de l'Académie française, — *aucun des deux jeunes époux n'osait le proclamer ; et ils ne pouvaient se voir que lorsque la régente leur en accordait la permission.*

Du reste, les opinions sont partagées sur la nature de cette permission....

Était-elle verbale, ou bien représentée par des petits cartons illustrés, que la reine remettait, sous forme de contre-marque, à son fils, quand il avait été sage à table ?

Ce n'est pas nettement établi.

Blanche de Castille donnait-elle d'elle-même cette autorisation, ou bien Louis IX devait-il aller, levant ses deux doigts, comme au collége, dire à sa mère :

— M'man !... m' permett' d'aller voir Marguerite ?...

C'est encore un point obscur.

*
* *

A sa majorité, Louis IX prit possession de la signature sociale ; mais sa mère n'en continua pas moins à gérer la maison...

Ici, nous nous voyons obligé de passer la main, — comme en toutes les circonstances du reste où la louange est seule permise, la louange n'étant pas notre spécialité.

La vie et le règne de Louis IX ne furent qu'une suite



de belles actions, de dévouement, de courage et de résignation.

Où il n'y a rien, le diable perd ses droits.

Passons...

On ne peut pas nous forcer à trouver des varices sur une jambe de bois.

*
* *

Louis IX s'occupa activement de la justice.

Il supprima les combats judiciaires, si célèbres avant cette époque, et en vertu desquels un débiteur prouvait qu'il ne devait rien, quand il tuait son créancier.

Il défendit le duel, — ce que ne lui pardonnèrent jamais les journalistes.

Il abolit, autant qu'il était en son pouvoir, les supplices qui étaient en grande faveur. Sans doute il ne put les détruire tous, parce que leur usage était passé dans les mœurs; mais enfin il fit son possible.

L'Odéon est un de ceux qui lui résistèrent.

*
* *

Quoique Louis IX fût d'une piété exemplaire, il ne resta pas toujours d'accord avec Rome, qui, à cette époque, n'était point encore arrivée à ce degré de mansuétude et de tolérance tant admiré aujourd'hui.

Les évêques et même de simples curés lançaient souvent sur leurs diocèses et sur leurs ouailles des foudres rayés et à aiguille, qui remplissaient les peuples d'une sainte — et lucrative — terreur.

Louis IX, qui aimait son peuple, lui enseigna à ne pas prendre trop au sérieux ces machinettes-là.

*
* *

Ce monarque avait une petite manie : c'était de s'as-

seoir sous un chêne, au bois de Vincennes, pour rendre la justice à son peuple.

— Pourquoi pas au bois de Boulogne, près du lac?

Sans doute parce que la justice est incompatible avec les cascades.

— Et pourquoi sous un chêne!



Probablement, suivant Anquetil, pour être sûr de ne point rendre d'arrêts *sans glands*.

Mais quittons ce ton sérieux...

*
* *

Louis IX céda, lui aussi, au goût du moment, qui était la *Croisadomanie*.

Il organisa deux expéditions en Palestine.

La première ne lui réussit pas trop mal; mais la seconde fut ce qu'on appelle *une veste*. Il y gagna, en même



temps que beaucoup de gloire qui le rendit immortel, un fort dérangement de corps qui produisit sur lui l'effet opposé.

L'histoire n'a que des louanges à prodiguer à ce souverain honnête et convaincu, qui n'eut d'autre faiblesse que de sacrifier une trop forte partie de son bonheur conjugal aux ridicules exigences, — entachées d'un filet de jalousie, — de Blanche de Castille, sa mère.

Cette mère, par trop tendre, était d'une surveillance gênante pour les deux époux.

Louis IX mourut à cinquante-six ans, laissant, — en

dépit des précautions de sa mère, — un fils qui lui succéda.

PHILIPPE III

AN 1270

Philippe III, qui a été surnommé *le Hardi*, un peu à cause de la valeur qu'il déploya au siége de Tunis, et beaucoup parce qu'il mettait sa couronne sur l'oreille,



régna quinze années, qu'il employa uniformément à ne rien faire de remarquable.

Il entreprit plusieurs expéditions en Espagne, et n'en tira qu'un bénéfice très-restreint.... à part les fièvres qu'elles procurèrent à ses soldats.

*
* *

En Sicile, il ne fut guère plus heureux.

Peu satisfaits des procédés des Français, qui, dit-on, en prenaient un peu à leur aise dans les maisons bourgeoises pour lesquelles on leur donnait des billets de logement, les Siciliens s'entendirent un dimanche, à l'effet d'en égorger le plus possible.

Ce massacre est connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes*, parce que les Siciliens avaient désigné l'heure de cette cérémonie comme signal de la tuerie.

Les conjurés furent exacts comme un fournisseur qui



vient toucher sa facture, et, après les vêpres, toutes les vengeances étaient *accomplies*.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui verraient lire

notre histoire par un abonné du *Pays*, d'appeler son attention sur ce mot et de le lui expliquer.

*
* *

Philippe, qu'on a surnommé *le Hardi*, le fut assez pour introduire une réforme dans le système nobiliaire de son époque.

Il créa les lettres d'anoblissement, et donna la première à un simple fabricant de couverts en ruolz, nommé Raoul, pour avoir fait une soudure perdue à sa couronne, qu'il avait ébréchée en s'en servant pour casser du sucre.

Jusqu'à ce moment, la noblesse n'avait été attachée qu'à la naissance; aussi, tous les marquis de Carabas de l'époque avalèrent-ils leur tabatière, dans un mouvement de rage, en apprenant cette nouvelle mesure.

— Comment !... s'écrièrent-ils, faire ducs, comtes ou barons, des manants qui sont nés de quincailliers, d'ébénistes ou de rétameurs !... C'est une infamie !...

*
* *

Philippe leur répondit avec grandeur :

— Vieilles perruques !... je pourrais vous coller, en vous répétant ce vers célèbre :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux !

Mais comme ce vers ne doit être fait que dans cinq cents ans, je ne veux pas le déflorer par une citation anticipée... Je vous dirai donc seulement :

— Lequel d'entre vous peut répondre qu'en remontant jusqu'au déluge, il ne trouverait pas dans la liste de ses ancêtres un ouvreur de portières... ou un marchand de vin?...

Les nobles empaillés, épatés par cet argument, fourrèrent en silence, dans la poche de leurs pantalons à pont, leurs blasons vermoulus, et se retirèrent dans le faubourg Saint-Germain, — bien décidés à ne jamais inviter à leurs jeudis et à leurs parties de loto les membres de la nouvelle noblesse.

*
* *

A part cette mesure, Philippe III, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'eut qu'un règne très-incolore; ce ne furent pas les occasions qui lui manquèrent, mais simplement le talent.

En revenant de l'Aragon, où il avait encore eu la fu-



neste inspiration de mener une armée, il mourut d'une fièvre maligne.

Ce fut tout ce qu'il y eut de malin dans son règne.

PHILIPPE IV LE BEL

AN 1285

Philippe IV, qui a été surnommé *le Bel,* peut-être à cause de sa ressemblance physique avec l'acteur du Châtelet qui porta ce nom, avait dix-sept ans lorsqu'il succéda à son père.

*
* *

En jetant préalablement un coup d'œil à vol d'oiseau sur l'ensemble du règne de ce monarque, on est frappé des heureuses dispositions qu'il possédait pour les finances.

Faire entrer de l'argent dans les coffres de l'État était pour ce roi-banquier aussi facile qu'il serait aisé à mademoiselle Fargueil d'entrer dans le corset de Suzanne Lagier.

Il fit une étude spéciale de l'impôt, et on lui doit plusieurs ouvrages sur la *chantageomanie* et l'extraction des capitaux.

Nous aurons l'occasion d'examiner plus loin quelques-uns de ses petits... systèmes financiers.

*
* *

Sauf qu'il ne lisait pas l'*Univers,* Philippe IV avait à peu près tous les vices.

Il était irritable, cruel, vindicatif, despote, orgueilleux, et insatiable de choucroûte.

Cependant, à l'exemple de Louis IX, son aïeul, il tur-

lupina sensiblement le clergé, et mit bon nombre de bâtons dans es roues de la tyrannie religieuse qui ne demandait, à cette époque, qu'à envahir la France, et à absorber, au moyen de legs ou de donations, les terres du royaume.

Il pensa avec que lque raison, suivant Michelet, que la possession de 85,913 hectares de terrains n'est pas indispensable à un curé de campagne pour dire la messe.

*
* *

Mais abordons le côté saillant du règne de Philippe IV.

Le 1er mai 1291, Philippe, qui se trouvait un peu gêné, parce qu'il avait renouvelé son mobilier la veille, se gratta le front, en se disant :

— Plus le sou !... Où diable pourrais-je bien prendre de l'argent

Puis, comme il n'était pas embarrassé pour si peu, il se répondit bien vite, en frappant de la main sur sa cuisse :

— Parbleu !... où il y en a...

Et il sonna son valet de chambre auquel il donna quelques ordres.

Le domestique sortit en clignant de l'œil.

Il avait compris.



Deux heures après, — au moyen du télégraphe électrique — tous les banquiers italiens établis en France, étaient fourrés à Mazas.

Là, Philippe leur dit tout bonnement

— Braves gens !... si vous ne me donnez pas immédiatement de *l'os,* on va vous briser ceux des pieds et des jambes à coup de merlin.

Les banquiers payèrent.

*
* *

Il est triste de penser que, de nos jours, lorsqu'on a besoin de trente-cinq francs pour payer son terme, on est obligé de se livrer à des efforts d'imagination inouïs

pour arriver à se les procurer, — une fois sur douze, — quand on voit Philippe IV remplir en vingt-quatre heures ses coffres-forts par un procédé si simple.

Décidément nous dégénérons.

Et pourtant Philippe n'en était encore qu'à l'enfance de l'art...

Un beau matin, un mardi, il va pour prendre de l'argent dans son coffre, afin de payer son bottier...



Plus rien !... que 4 francs 30 — en cachets de bains de la Samaritaine !...

Que faire ?...

Il lance un édit, par lequel il est ordonné à tous les habitants du royaume d'apporter à la Monnaie leur vaisselle d'argent, leurs ronds de serviettes et leurs tabatières, pour y échanger cette argenterie contre des espèces sonnantes.

Les citoyens arrivent avec leurs bibelots...

*
* *

Alors le directeur de la Monnaie mit dans une grande cuve l'argenterie de tous ces braves gens, et plaça le tout sur un feu ardent.

Quand le métal fut en fusion, Philippe le Bel, qui se tenait dans une pièce à côté, arriva, chargé d'une im-



mense hotte, dans laquelle se trouvaient sept ou huit mille kilogrammes de rognures de cuivre, achetées à un

fabricant de queues de boutons, ainsi qu'à plusieurs ferrailleurs du faubourg Saint-Antoine, à raison de quinze sous la livre.

Il vida sa hotte dans la cuve à l'argenterie, et lorsque le tout fut mélangé, il en fit des lingots, avec lesquels le directeur de la Monnaie frappa des pièces de dix, vingt, quarante et cent sous!

*
* *

Au moyen de ce *bouillon coupé*, on remboursa aux citoyens le prix de leur vaisselle,... *poids pour poids*. A la fin de chaque journée, il restait à Philippe le Bel environ six mille francs de bénéfice sur la façon.

Alors, il disait au directeur de la Monnaie :

— Mon vieux!... nous allons partager le boni : voilà quarante-cinq sous pour toi; je garde le reste.

La mèche fut éventée par un des sujets de Philippe, qui, ayant voulu évider une pièce de cinq francs, afin de la remplir de plomb, trouva dans cette pièce un des petits jetons d'étain qu'on attachait alors aux bouchons des flacons de vinaigre de Bully, et qui ne s'était pas fondu dans la cuve de la Monnaie.

Dès la découverte du subterfuge, la valeur des mon-

naies baissa de moitié; mais Philippe le Bel se garda bien de rembourser la différence.

Il se contenta de dire, en se grattant le front :

— Pincé !... Il faudra trouver autre chose.

*
* *

Sous le règne de Philippe IV arriva une disette. L'état de dèche chronique, dans lequel ce monarque, troué



dans le fond, se plaisait à entretenir la nation, rendit cette disette plus épouvantable encore.

La colère — et les boyaux du peuple — commencèrent à gronder.

Une nuit, en songe, le roi entendit une voix menaçante lui crier :



— Prends garde, Philippe !... la faim des peuples annonce souvent celle des rois.

Philippe, en se réveillant se dit :

— Ce calembour et ce conseil sont également bons : Avisons !...

Et... comme il faut toujours prendre par la douceur les gens qui n'ont pas mangé depuis quinze jours, il fit doubler les postes (pas les postes aux lettres), et défendit les rassemblements de plus de cinq personnes.

Ce n'était peut-être pas excessivement commode pour les familles de neuf membres, qui voulaient aller se promener le dimanche aux buttes Chaumont....

Mais s'il fallait que les gouvernements s'arrêtassent à

de si minimes détails, ils auraient un mal terrible à se conserver.

* * *

Philippe, toujours pressé par le besoin d'argent, eut recours plusieurs fois à l'altération des monnaies.

Le peuple se fâcha. On altérait sa *braise* : il le fut de vengeance.

Nous ne voulons pas clore ce règne sans dire un mot d'une mesure qui en fut le plus bel ornement.

Nous voulons parler de la loi somptuaire.

* * *

La loi, ou plutôt l'ordonnance somptuaire réglait, jusques dans leurs moindres détails, les catégories de luxe, appliquées à chaque classe de la société.

Ce règlement concernait spécialement le beau sexe qui, à cette époque, n'avait pas encore eu le bonheur d'être corrigé de ses travers mondains par la *Famille Benoiton* de Victorien Sardou.

Depuis la *Famille Benoiton,* — oh!... depuis la famille Benoiton, c'est bien différent... ça va tout seul... Les femmes n'emploient plus que quatre-vingt-neuf mètres

d'étoffe pour une robe, et ont juré que la grandeur des boutons de leurs paletots ne dépasserait pas la dimension d'un plat à légumes.

*
* *

Or, Philippe le Bel voulut, lui aussi, mettre un frein à la fureur des flots... de dentelles et de huit-ressorts qui prenaient des proportions inquiétantes.

Il rendit donc son ordonnance somptuaire.

Pour en avoir une copie, nous avons renversé une pile de 1,500 volumes sur le dos d'un employé de la Bibliothèque, lequel employé, du reste, nous agaçait depuis



très-longtemps avec sa manière de nous répondre du nez, chaque fois que nous lui demandions un livre.

Bref, nous nous sommes procuré cette ordonnance; c'était l'essentiel.

En voici un fragment :

***

LOI SOMPTUAIRE

AN 1300 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE OU 563 ANS AVANT LA CRÉATION DU

PETIT JOURNAL

Article Ier. — Les épouses des terrassiers, zingueurs, employés à 900 francs, boueux, cordonniers en vieux, et autres professions libérales, ne devront avoir ni calèche, ni groom, ni chasseur à plumes, ni maître-d'hôtel.

Art. II. — Les femmes qui n'ont pas le moyen d'acheter des vêtements, devront être couvertes d'habits et de robes suffisamment montantes... et descendantes.

Celles, au contraire, à qui leur position de fortune permet de se procurer tous les vêtements dont elles ont besoin, auront le droit de se décolleter...

Art. III. — Le maquillage est absolument interdit aux chiffonnières.

Art. IV. — Les bourgeoises, dont les revenus n'ex-

cèdent pas quinze cents livres, ne devront en aucun cas, sans autorisation spéciale :

Porter pour plus de 75 francs de faux cheveux;



Se faire poser des dents dont le prix sera supérieur à 3 livres la pièce;

Mettre des jupons blancs plus de deux fois par an ;

Porter des bottines dont les talons excéderaient 12 centimètres de hauteur.

ART. V. — Les femmes de commerçants ne devront aller au théâtres qu'une fois tous les cinq ans.

Néanmoins, le mari aura droit, — en tout temps, — d'infliger une tragédie à sa moitié, lorsqu'elle aura renversé la poivrière dans la crème à la vanille.

*
* *

Philippe IV, entre autres gentillesses, fit brûler quelques douzaines de chevaliers de l'ordre des Templiers, dont la puissance lui portait ombrage, et dont les immenses trésors surtout lui donnaient dans l'œil.

Ce roi mourut à quarante-six ans, les uns disent d'une maladie de langueur, les autres tué à la chasse par un sanglier.

Tout porte à croire que ces opinions sont également erronées.

Ce monarque, qui avait la manie de l'altération des monnaies, a dû mourir d'une blessure qu'il se sera faite



au pouce avec un instrument tranchant, en essayant de fendre une pièce de six liards par les bords, — pour s'en faire deux.

LOUIS X LE HUTIN

AN. 1144

Louis X, fils de Philippe IV le Bel, fut plus tard surnommé *le Hutin.*

On ferait des millions d'oreillers hygiéniques avec les cheveux qu'ont perdus les savants à rechercher la cause de ce surnom.

Nous-mêmes avons fait de sérieuses recherches sur l'origine de ce sobriquet, et nous sommes forcés d'avouer qu'elle nous échappe absolument.

La seule particularité que nous ayons trouvée, se rapprochant de ce surnom, c'est que Louis X ne se servait jamais de casse-noisettes.

Si ce renseignement peut mettre les historiens sur la bonne voie, nous leur offrons de grand cœur.

*
* *

Louis X ne fit rien de remarquable, si ce n'est de faire étrangler sa femme, Marguerite de Bourgogne, qui prétendait qu'un contrat de mariage, *c'est des bêtises.* Elle

mit ce principe en action avec la collaboration d'un certain M. Philippe d'Aulnay, membre du Jockey-Club.

Marguerite de Bourgogne avait une sœur...

Philippe d'Aulnay avait un frère...

Alors, pendant qu'on y était, on mettait quatre couverts.

*
* *

On rapporta la chose à Louis X, — ce qui n'a rien d'étonnant; — il la crut, — ce qui est beaucoup plus extraordinaire, — et la trouva mauvaise.

Il y a des gens bien pointilleux.

Il fit étrangler sa femme avec ses propres cheveux; — les femmes d'aujourd'hui n'ont plus guère cela à craindre.

Philippe d'Aulnay et son frère passèrent en police correctionnelle, et furent condamnés à être écorchés vifs, après avoir été transformés en soprani de la chapelle Sixtine.

On les traîna ensuite — sur un pré nouvellement fauché.

De là est venue l'invention de la herse, dont se servent maintenant les paysans pour aplanir leurs champs.

*
* *

Louis X fit pendre Enguerrand de Marigny, son mi-



nistre des finances, pour le punir d'avoir fait erreur d'addition dans son livre de blanchissage.

Ce prince hérita des dispositions de Philippe le Bel, son père, pour les combinaisons industrielles et financières.

Poussé par ses échéances, il vendit aux serfs leur affranchissement.

Mais comme il le vendait très-cher, et que beaucoup de serfs n'avaient pas en portefeuille assez de *Crédit foncier* pour racheter leur indépendance, Louis X fit une loi pour les y contraindre.

Nos maisons de blanc, qui... liquident, ont inventé la fameuse *vente forcée;* mais c'est à Louis le Hutin que revient de droit l'honneur de l'innovation de l'*achat forcé.*

Enfin, ce monarque n'eut qu'un règne très-incolore — et très-court du reste.

Il commença beaucoup de choses qu'il ne termina pas.

Il mourut même, laissant la reine enceinte.

PHILIPPE V LE LONG

AN 1316

A la mort de Louis X le Hutin, le trône revenait de droit à son enfant.

Mais comme cet enfant ne devait venir au monde que quatre mois et demi après, on jugea qu'il n'avait peut-être pas encore acquis assez d'expérience pour gouverner.

*
* *

Pendant qu'on était en train de délibérer pour savoir qui l'on coifferait de la couronne dorée, Philippe V le Long, frère de Louis X, s'avança, et la mit sur sa tête, en disant :

— Elle me va... je la garde !

Quelques pairs et barons firent bien un peu la gri-



mace, mais Philippe V les regarda en face et leur dit d'un ton résolu :

— Qu'est-ce que c'est ?...

Cette contenance lui réussit.

*
* *

D'ailleurs il est à remarquer, — et c'est en écossant l'histoire qu'on peut s'en rendre compte, — il est à remarquer, disons-nous, que le meilleur moyen d'avoir quelque chose, c'est de le prendre.

Et, à cette époque-là principalement, c'était surtout en fait de couronne que la possession valait titre.

*
* *

Par son ordonnance du 12 mars 1317, Philippe le Long organisa la garde nationale.

Seulement...

Sous prétexte que de pauvres gens mettaient leur baïonnette au Mont-de-Piété, quand ils n'avaient rien à se fourrer dans le *fusil* — (style du temps : *manger*), on enjoignit à la garde citoyenne de déposer ses armes entre les mains du secrétaire de la mairie, qui était chargé de les rendre aux gardes nationaux, le jour où l'on avait besoin d'eux.

Philippe le Long pensait à tout.

Si le macadam eût été inventé, il eût fait dépaver Paris, — dans l'intérêt des chevaux d'omnibus.

*
* *

Pendant ce règne, le hanneton des Croisades parut



un instant vouloir de nouveau compter ses écus.

Sous prétexte de s'organiser en armées, des tas de traînards parcoururent la France et pillèrent les provinces sur leur passage.

Comme c'est gentil de bousculer tous les meubles de chez soi pour aller ramasser une chaise qui est tombée chez le voisin!...

Ajoutons que quand ils avaient fait les quatre cents coups, tout remué, tout saccagé sur leur route, les trois quarts de ces croisés d'occasion oubliaient volontiers de s'embarquer pour la Palestine.

*
* *

Une des plus belles pages du règne de Philippe le Long fut de faire massacrer tous les juifs et les lépreux du royaume, en donnant pour raison qu'ils avaient tenté d'empoisonner les fontaines publiques avec des vieux numéros du *Gaulois*.

Ce fait, qui rappelle assez bien la fable du bon La Fontaine, *le Loup et l'Agneau,* fut néanmoins expliqué par cette circonstance, que le roi encaissa 150,000 livres, en faisant vendre à l'Hôtel des commissaires-priseurs la garde-robe des juifs qu'il avait fait occire.

Ce prince mourut de chagrin d'avoir reçu de son épicier une pièce de 2 francs fausse, le 3 janvier 1332.

*
* *

Il chercha à prolonger ses jours en appelant à son secours les médecins et la puissance des reliques.

Les reliques ne lui firent aucun mal, mais il ne put résister aux médecins.

Pour conjurer la mort, Philippe V essaya aussi d'un moyen qui dut lui faire saigner le cœur.

Repentant d'avoir soumis son peuple à de lourds impôts, il ordonna d'en suspendre la perception.

Il disait, à cette occasion, à son premier ministre :

— Mon pauvre peuple!... mon cher peuple!... ne l'accablons pas... Quand je serai guéri, nous ajouterons des centimes additionnels...

*
* *

Philippe V aimait les lettres.... surtout les lettres chargées.



Lui-même faisait des vers — et les faisait à rimes riches, parce qu'il n'y avait rien à débourser.

Enfin ce monarque avare fut surnommé le *Long* très-probablement parce qu'il passait pour n'être pas large.

CHARLES IV

DIT LE BEL

AN 1322

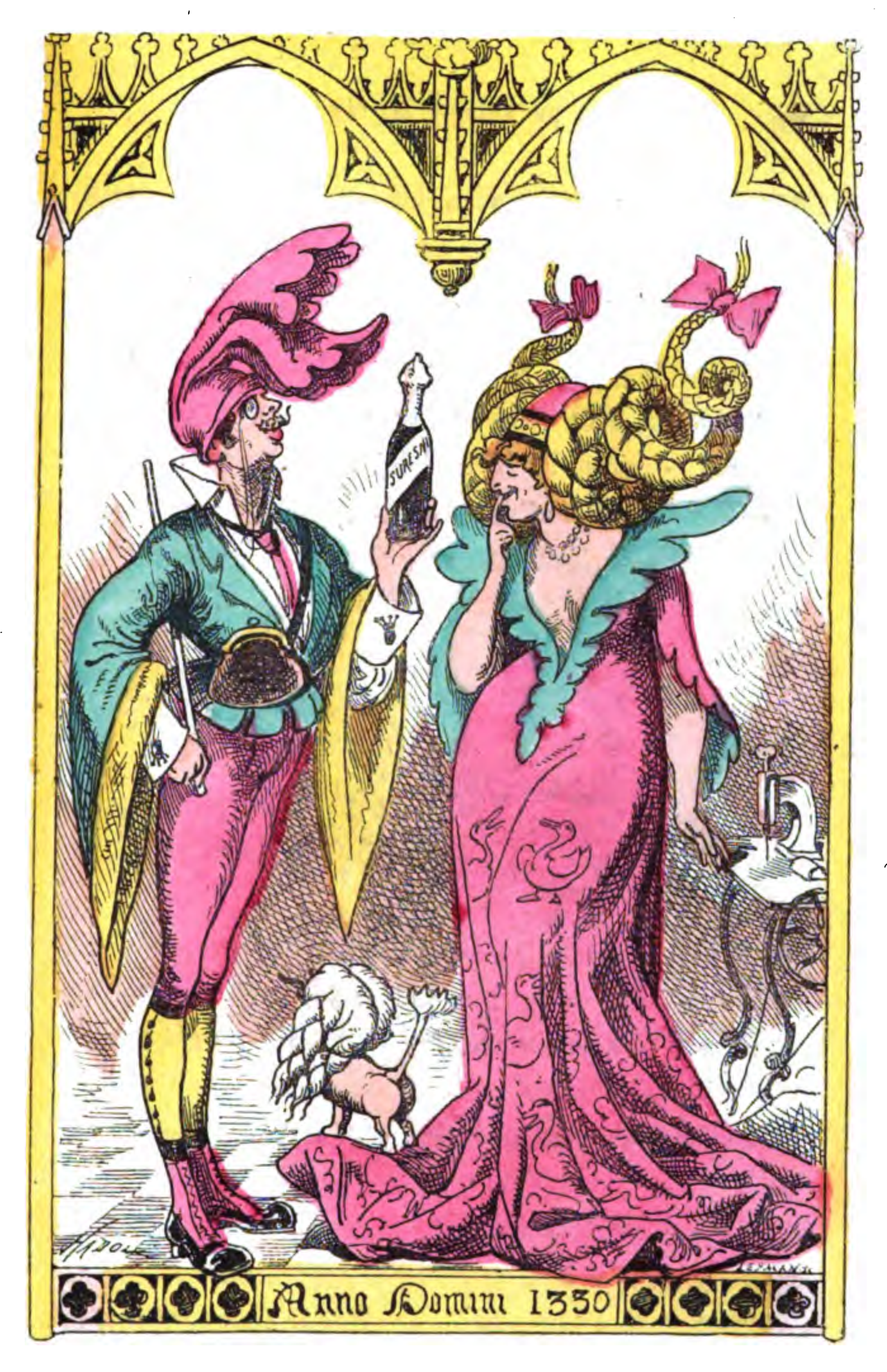
Lorsque Philippe V fut mort, on chercha dans tous les



tiroirs de ses meubles s'il n'avait pas laissé de fils pour lui succéder.

On n'en trouva aucun.

Alors, on remit à Charles IV, son frère — et plus



NOS ANCÊTRES

(D'APRÈS UNE AQUARELLE AUTHENTIQUE)

proche parent, — les clefs de la cave et de l'armoire au linge.

*
* *

Le premier soin de Charles IV fut de se séparer de



Blanche, sa femme, en donnant pour prétexte qu'ils étaient du même sang.

Cependant, on lui avait souvent entendu dire à son café :

Le torchon brûle à la maison... Ma femme et moi ne sommes pas cousins.

Blanche fut renfermée à Château-Gaillard, après avoir été convaincue d'adultère, et Charles IV épousa une princesse allemande, Marie de Luxembourg, dont on lui avait garanti la fidélité.

*
* *

Charles IV suivit, quant aux questions financières, les errements de son papa Philippe le Bel.

Cependant il ne s'appropria pas, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, les biens des juifs et des lépreux.

— Par exemple! s'écria-t-il un jour, dans un superbe mouvement d'indignation, comment, moi! je dévaliserais ces braves gens, qui n'ont plus rien du tout!... — Allons donc!...

Et sur ce, il confisqua les biens des Lombards, qu'il exila en même temps, pour n'être point assourdi du bruit de leurs réclamations...

*
* *

Il serait mal de ne point rendre justice à Charles IV; il réforma les monnaies, fort altérées — ainsi que nos lecteurs ont pu le voir — sous les règnes précédents.

Ce monarque avait été amené à cette réforme par le raisonnement suivant :

« La monnaie de papa n'ayant plus aucune espèce de valeur, il me sera impossible de l'altérer quand le besoin s'en fera sentir; rendons-lui donc momentanément son titre; ça m'en fera un à l'admiration de mes sujets. »

En effet, le peuple s'écria :

— Quel brave homme de roi nous avons là !...

Et, six mois après, Charles IV leur repassait à nouveau des boutons de tunique aplatis pour des pièces de vingt francs.

*
* *

La reine Marie, sa seconde femme, vint à mourir.

Il ne sut pas profiter de son bonheur, et épousa en troisièmes noces Jeanne d'Évreux, sa cousine, circonstance qui fit jaser dans son quartier, car on ne manqua pas de dire :



— Tiens !... voilà qu'il se marie avec sa cousine, après

avoir répudié sa première femme, sous prétexte qu'elle était sa parente.

Le roi passa outre à ces cancans, et conserva même



sa pratique à l'épicier chez qui ils s'étaient propagés.

*
* *

Charles IV eut, pendant un instant, une velléité de croisade; mais, ayant mis le nez à la fenêtre au moment

de partir pour la Terre Sainte, il la referma vivement et ôta ses socques en disant :



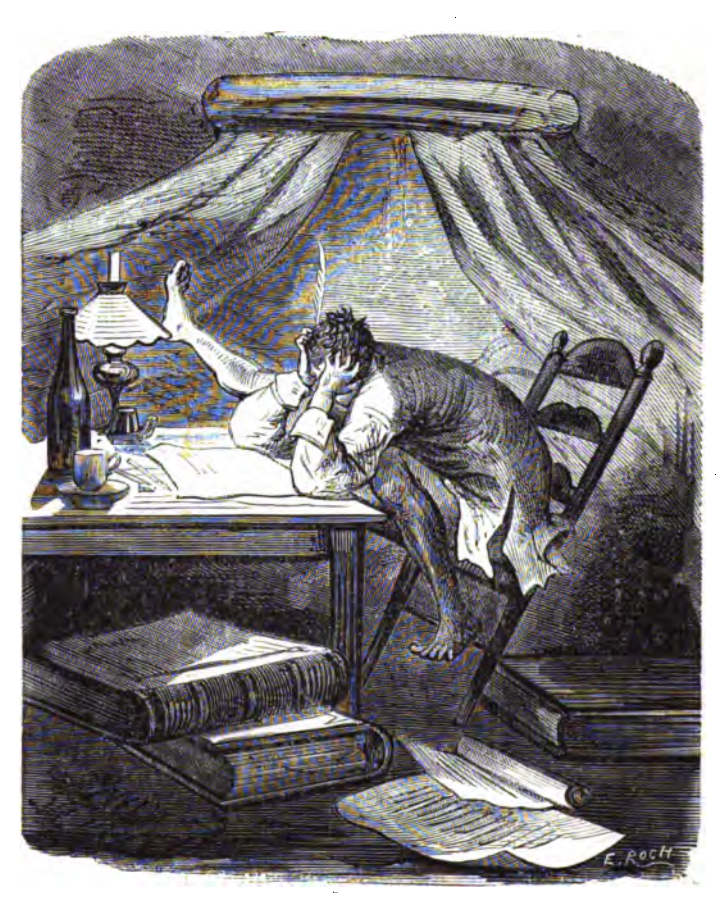
— Brrr! ma foi non!... il fait trop mauvais!...

*
* *

Un jour que nous aurons plus de temps, nous irons faire quelques recherches à la Bibliothèque, et très-certainement nous y découvrirons la preuve que le général Trochu de Sainte-Geneviève a du sang de Charles IV dans les veines.

Charles IV, quoiqu'il eût eu trois femmes, ne laissa pas d'héritier.

Il mourut du dépit de ne pouvoir trouver le moyen



de passer à ses sujets des pièces de cent sous en caoutchouc galvanisé.

En lui s'éteignit la branche directe des Capétiens, qui avait donné quatorze rois, — dont quatre faux-monnayeurs.

BRANCHE DES VALOIS

PHILIPPE VI DE VALOIS

AN 1328

Lorsque Charles IV mourut, Jeanne d'Évreux, sa femme, était enceinte de sept mois. Philippe de Valois fut nommé régent, ce qui fit faire un énorme nez à Édouard III, roi d'Angleterre, qui prétendait à ce titre.



Philippe attendit, avec une cruelle anxiété, la déli-

vrance de la reine, qui était pour lui d'une grande importance...

En effet, si la reine accouchait d'un fils, Philippe n'était plus qu'un régent à appointements.

Si, au contraire, c'était une fille, il n'avait plus qu'à mettre une coiffe propre à la couronne, et à se la poser sur la tête.

*
* *

On prétend que pendant la grossesse de Jeanne d'É-



vreux, Philippe prescrivit à tous ses sujets de s'habiller

en femme, afin que les yeux de la reine ne pussent s'arrêter sur aucun costume masculin.

Ce stratagème, qui aurait pu dépasser le but et donner à la France un prince auvergnat, réussit cependant.

Le 1er avril 1328, Jeanne d'Évreux mit au monde une fille.

Philippe, en apprenant cette nouvelle, donna vingt sous au commissionnaire et s'écria dans un élan de joie:



— Ah ! tant mieux !... je n'aurai pas besoin de l'étrangler...

*
* *

Ce fut à cette occasion que l'on décida pour jamais l'exclusion des femmes du trône.

On comprit que la direction des affaires publiques était incompatible avec le ravaudage des bas, les conserves de mirabelles et l'allaitement des enfants.

Plusieurs bas-bleus essayèrent de protester contre cette décision.

L'un d'eux, du nom d'Olympe Audouard, fit même paraître une brochure intitulée :

Guerre aux hommes !

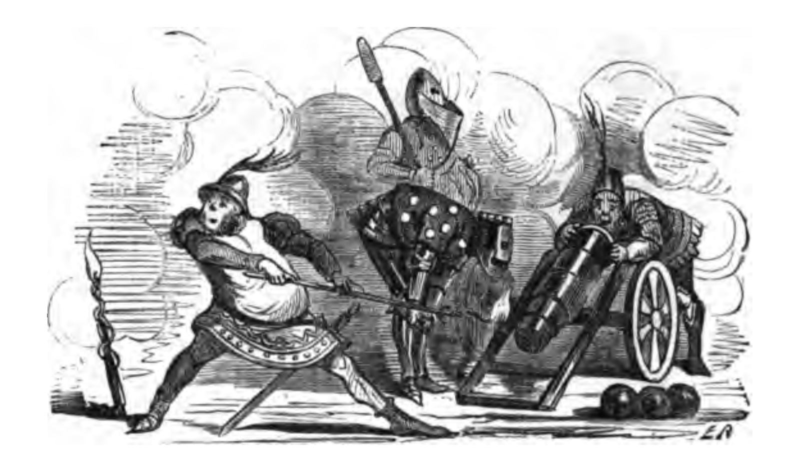
Mais ce bruit s'éteignit vite, et le sexe à papillotes s'en retourna doucement à ses casseroles, sauf une demi-douzaine de phénomènes déclassés, pour lesquels la nature indécise avait fait, à leur naissance, trop... ou trop peu.

*
* *

Le règne de Philippe de Valois ne fut qu'une longue querelle entre ce roi et Édouard III, roi d'Angleterre, son rival.

Philippe eut longtemps l'avantage sur son ennemi, mais il subit un rude échec à Crécy, échec qui a donné son nom à une purée très-estimée aujourd'hui.

C'est sous ce règne que, pour la première fois, on fit usage de l'artillerie.



Les Anglais, à Le Quesnoy, se servirent du canon — pour nous faire pièce.

*
* *

Un épisode des démêlés de Philippe VI avec Édouard III mérite d'être signalé ici :

Édouard, qui était venu mettre le siége devant Tournay, voyant qu'il y perdait son temps, envoya — par lettre affranchie — à Philippe VI la proposition de vider leur querelle définitivement par un combat singulier.

Cette tentative était probablement adroite, vu qu'avant

de la faire au roi de France Édouard III s'était peut-être fait enseigner un coup de coquin par Gâteehair.



Mais Philippe éventa la mèche, et répondit à l'Anglais ces paroles empreintes de beaucoup de sens :

« Cher collègue !...

« Vous me proposez un duel... Est-ce que vous me prenez pour un journaliste, par hasard? Vous avez mis le pied sur mon territoire, et je ne me crois pas obligé de vous prier de m'indiquer l'heure qui vous convient le mieux pour vous en faire sortir.

« Pourquoi ne me demandez-vous pas tout de suite de jouer la France en quinze cents de bézigue?...

« Je ne pense pas que les règles de l'honneur enjoignent à un homme, attaqué par un filou, de prêter au pick-pocket un des deux pistolets qu'il a sur lui pour se défendre.

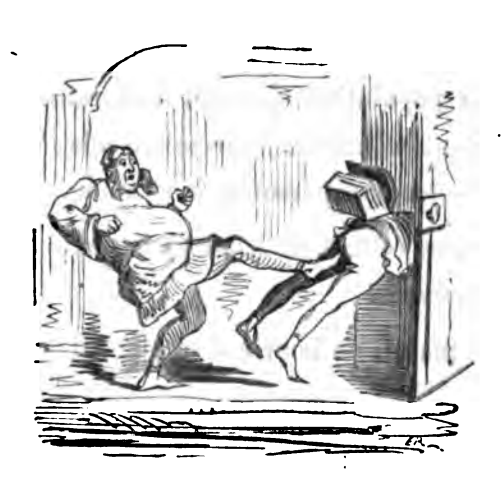
« Sur ce, cher collègue, comptez qu'au premier moment que je jugerai favorable, j'aurai l'honneur — sans vous prévenir — de vous tomber carrément sur le râble.

« Tout à vous,

« *Philippe de Valois.* »

***

Nobles paroles!... qui suffirent à la gloire de Philippe VI, et arrachèrent à son rival, lorsqu'il en reçut communication, un reniflement de dépit et de rage.



Édouard s'écria, dit-on, en envoyant le bout de son pied dans l'œil du facteur :

— J'en suis pour ma botte de Nevers !...

Mais revenons aux événements.

*
* *

Trouvant que nous n'avions pas assez de la guerre pour détruire la population, l'Orient nous expédia *franco*, par l'entremise de l'Italie, une charmante petite chose, qui s'appelait

LA PESTE

La peste se contenta de moissonner *un tiers* seulement de la population, pensant avec raison que si elle détruisait tout le monde la première fois, elle ne trouverait peut-être plus personne la seconde.

Philippe, en cette circonstance, fit preuve d'une forte dose de jugement.

Un beau matin, en bourrant sa pipe, il se dit :

— D'où peut venir la peste?...

Et il se répondit :

— La peste doit être produite par les jurons des charretiers et des cochers de fiacre.

*
* *

ÉDIT CONTRE LES BLASPHÈMES.

Il est absolument défendu de prononcer aucun juron ou jurement, fût-ce même *Nom d'un pétard!...*



Tout individu pris en flagrant délit de blasphème aura la tête tranchée.

En cas de récidive, il aura la langue coupée.

Le seul juron autorisé, — mais seulement en battant sa femme, — est

Mille millions de carognes!...

Et cela, pour aider et activer le moulinet du bambou réparateur.

L'exécution de cet édit détruisit un second tiers de la population.

Et Philippe ne voulut jamais comprendre que cette

loi eût été remplacée avantageusement par du chlore jeté dans les encoignures des rues.

*
* *

Philippe VI renouvela aussi la persécution contre les juifs, qu'il accusa d'avoir empoisonné les fontaines, en y jetant, la nuit, quelques feuillets des *Odeurs de Paris* de Louis Veuillot.

Désirant augmenter ses États, il se paya le Dauphiné, Montpellier et Laste.

Il régla, en billets à quatre-vingt-dix jours, le prix de ses petites acquisitions; mais à l'échéance il se trouva gêné et sur le point d'être protesté.

Alors, pour boucher ce trou, il résolut de mettre sa montre au Mont-de-Piété; mais il réfléchit que ça le gênerait quand il aurait des œufs à la coque à faire cuire, — et il trouva plus simple d'altérer de nouveau les monnaies.

*
* *

Il les altéra neuf fois seulement.

Son intention était d'aller jusqu'à quinze; mais à la

dixième, il s'aperçut que, s'il persistait, ses pièces de vingt francs n'allaient plus être que du pur aluminium.

La honte l'arrêta... et surtout la crainte que ça ne passât pas.

*
* *

A cinquante-huit ans, Philippe épousa, en secondes noces, la jeune et belle Blanche de Navarre.

Il paya de sa vie, au bout de quelques mois, cette témérité.

C'était mérité.

Il mourut le 12 août 1350, laissant deux fils et des dettes, — mais pas un seul impôt à inventer.

Il était très-ignorant, et avait concentré toutes ses études sur l'alliage des métaux.

Il était soupçonneux, cruel et avare.

Philippe mourut au moment où il se croyait sur le point de découvrir un procédé qui devait lui permettre de frapper des sous en carton bitumé.

JEAN LE BON

AN 1350

Jean, fils de Philippe de Valois, fut surnommé *le Bon*, probablement parce que son premier soin, en montant sur le trône, fût de faire couper la tête au comte d'Eu, connétable de France, pour pouvoir donner sa place à un de ses amis de collége, dit La Cerda.

Le règne de Jean le Bon ne fut qu'une immense VESTE pour la France.

Famine, guerres, embarras financiers, tous les fléaux assaillirent notre pauvre pays.

Il ne manqua à cette déplorable série que les cafés-concerts.

*
* *

Jean passa une bonne partie de son règne prisonnier des Anglais, laissant dans les mains du dauphin Charles, son fils, la queue de la poêle de l'État.

Malheureusement, le fils, pas plus que le père, ne s'entendait à retourner les crêpes; il en flanqua les trois quarts dans le feu, et laissa brûler le reste.

Un beau matin, Jean le Bon, s'ennuyant de sa capti-

vité, signa un traité avec les Anglais pour son rachat.



Il leur donnait, comme rançon, une bonne moitié de la France.

Modeste comme une violette, et surtout bien bon prince, — cet homme, qui estimait que sa liberté à lui compensait l'asservissement de tout un peuple!...

*
* *

Après quelques difficultés, Jean le Bon rentra en France; mais ce n'était pas tout; il fallait trouver de l'argent pour payer sa rançon.

Il établit des impôts de toutes sortes.

Il n'y a rien comme les impôts pour procurer de l'argent; mais encore faut-il qu'on les paye.

Et c'est ce que le pays oublia de faire.

Ce que voyant, Jean le Bon eut une idée sublime de désintéressement.

Ses prédécesseurs avaient banni du royaume tous les juifs. Il voulut réparer cette injustice, et leur permit de rentrer en France... à raison de douze florins d'or par tête, plus un impôt annuel pendant leur séjour.

Comme indemnité, il leur permit l'usure, en limitant toutefois le taux de l'intérêt à huit pour cent.

Ah!... à propos, nous négligeons un détail :

— A huit pour cent... par semaine.

*
* *

Jean le Bon eut une idée de croisade; il alla trouver le pape et lui fit part de son projet...

— Vous avez raison, mon fils, lui dit celui-ci; quand comptez-vous partir?

— Dans deux ans, répondit Jean.

— A votre empressement, reprit le pape, je croyais que vous pensiez vous mettre en route après-demain.

— Mais, mon père, il me faut bien le temps de me faire faire un étui à chapeau.

Le voyage en Palestine n'eut pas lieu, comme on pense.

Il n'est rien de tel que de réfléchir longtemps avant



de s'exposer à un danger... et surtout de finir par y renoncer.

*
* *

Jean le Bon, trouvant enfin le sceptre trop lourd et ses appointements trop légers, prit la résolution de retourner se constituer prisonnier en Angleterre.

Là-bas, il était fêté, choyé, dorloté et parfaitement débarrassé du tracas des affaires.

On parle même d'une certaine comtesse de Salisbury, qui n'avait — dit-on — rien à lui refuser,... sauf toutefois ce qu'elle accordait au roi d'Angleterre.

*
* *

On ne saurait vraiment trop appeler l'attention des lecteurs sur la conduite noble et valeureuse de ce monarque qui, se trouvant placé à la tête d'une nation éprouvée un instant par les fléaux et les revers, trouve son pays *rasant*, et, dédaignant de lui prêter l'appui de son bras, préfère aller se chauffer les pieds chez ses ennemis, en se faisant entretenir grassement par eux de pain, de pale ale, de rosbif et... d'amours.

Jean le Bon mourut à Londres à l'âge de 45 ans, et son corps fut ramené en France.

Il fallut cette circonstance — sans doute — pour qu'il se décidât à rentrer dans sa patrie.

*
* *

Ce prince eût peut-être été un homme remarquable... dans la fumisterie.

C'était un déclassé.

C'est à lui que l'on attribue cette phrase célèbre :

— Si la bonne foi et la justice étaient bannies du cœur de l'homme, elles devraient se retrouver dans celui des rois.



Mais tout porte à croire qu'après avoir écrit cette belle maxime, — si toutefois elle est bien de lui, — ce prince aura ajouté en *aparté* :

— Des nèfles !...

—

CHARLES V LE SAGE

AN 1364

Charles V, qui a été surnommé *le Sage*, à cause de sa prudence et des énormes précautions qu'il prenait pour marcher par les temps de verglas, trouva, en montant



sur le trône, la France dans un état de gêne et de désordre que l'on désignait alors sous le nom de *panne carabinée*.

*
* *

Il s'occupa activement de faire mettre sa comptabilité

à jour; puis, aidé par le vaillant Du Guesclin, il reprit



aux Anglais presque toutes les places qu'ils occupaient chez nous.

Si les Anglais furent contents de cet événement, ils ne voulurent pas le laisser voir.

*
* *

Charles V mit tous ses soins à rétamer la lune, afin de faire disparaître les nombreux trous que ses prédécesseurs y avaient faits.

Il paya tous les fournisseurs de Jean le Bon, son père,



— jusqu'à son pédicure, — et laissa même à sa mort une encaisse de 17 millions.

Cette somme, à cette époque, était considérée comme un trésor, parce qu'une belle dinde de quinze livres ne se payait guère que vingt-deux sols.

Aujourd'hui, avec dix-sept millions, il y aurait tout juste de quoi monter jusqu'à l'entre-sol les constructions d'un hôtel de ville à la Fère-en-Tardenois.

Il est vrai de dire que les huîtres valent quatre sous la pièce, et que les maires de province se logent bien.

*
* *

C'est Charles V qui rendit l'ordonnance par laquelle la majorité des rois est fixée à quatorze ans.

Le difficile, — il faut en convenir, — n'était pas de déclarer les princes majeurs à quatorze ans :

Charles V eût tout aussi bien pu mettre huit ans et demi.

Le moins aisé était, — non pas de les faire majeurs, — mais de les faire mûrs.

Il est douteux que ce résultat ait été obtenu.

On peut toujours cueillir au mois de juin des poires d'automne; seulement elles ne sont pas mangeables.

*
* *

On doit aussi à Charles V la construction de la forteresse de la Bastille.

Il est bien évident qu'il ne se serait pas donné tant de peine pour élever ce monument s'il se fût douté qu'on en ferait un jour du caillou pour le macadam des routes.

Charles V était d'une constitution très-faible; le poids



de son armure le fatiguait, — ainsi que les faux-cols et les chapeaux de soie à haute forme.

Il n'était à son aise qu'en caleçon et en manches de chemise.

C'est dans ce costume qu'il prit ses meilleures déterminations et voulut recevoir les ambassadeurs siamois.

*
* *

Il protégeait les lettres et les arts, à en faire jaunir

de dépit les cocodès de sa cour, dont la plus grande



gloire était de ne pas savoir écrire leur nom, et de faire une croix au bas des actes qu'ils avaient à signer.

On raconte qu'un de ses courtisans, murmurant, un jour, parce que Charles V avait donné la croix de la Légion d'honneur à un homme de lettres, ce monarque lui répondit :

« *Les clercs où a sapiance on ne peut trop honorer,*
« *et quand sapiance déboutée y sera, royaume dé-*
« *cherra.* »

Phrase que nous traduirons ainsi, pour ne pas laisser nos lecteurs dans l'embarras :

« *Une nation qui ne serait composée que de bonnetiers*

« ne tarderait pas à tomber dans l'idiotisme et les fers « de ses voisins. »

Charles V réunit et fit placer, dans une des tours du Louvre, plus de neuf cent cinquante volumes.



Il allait chaque matin admirer cette collection et desséchait de ne pouvoir la compléter par un exemplaire de l'*Histoire de la Révolution de 1870-71*, de Claretie.

*
* *

Sous son règne, l'art de l'horlogerie fit de sensibles progrès.

Henri de Vic fit la première horloge qu'on ait vue en France ; elle fut placée dans la tour du palais.

Le mécanisme en était très-ingénieux et très-simple, dit-on.

Un petit garçon, caché derrière le cadran, était chargé de tourner tout doucement le pivot des aiguilles.



Le roi, qui croyait à l'existence, dans cette horloge, de toute une série de roues et de ressorts, était émerveillé du résultat.

Il arrivait bien quelquefois que les passants remarquaient que les aiguilles restaient un moment immobiles, et faisaient ensuite un grand saut tout d'une course.

C'était le petit bonhomme qui avait eu besoin de se gratter.

*
* *

Charles V mourut, en 1380, des suites d'un poison que le roi de Navarre lui avait fait avaler une vingtaine d'années auparavant.

La pharmacie a depuis fait de rudes progrès.

Aujourd'hui, trente grammes d'huile de ricin, pris à jeun, protestent en moins de six heures.

Prendre à vingt-cinq ans un poison qui devrait vous tuer raide à quatre-vingt-dix-huit !

Il y a des gens qui s'y abonneraient.

CHARLES VI

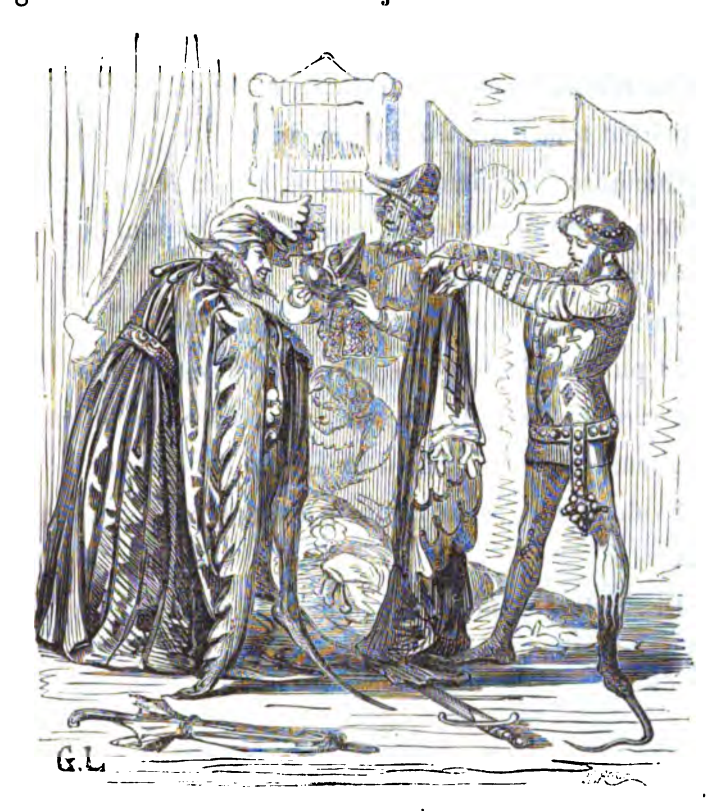
LE BIEN-AIMÉ

AN 1389

Charles VI, surnommé le Bien-Aimé, n'avait que douze ans lorsque son père mourut.

Ses quatre oncles, les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, profitant de son âge tendre, se précipitèrent sur la garde-robe du défunt avec un ensemble digne des plus grands éloges.

Ils finirent par s'entendre; la vaisselle, le linge et la régence restèrent au duc d'Anjou.



Son premier soin fut de fouiller dans la caisse, ce dont le peuple se fâcha.

Quel mauvais coucheur que ce peuple!

*
* *

Les seigneurs du temps, qui tous devaient de fortes

sommes aux juifs, conçurent le projet d'utiliser cette sédition pour payer leurs dettes.

Ils ameutèrent la multitude contre ces malheureux, qu'on n'aimait pas déjà trop, et, profitant du pillage, ils reprirent tous leurs titres de créances.

Quelques historiens bégueules ont affecté de trouver cette action indélicate; il se rencontre toujours des gens pour faire du sentiment.

La vérité est que le moyen était ingénieux.

Et puis, après tout, les affaires sont les affaires.

Pourquoi les juifs avaient-ils fait faire des billets aux seigneurs qui leur avaient emprunté de l'argent?

Évidemment parce qu'ils n'avaient pas confiance en eux.

Or, cette défiance étant injurieuse pour les seigneurs, ils étaient bien fondés à en tirer vengeance.

*
* *

Le premier soin du duc d'Anjou, lorsqu'il fut appelé à la régence, fut de lever de nouveaux impôts, afin d'aller conquérir le royaume de Naples pour son compte personnel.

Plusieurs villes, Paris et Rouen entre autres, *la trouvèrent mauvaise*, et refusèrent de payer, sous le prétexte

spécieux que la France ne devait pas faire les frais des fantaisies particulières du régent.

Le duc d'Anjou goûta cette raison tout juste assez pour faire écarteler et désaltérer avec de la poix fondue ceux qui l'avaient inventée.

Le peuple paya, mais il n'est pas établi d'une manière bien péremptoire qu'il fut content.

A peine âgé de quatorze ans, Charles VI fit piller Courtrai, et ordonna le massacre de toute la population de cette ville.

La valeur n'attend pas, etc., etc.



A seize ans et demi, Charles VI épousa Isabeau de

Bavière, princesse bavaroise, qui ne comprenait pas un mot de français et ne parlait que l'allemand.

Quoique Charles VI n'entendît pas ce dernier idiome, il eut douze enfants de sa femme.

Plusieurs historiens ont expliqué ce fait extraordinaire par la raison qu'Isabeau de Bavière, ne voulant



pas paraître embarrassée devant les seigneurs de sa cour, répondait invariablement : *Ya!* — à tout ce que ces derniers lui demandaient.

*
* *

Charles VI conçut le projet d'une descente en Angle-

terre, et fit construire une magnifique ville en bois, qui se démontait, afin de n'être point obligé de chercher un hôtel en arrivant sur les côtes anglaises.

Cette ville avait 3,000 mètres de largeur, et quand elle était divisée; 72 grands vaisseaux suffisaient à peine à la transporter.

Plusieurs courtisans conseillaient bien au roi d'emporter aussi avec lui le parc de Saint-Cloud, la forêt de Fontainebleau et le lac d'Enghien, pour avoir toujours sous la main les plaisirs de la chasse et de la pêche à la ligne; mais Charles VI répondit :

— Quand on se met en voyage, il ne faut prendre avec soi que le strict nécessaire.

On ne mit donc dans les malles que la ville en bois,



qui, du reste, n'avait coûté qu'une centaine de millions,

et qui fut revendue plus tard soixante écus au duc de Bourgogne, alors brocanteur en matériaux de démolitions, rue Lafayette.

Il est bon d'ajouter, — à la décharge de Charles VI, — que ces préparatifs ne servirent à rien du tout, et qu'une fois que tout fut prêt pour le départ, il ne fut pas plus question de descendre en Angleterre, que d'aller s'emparer de l'Himalaya, pour le rapporter sur la place du Carrousel.

Quatre cents ans plus tard, Napoléon devait bouleverser le monde, en n'emportant de Paris qu'une valise de nuit.

— D'un côté, trois faux-cols de rechange, pour faire huit cents lieues, semées de neiges, de glaces et de batailles gigantesques...

— De l'autre, une ville en bois, avec salons, fumoirs, écuries et casinos, pour ne pas même traverser la Manche...

Que la postérité juge!... — pendant que nous faisons une cigarette.

*
* *

Charles VI n'était nullement ému de ces insuccès; il n'était occupé qu'à donner des bals et des fêtes splen-

dides; ces nobles occupations suffisaient à remplir sa vie — et surtout à vider ses coffres.

Tout à coup!... au milieu des plaisirs de toute espèce que se donnait le roi, une grosse araignée noire vint un



matin se poser sur sa couronne, et se tint le discours suivant, pendant que Charles VI rédigeait le programme d'une soirée dansante :

— Sur quoi suis-je donc?... Tiens!... c'est un crâne. Toc... toc... Ah! la bonne affaire!... Il est vide... Je m'y loge!...

Alors Charles VI ressentit une petite démangeaison et assembla ses ministres....

*
* *

— Messieurs, leur dit-il, il faut en finir avec la Compagnie des Omnibus... A quoi devons-nous attribuer les inondations? A la lumière électrique, évidemment... Eh

bien, messieurs, supprimons la claque dans les théâtres, et la cherté des subsistances disparaîtra, pour faire place aux toitures en carton-pierre, qui sont le dernier mot du progrès et de la décentralisation littéraire!...

Les ministres se regardèrent avec effroi...

Alors le roi se coucha à plat ventre sur la table du conseil, se mit à boire à même l'encrier, ôta ses bottes, vida sa tabatière dans sa main, et en jeta le contenu dans les yeux de ses conseillers, en leur criant :



— Une!... deux!... une!... deux!... Le droit... la force... Balancez vos dames!... As-tu vu la casquette, la casquette?...

*
* *

Le conseil se retira, afin d'examiner, dans l'antichambre, si Charles VI n'avait pas quelque chose de dérangé.

La réponse fut à l'unanimité :

— Sur notre honneur et notre conscience, OUI, le roi a une araignée dans le plafond.

A partir de ce moment, Charles VI eut des intermittences de folie et de raison.

*
* *

Dans ses moments de lucidité, il s'occupait activement... de chasser de son souvenir la pensée qu'il était marié.

De son côté, Isabeau de Bavière, trop occupée à distribuer aux seigneurs de la cour les travaux que le roi ne pouvait accomplir, n'avait guère le temps de venir lui rappeller son état civil.

De sorte que, la charité des dames d'honneur aidant,

Charles VI arrivait très-facilement à se croire garçon.



Ce fut l'abus qu'il fit de cette conviction qui rendit, — dit-on, — son mal incurable.

*
* *

Quand il fut bien avéré que le roi perdait définitivement la carte, on inventa celles à jouer pour le distraire.

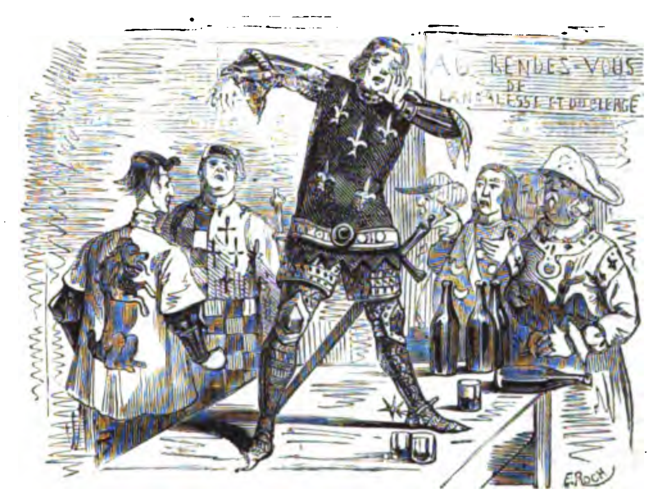
On s'aperçut bientôt que la dame de carreau et le valet de cœur devenait insuffisants pour l'amuser, et l'on imagina de lui présenter une jeune fille très-belle,

nommée Odette de Champdivers, qui lui fit prendre goût à l'écarté.

Elle avait un truc tout particulier pour retourner l'as à tout coup, ce qui lui permit de prendre sur le roi un autre as, — nommé l'as-cendant.

Charles VI prit un plaisir extrême à jouer aux cartes avec Odette; il en eut même une fille, nommée Marguerite de Valois, qu'il reconnut et maria à un sire de Belleville, — avant l'annexion de la banlieue.

Il s'écriait souvent, en jouant, dans son délire :



— J'ai vaincu les Anglais!

Principalement quand Odette le laissait gagner.

*
* *

En 1397, le malheureux prince eut de nouveaux accès

de folie ; on fit venir de Languedoc deux sorciers pour le soigner.

Pour récompenser leurs bons soins, le clergé les fit périr dans les supplices.

C'était la première fois qu'on voyait des médecins tués par un de leurs malades.

Ils ont depuis pris leur revanche.

*
* *

Charles mourut le 18 août 1422, laissant six enfants sur les douze que lui avait DONNÉS Isabeau de Bavière, sa femme, et après avoir fait insérer dans les *Petites-Affiches* qu'il ne reconnaîtrait aucun des enfants qu'Isabeau pourrait mettre au monde, après deux ans de veuvage.

Ce prince avait la tête beaucoup trop faible pour qu'elle pût supporter le poids d'une simple couronne, et à plus forte raison les nombreux... agréments dont Isabeau se plaisait à la surcharger.

—

CHARLES VII

AN 1422

Si Charles VII put succéder à son père, ce ne fut pas certes de sa faute, car il eut un rival, Henri IV, roi d'Angleterre, qui ne demandait pas mieux que de prendre sa place.

Il fallut que ses partisans y missent beaucoup de bonne volonté, et lorsqu'il fut au pouvoir, il apporta autant de soin à ne rien faire pour le conserver qu'il en avait mis pour ne pas le conquérir.

Ce monarque était tellement indolent et mou, que plu-



sieurs historiens sérieux n'ont pu mieux le comparer qu'à deux sous de colle de pâte sur du papier.

*
* *

Les Anglais profitèrent de cette circonstance pour ravager de nouveau la France, et notre pays ne serait probablement, à l'heure qu'il est, qu'un immense plum-pudding, sans l'intervention d'une jeune fille de Domremy, nommée Jeanne d'Arc, qui vint un matin secouer le roi par la manche, en lui disant d'un ton solennel :

— Eh bien!... à quoi penses-tu donc?...

*
* *

Jeanne d'Arc se procura alors une armure dans le magasin d'accessoires de la Porte-Saint-Martin, et conduisit Charles VII à Reims pour l'y faire sacrer.

Charles VII y alla en bâillant, et en se disant, à moitié endormi :

— Allons-y tout de même!... mais ça m'est bien égal.

Il trouva, dit-on, que la cérémonie du sacre durait un peu trop longtemps, et partit avant la fin pour tailler un *bac* dans une maison interlope de la rue de Lourcine, en murmurant :

— Sont-ils assez rasants, ces cocos-là!...

*
* *

Jeanne d'Arc tomba bientôt au pouvoir des Anglais, à la suite d'un combat qu'elle avait perdu.



Elle n'avait perdu que ça... et un porte-monnaie de quinze sous.

C'est peu — pour une existence si bien remplie.

*
* *

Charles se livra de plus belle aux graves occupations du bézigue, du culottage des pipes et de la fréquentation assidue de Mabille.

Cependant, une violente passion, qu'il éprouva pour



Agnès Sorel, réveilla en lui l'amour de la gloire.

Charles VII avait passé dix-sept années de son règne dans une sorte d'ivresse : l'amour lui rendit sa dignité et sa raison.

En un mot, Agnès Sorel, — comme l'a dit ou aurait pu le dire Anquetil, — fut la soupe à l'oignon de ce monarque.

*
* *

Charles VII régna encore vingt-deux ans, qu'il consacra avec énergie à réparer les malheurs qu'il avait causés à son pays.

Vers la fin de son règne, cependant, l'amour du perdreau truffé reprit le dessus, et il se vit abandonné de ses serviteurs.

Persuadé que son fils Louis voulait à tout prix se débarrasser de lui, il se laissa mourir de faim, dans la crainte qu'on ne l'empoisonnât.

On s'est depuis beaucoup moqué de Gribouille, se jetant à l'eau pour ne pas être trempé par une averse.

Nous tenons à constater, en passant, cette injustice de l'histoire.

*
* *

Avant de mettre les volets au règne de Charles VII, il est de notre devoir de signaler à nos lecteurs combien fut précieux pour la France, à cette époque, le sexe auquel nous devons Cora Pearl, sans en être plus fiers pour cela.

En moins de vingt ans, trois femmes surgirent, au moment où le besoin s'en faisait impérieusement sentir :

Odette !

Jeanne d'Arc ! !

Agnès Sorel ! ! !

Nous devions cette réparation à ce sexe, qui a produit depuis la reine Pomaré, Rigolboche et Thérésa.

C'est dans l'agonie de Charles VII, mort d'inanition, que les journalistes de notre siècle peuvent trouver le plus facilement les *maux de la faim,* dont ils sont souvent si avides, — et quelquefois si à vide.

LOUIS XI

AN 1461

Louis XI, fils de Charles VII, avait, dès l'âge le plus tendre, des dispositions de douceur et de loyauté qui firent le plus bel ornement de son règne.

Pendant les dernières années de son père, on eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'il ne pourrait lui succéder que lorsque Charles VII ne serait plus sur le trône.

Il regardait sans cesse à sa montre, avec des mouvements d'impatience, et plusieurs historiens ont même prétendu qu'il avait tenté d'en faire avancer les aiguilles, en jetant un peu d'arsenic dans le verre d'eau sucrée de son papa.

Si le fait est vrai, il faut avouer que c'était un singulier procédé d'horlogerie.

*
* *

Lorsqu'il apprit la mort de son père, il tira son mouchoir et l'inonda de larmes, en s'écriant, dans sa douleur :

— Enfin!... ce n'est pas dommage!...

Il fit son entrée à Paris dans un attirail plus que simple :

Son habit de bure, sortant des magasins de confection de la *Belle-Jardinière* et datant d'au moins six années,



— une barbe de quinze jours, — un chapeau crasseux, — des ongles sales et des cheveux mal peignés, — tout

cela produisit sur le peuple, habitué aux splendeurs royales, un effet désagréable, qui se traduisit par cette exclamation, empreinte de plus de franchise que d'enthousiasme :

— Oh ! là là !... quel pignouf !...

*
* *

Son premier soin fut de défaire immédiatement tout ce qu'avait fait son père...

Excepté les dettes...

Parce que les dettes ne se défont qu'en se payant.

Cette raison le décida à les respecter.

*
* *

A la suite d'un combat que lui avait livré, à Montlhéry, le comte de Charolais, pour l'*idem* de son frère, — combat qui fut désavantageux à Louis XI, — celui-ci se réfugia dans Paris, et pour conquérir les bonnes grâces des Parisiens, dont il avait besoin, il affecta à leur égard un grand libéralisme.

Il se mêla à la bourgeoisie, monta sur les impériales

d'omnibus, prit des canons sur le comptoir, et fit d'importantes réductions sur les impôts, dans l'intention de les doubler, — pas les réductions, — à la première occasion.

Il n'avait dans la tenue ni noblesse, ni aisance. Sa nature était basse et triviale, et il sut se composer une maison en rapport avec son tempérament.

*
* *

Ses intimes se composaient de :

— Olivier le Dain — ou le Daim, — barbier souple et faux, qui savait obtenir de lui tout ce qu'il désirait, en ayant soin de le lui demander au moment où il le rasait. Louis XI avait une telle frayeur qu'il lui coupât la barbe jusqu'aux épaules, qu'il cédait à toutes ses requêtes.

— Tristan l'Hermite, bourreau en chef, emploi qui n'était pas une sinécure.

— Enfin, le cardinal la Balue, instigateur assermenté des petites canailleries de Louis XI, qui eut un jour la funeste inspiration de vouloir tromper le roi, et qui fut, pour ce fait, enfermé pendant douze ans seulement dans

une cage de fer de huit pieds carrés, ne recevant pour



toute nourriture que de l'eau de vaisselle et des rognures de fer-blanc.

*
* *

On prétend que la Balue écrivit à Louis XI pour lui demander s'il ne serait pas possible de lui accorder, — par le système des compensations, — une captivité moins longue et une cage qui le fût davantage; — le roi n'entra pas dans la combinaison.

Un détail assez curieux est que la Balue était l'inventeur de la cage en question.

Nul doute que Louis XI n'eût fait essayer la guillotine sur la nuque de son inventeur, si cette charmante *machine à découdre* eût été conçue sous son règne.

Ce roi savait encourager le génie.

*
* *

Louis XI était cruel, avare et malpropre; mais il avait les qualités de ses défauts; il était astucieux, fourbe et menteur...

Il faut bien qu'un roi ait quelque chose!

Cependant, une fois, trop confiant dans les ficelles qui constituaient son répertoire, il se fit rouler très-carrément.

Tout en suscitant secrètement des ennemis au duc de Bourgogne, il avait eu le toupet d'aller à Péronne lui faire une petite visite de politesse.



Le duc de Bourgogne fut informé du fait et le fit jeter au violon.

Cette aventure vexa profondément Louis XI, et il en fut encore plus humilié lorsqu'à son retour à Paris il apprit qu'on le *blaguait* généralement de sa déconvenue, principalement dans le *Tintamarre* de ce temps-là.

*
* *

Plusieurs bourgeois caustiques avaient même poussé la malignité jusqu'à dresser leurs perroquets à crier bien fort, quand le roi passait :



— Péronne !... Péronne !...

On comprend qu'il n'est pas régalant pour un monarque de s'entendre gouailler par des perroquets.

Aussi ordonna-t-il à ses ministres de les faire étrangler.

Les perroquets trouvèrent la mesure amère.

*
* *

Sous le règne de Louis XI, on voit encore une femme sauver son pays.



Il paraît qu'en ce temps-là, sauver son pays était aussi familier au beau sexe, qu'il lui est impossible aujourd'hui de recoudre des boutons à nos chemises.

Cette femme fut Jeanne Hachette : elle délivra Beauvais, assiégé par le duc de Bourgogne.

Les héroïnes devaient fatalement s'appeler Jeanne et ajouter à ce nom celui d'une arme quelconque.

JEANNE D'ARC. — JEANNE HACHETTE.

Si nous voyons un jour une de nos dames courir à la frontière, indubitablement elle aura pour nom :

JEANNE MITRAILLEUSE OU JEANNE CHASSEPOT.

C'est le seul point de ressemblance que nous sommes décemment en droit d'exiger entre elle et Jeanne d'Arc.

Tout le monde ne peut pas être d'Orléans.

On a déjà bien de la peine à être de Nanterre.

*
* *

Louis XI eut pour système de saper la féodalité, mais le peuple ne lui dut pour cela aucune reconnaissance; il le faisait, parce qu'il entrait dans son caractère de diminuer tout ce qui tendait à grandir auprès de lui.

Il avait un fils, nommé Charles, qu'il s'appliquait à tenir dans l'ignorance la plus crasse, afin de n'avoir point à redouter plus tard sa concurrence.

Il s'était, à ce propos, fait le raisonnement suivant :

— Le plus cher de mes vœux ayant toujours été de me débarrasser de mon père, il pourrait bien se faire que mon fils eût un jour les mêmes idées à mon égard; laissons donc croupir son intelligence; tant qu'il ne saura pas épeler, il lui sera très-difficile de me diffamer par des lettres anonymes.

Il ne lui fit apprendre que ces cinq mots : *Qui nescit dissimulare nescit regnare,* ce qui signifie : *Celui qui dit ce qu'il pense ne sera jamais bon qu'à allumer des réverbères.*

Chaque jour, Charles était obligé de réciter cette phrase 618 fois; on dit même que Louis XI demanda à Offenbach de la mettre en musique.



Un jour, le roi fut pris tout à coup d'un sommeil léthargique. A son réveil, son premier soin fut de s'informer

du nom de ceux de ses seigneurs qui l'avaient cru mort, et de les destituer.

C'était justice. Comment diable avaient-ils pu s'imaginer qu'un roi pût mourir?

Cependant cette maladie influa beaucoup sur l'esprit de Louis XI; la crainte de la mort le rendit de jour en jour de plus mauvaise humeur.

Il semblait craindre de ne pas avoir assez de temps devant lui pour faire pendre son bon peuple, et avalait les bouchées doubles.

* * *

A cette venette énorme se joignit une superstition religieuse, qui dénotait bien le calme de l'âme de ce monarque.

Il faisait brûler des cierges, accomplissait des pèlerinages, dormait avec des chaussettes, portait toujours une pièce de vingt sous trouée dans une de ses poches, attachait son binocle avec de la corde de pendu, et, chaque matin, vaguait dans les rues retirées, marchant le long des murs, jusqu'à ce qu'une de ses semelles de bottes se posât à terre en ne rendant aucun son.

Alors, il rentrait au palais à cloche-pied, persuadé



que, selon le proverbe, cela lui porterait bonheur.

* * *

La maladie de Louis XI avait aussi changé complétement ses habitudes.

Lui, qui jusqu'alors avait porté ses chapeaux cinq ans, s'était fait habiller à vingt francs par mois par son concierge, et ne mettait jamais de pommade, devint tout à coup le roi de la fashion. Il changea jusqu'à deux fois

par mois de faux-col, se commanda un panama, et fit l'emplette d'un cure-oreille.



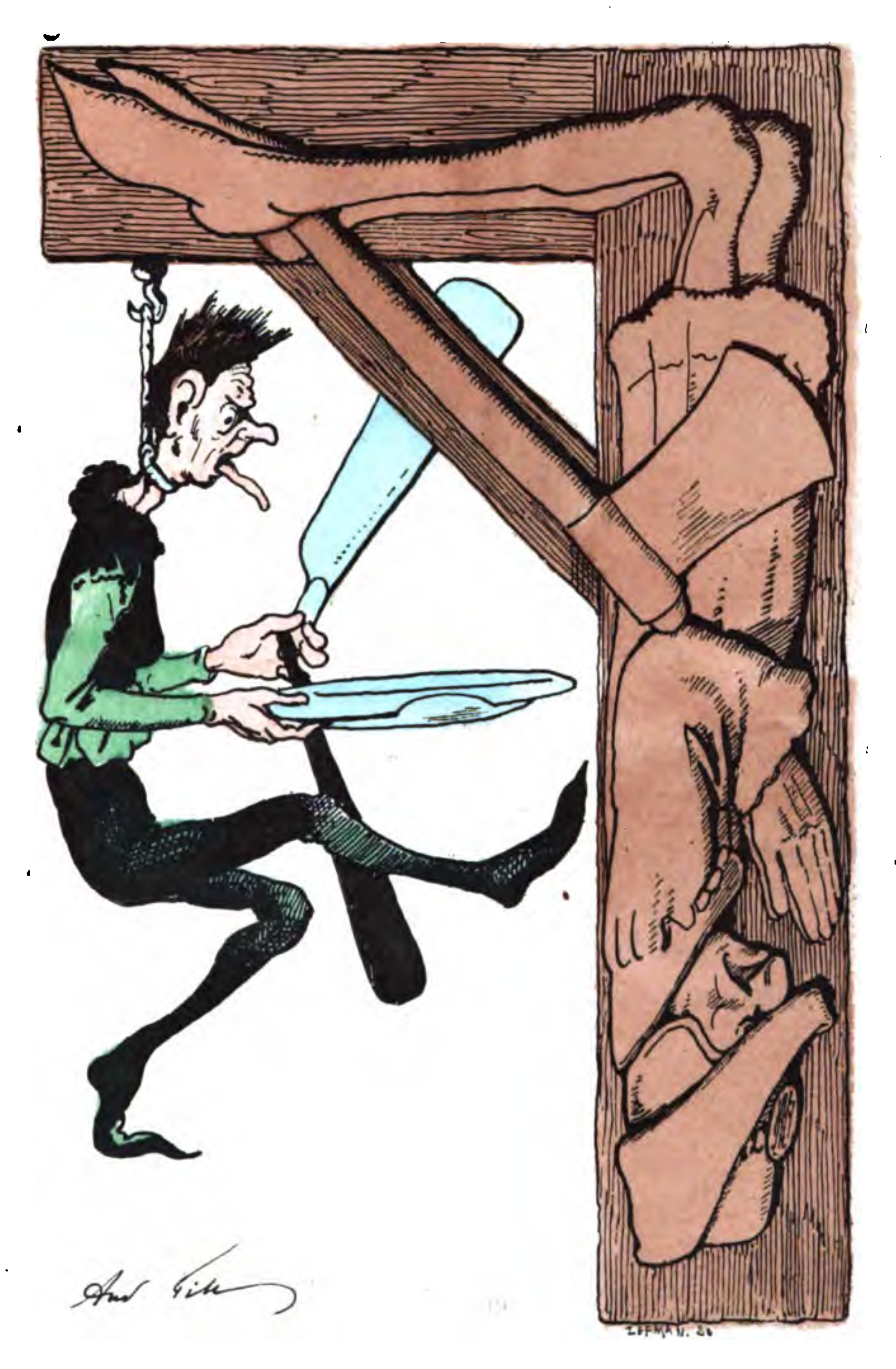
En un mot, Louis XI se cramponnait à la vie.

*
* *

Quoique ce roi ne fût pas très-sociable, on doit néanmoins rendre justice à ses qualités.

Et on le doit d'autant plus, que ce n'est pas long à faire.

Il porta de terribles coups à la noblesse, délivrant ainsi son pays d'un régime cruel, qui ne lui rapportait rien, et le remplaçant par un autre, plus cruel encore, c'est vrai, mais dont il retirait seul tout le profit.



LOUIS XI

POTENCE EN BOIS SCULPTÉ DU QUINZIÈME SIÈCLE (MUSÉE DE CLUNY)

Nous y avons ajouté la silhouette d'Olivier le Daim au moment où il touche la récompense de ses nobles travaux.

Il inventa la poste aux lettres, moins pour faciliter les affaires des commerçants de la rue Saint-Denis, que dans



le but de jeter, de temps à autre, un coup d'œil sur les secrets de ses sujets.

Enfin il fit périr sur l'échafaud plus de 4,000 personnes, crime qui n'eut qu'une excuse : c'est que dans ces 4,000 personnes, on comptait 38 propriétaires, 47 concierges et 78 rédacteurs de journaux de modes.

*
* *

Louis XI avait été marié deux fois.

On voit par là qu'il était aussi cruel pour lui que pour les autres.

Sa première femme fut Marguerite d'Écosse.

La seconde fut Charlotte de Savoie.

Le nom de cette dernière a donné lieu à bien des discussions scientifiques.

Des auteurs ont prétendu que, si cette reine s'appelait Charlotte, elle devait être de Russie, puisqu'on dit une Charlotte russe.

D'autres ont dit, au contraire, que si elle était de Savoie, elle ne pouvait être Charlotte, puisqu'il n'y a que des gâteaux ou des biscuits de Savoie.

Cette question est effectivement très-grave, et nous appelons de tous nos vœux le jour où la pâtisserie et l'histoire seront enfin tombées d'accord à ce sujet.

Louis XI mourut le 30 août 1483, à l'âge de soixante ans, regrettant beaucoup la vie... la sienne d'abord, et ensuite celle de ses sujets qu'il n'avait pas eu le temps de faire étrangler.



CHARLES VIII.

AN 1483

Charles VIII, fils de Louis XI, monta sur le trône à l'âge de treize ans.

C'était peut-être un peu jeune, mais il y avait une compensation : c'est que ce prince, ayant été tenu dans un état complet d'ignorance par son père, et ne sachant seulement pas épeler ba-be-bi-bo-bu, le pays pouvait être à peu près assuré qu'il ne s'était pas faussé le jugement par la lecture des romans de Ponson du Terrail.

*
* *

Pendant une huitaine d'années, Charles VIII ne s'occupa pas plus de gouverner la France que s'il eût été marchand de contre-marques dans une tribu sauvage de la Nouvelle-Zélande.

Le sire et la dame de Beaujeu se chargeaient de tout, depuis la perception des impôts jusqu'au raccommodage de son linge.

Enfin, en 1491, il se dit un matin :

— Tiens ! mais... c'est moi *que je suis le roi*, au fait !....



Et il donna ses huit jours au couple de Beaujeu.

*
* *

Si la première action d'un monarque peut être considérée comme un pronostic, Charles VIII ne devait faire

que des bêtises toute sa vie, car il ne se fut pas plus tôt emparé du pouvoir qu'il se maria.

En commençant, il fit ce qu'on appelle *une fin*.

Non-sens énorme.

Il épousa Anne de Bretagne, qui était déjà mariée, *mais par procuration*, à Maximilien, roi des Romains.

On prétend que Maximilien tança vertement son fondé de pouvoir, pour avoir laissé s'accomplir ce mariage; mais le fondé de pouvoir lui répondit avec une certaine logique :

— Vous m'aviez chargé de vos intérêts; j'ai donc dû agir pour vous, comme je l'eusse fait pour moi-même. Or, le but constant d'un mari étant de se débarrasser de sa femme, j'ai cru de mon devoir de laisser la vôtre vous planter là.

*
* *

Maximilien fut d'autant mieux convaincu par ce raisonnement, qu'il n'avait protesté que pour la forme.

Cependant il jugea convenable d'avoir l'air de se mettre en colère.

Il menaça Charles VIII de lui casser les reins.

Charles VIII préféra transiger; c'était là que Maximilien l'attendait.

Il se fit rendre à l'amiable, par le roi, l'Artois et la Franche-Comté.

On raconte même que Maximilien, voyant Charles VIII si coulant et si disposé à lui rendre toutes sortes de choses, se serait dit, avec une certaine terreur :

— Sapristi !... s'il allait vouloir me rendre ma femme aussi!... Ah! mais non, par exemple !

* * *

Charles VIII était laid et difforme, mais complétement idiot.

Sa toquade était d'être comparé à Charlemagne, dont on lui avait raconté les exploits.

Il organisait des joutes, des tournois et des combats, dont il aimait à être le héros.

Mais quand il s'agissait d'avoir la guerre avec l'Angleterre ou avec l'Espagne, il préférait payer ou donner ses provinces.

Il fondit ainsi, au creuset de sa poltronnerie, les conquêtes de son père, entre autres la Franche-Comté, l'Artois, le Roussillon et la Cerdagne.

Très-brave dans les joutes, en luttant avec des lances

en caoutchouc contre des courtisans bien élevés, il n'y avait plus personne au moment des taloches sérieuses.



Ce n'est pas Raynard qui a créé le type de Chabanais, c'est Charles VIII.

*
* *

Une fois, pourtant, il alla faire la guerre au roi de Naples et obtint sur lui quelques succès; mais ils ne furent pas de longue durée.

Trop bien avec les Napolitaines, ses soldats ne purent

s'accorder avec les Napolitains, et Charles VIII fut obligé de rentrer en France.

Ce sont toujours les femmes qui embrouillent les affaires.

De retour chez lui, Charles reprit ses occupations, qui consistaient spécialement à dormir toute la journée et à passer ses nuits à la Maison-d'Or.

Sa santé ne tarda pas à s'altérer... quoiqu'il bût beaucoup.

*
* *

Un jour, il annonça à son peuple... et surtout à sa femme, qu'en vue d'une nouvelle expédition qu'il projetait, il allait faire un pèlerinage de quelques jours à Saint-Martin-de-Tours pour s'attirer les faveurs célestes.

Ce programme fut suivi à la lettre, à cette nuance près : — Le pèlerinage de trois jours dura quatre mois; le Saint-Martin-de-Tours était un petit boudoir capitonné en soie rose, et en fait de faveurs célestes, il se contenta de celles d'une dame d'honneur de la reine, qui était allée à Tours, son pays natal, pour y acheter des pruneaux.

Ce qui explique, du reste, ses mœurs un peu relâchées.

*
* *

Nos lecteurs feront sans doute la réflexion que le pro-



cédé de Charles VIII est le pont aux ânes des combinaisons conjugales.

En effet, qu'un mari dise aujourd'hui à sa femme :

— Bibiche !... désirant tenter, la semaine prochaine, à la Bourse, une grosse opération sur les *mines autrichiennes de Blanc d'Espagne*, je vais faire brûler un cierge à Saint-Martin-de-Tours pour m'attirer les bénédictions du ciel.

Nul doute que la femme ne réponde :

— Ah! tu sais, Polyte....... on ne me la fait pas,



celle-là... en fait de Tours, je ne crois qu'à celui que tu veux me jouer...

Mais, d'un autre côté, nos lecteurs voudront bien observer que Charles VIII montait ce coup à sa femme en 1496, et qu'à cette époque on n'avait pas encore — ce qu'on appelle — *débiné le truc.*

*
* *

En 1497 on crut remarquer chez le roi un retour vers des idées saines et morales.

Faut-il le dire carrément, au risque d'être accusé de brutalité?

Eh bien! c'est avec le plus profond regret que nous

refusons absolument de nous laisser jobarder par ces espèces de conversions forcées.

Le quinzième siècle a pu *couper dans le pont,* — suivant une expression du temps; — c'est son affaire.

Mais nous, à qui le quinzième siècle n'a jamais fait aucune politesse, nous ne pouvons être obligés de prendre la suite de ses infirmités.

*
* *

Charles VIII, usé et ruiné au physique et au moral, comme une paire de draps qui a fait ses quinze ans, n'a rien trouvé de mieux que de s'en aller *toussoter* ses dernières années dans son château d'Amboise; — c'est ce qu'il y a de plus vrai dans l'affaire.

Il a enfilé, en titubant, le sentier de la vertu, le jour où le vice lui a dit :

— Ah! mon pauvre vieux!.... Quelle fichue mine!... Faut t'en aller!... Je ne loge pas les invalides...

Du repentir à ce degré-là... tout le monde peut en avoir ; seulement.... la nuance, c'est que neuf cent quatre-vingt-dix-neuf repentants sur mille n'ont que l'hôpital pour château d'Amboise.

Charles VIII mourut le 7 avril 1498, à la suite d'un coup qu'il s'était donné à la tête en voulant passer sous



une voûte pour aller assister à une partie de paume, que ses courtisans jouaient dans les fossés du château d'Amboise.

La pierre de la voûte, qu'il avait heurtée avec son front, n'éprouva, de ce choc, qu'une légère avarie.

Comme on a pu le voir, le règne de Charles VIII fut à peu près aussi glorieux pour la France que si le trône eût été occupé, pendant quinze ans, par un des pensionnaires de la veuve Tussaud.

Il donna tous ses soins aux lettres... qu'il faisait écrire

à ses maîtresses, et contribua à l'agrandissement du territoire... de ses voisins.

Une série de quatre monarques de ce calibre, et la France tenait à l'aise dans la place Dauphine.

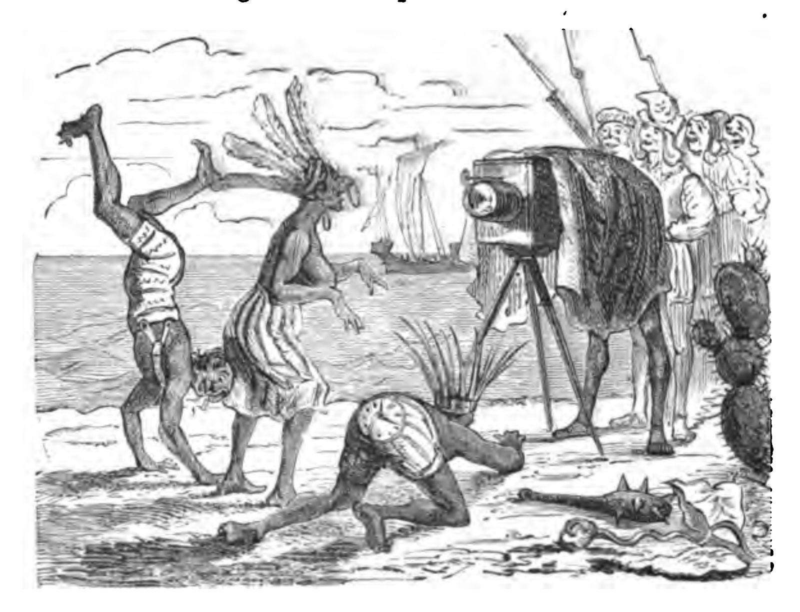
Le plus grand éloge que l'on puisse faire à Charles VIII est de n'avoir pas laissé d'enfants.

Avec lui finit la première branche des Valois.

Ce à quoi nous ne voyons aucun inconvénient.

***

Pendant ce règne, Christophe Colomb, navigateur gé-



nois, découvrit l'Amérique, à laquelle on donna le nom

d'un autre, pour le récompenser et l'encourager à chercher de nouveaux mondes.

Vasco de Gama, canotier portugais, doubla le cap de Bonne-Espérance et trouva la route des Indes, où il fit la conquête d'une reine jaune, nommée Sélika, qu'il abandonna sans pitié, au moment où elle s'asphyxiait



sous un *saucissonnier à l'ail* de la localité, appelé vulgairement mancenilier. (Voir, pour plus amples détails, l'*Africaine,* de MM. Scribe et Meyerbeer.)

DEUXIÈME BRANCHE

DES VALOIS

LOUIS XII

PÈRE DU PEUPLE

AN 1498

Louis XII avait eu, pendant sa jeunesse, quelques velléités de suivre les traces de son prédécesseur Charles VIII, en consacrant la plus grande partie de son temps à courir les bastringues. Cependant il se ravisa assez tôt, et lorsque Charles VIII mourut, il se trouva en état de prendre la suite de la maison.

Comme il avait eu beaucoup d'ennemis, étant duc d'Orléans, ses courtisans lui conseillaient de profiter de sa nouvelle position pour les ennuyer.

Il répondit simplement :

— Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.

*
* *

Cette réponse est sublime; mais on se trouve saisi d'un grand froid dans le dos, lorsqu'on réfléchit aux procédés employés par l'histoire pour retaper les mots des grands hommes.

Quand on se remet en mémoire la façon dont on a cru devoir arranger la réponse de Cambronne, on arrive fatalement à se demander si Louis XII n'a pas répondu tout simplement à ses courtisans :

— Zut! j'ai bien autre chose à faire!...

*
* *

Contrairement à son prédécesseur Charles VIII, qui avait pendu la crémaillère de son règne en se mariant,



Louis XII inaugura le sien en divorçant avec Jeanne de

France, fille de Louis XI, qu'on lui avait fait épouser, contre son gré, une vingtaine d'années auparavant.

Sur quoi Louis XII basa-t-il sa demande en séparation?

Probablement pas sur l'incompatibilité d'humeur.

Quand on a vécu vingt ans ensemble, il est assez scabreux de venir dire à un tribunal :

— Je ne pourrai jamais me faire au tempérament de ma femme.

Bref, le pape Alexandre VI autorisa le divorce, et Louis XII épousa immédiatement Anne de Bretagne, pour laquelle il se consumait d'amour depuis une pareille période de vingt années.

Quelle époque de constance à aiguille!...

Les amoureux tournaient tranquillement leurs pouces



pendant vingt ans, en attendant le moment propice!...

Ah! c'est pour le coup que nous avons baissé...

Quand on pense que, de nos jours, un petit voyage de six semaines dérange tant de choses!

*
* *

Louis XII fit plusieurs expéditions en Italie; il obtint même quelques succès dans le Milanais et le royaume de Naples; mais, comme ses prédécesseurs, il fut obligé de revenir bientôt à sa soupe aux choux, reconnaissant à son tour la vérité de ce principe, qu'il est plus facile



d'entrer dix fois quelque part, où l'on ne veut pas de vous, — que d'y rester une.

En effet, rien n'est indigeste comme la cuisine d'un voisin, quand on veut la manger sans son invitation.

*
* *

A part ces petits déboires, Louis XII mit tous ses soins à assurer le bonheur de son peuple.

Il diminua les impôts le plus qu'il put, et s'occupa d'organiser la magistrature.

Il réduisit les frais de procédure, réforme à laquelle nous devons que, de nos jours, un huissier ne peut guère faire plus de deux cents francs de frais à un débiteur pour le payement d'un effét de cinquante francs.

Louis XII régla aussi la durée des procès et le nombre dès instances.

Il fit bien, car sans cela nous verrions encore les affaires litigieuses se léguer de père en fils, en même temps que l'armoire au linge de la famille, et ne se terminer qu'après avoir épuisé sept ou huit juridictions, qui n'ont pas de plus grand bonheur que de décider en sens inverse les questions qui leur sont soumises.

Au moment où nous mettons sous presse, quelqu'un vient obligeamment nous prévenir que cela se passe encore ainsi aujourd'hui, et l'on nous cite même quelques exemples à l'appui.

Nous répondons tout simplement que c'est impossible,

et qu'on doit se tromper, puisque Louis XII a supprimé cet abus.

*
* *

Ce roi, nous l'avons dit, levait le moins possible d'impôts sur ses sujets, et conséquemment faisait peu de cadeaux à ses courtisans.

Ceux-ci ne trouvaient pas toujours le procédé de leur goût, et quelques-uns allèrent même jusqu'à le railler de



son avarice dans les vaudevilles qu'ils faisaient jouer — en payant — sur de petits théâtres.

Louis XII dit à ce sujet :

— J'aime mieux faire rire mes courtisans de mon avarice, que de faire pleurer mon peuple de mes profusions.

*
* *

Encore une belle phrase.

Mais, hélas!...

Les phrases des rois et les photographies, il y en a si peu sans retouches!...

Comme on le pressait de punir les comédiens :

— Non, répondit-il, laissez-les faire... ils peuvent nous apprendre des vérités utiles.

C'était encore très-bien dit.

Mais, depuis le temps où les monarques avaient le bon esprit de poser eux-mêmes pour leur caricature, il a passé bien des noyés sous le pont au Change.

Aujourd'hui, les *vérités utiles* que peuvent débiter les comédiens et l'invention du crayon rouge se font quelquefois une drôle de mine!...

*
* *

Veuf à cinquante-trois ans, Louis XII épousa, en

troisièmes noces, la jeune et belle princesse anglaise Marie.

Ce ne fut pas là sa meilleure inspiration.

Sa jeune femme aimait les fêtes et les plaisirs; il voulut lui prouver qu'il était encore vert, — probablement dans la crainte de devenir jaune, — et il réforma complétement son genre d'existence pour le mettre au diapason normal de celui de sa femme.

La réforme d'un diapason peut être sans inconvénient, lorsqu'il ne s'agit que de le hausser ou de le baisser, de 0,611° de vibration, ce qui explique, du reste, que l'Europe n'ait pas été bouleversée par l'opération qu'on a fait subir à cet outil il y a quelques années.

Mais, entre le diapason de Louis XII et celui de la



jeune reine, il y avait nombre de vibrations, c'est-à-dire

pas mal d'années, et il fallait que l'un des deux cessât fatalement de donner le *la*. Ce fut celui de Louis XII.

*
* *

Obligé de faire huit repas par jour, parce que la reine Marie avait un appétit d'enfer; forcé de se coucher tous



les jours à une heure du matin, pour conduire Madame au bal; entraîné encore à beaucoup d'autres concessions,

pour faire oublier sa patte d'oie et ses mèches argentées, Louis XII ne put résister à cette gymnastique, et



fut, au bout de six semaines de ce régime, attaqué d'une dyssenterie, qui l'enleva le 1er janvier 1515, avant qu'il pût donner des étrennes à son concierge.

Nous nous sommes, à dessein, appesanti sur les effets produits sur un roi de cinquante-trois ans par une compagne de dix-huit, afin d'indiquer aux vieux célibataires qui nous liront un moyen de suicide qui, pour n'être pas tout à fait aussi prompt que l'arsenic, n'en est pas moins sûr.

Louis XII aimait les sciences et faisait parfaitement

des calembours en petit comité, lorsqu'il était certain de



ne pas être entendu par Anne de Bretagne, sa seconde femme, dont il redoutait la rigidité.

FRANÇOIS Ier

AN 1515

François Ier, qui avait épousé la fille de Louis XII, monta sur le trône à la mort de ce dernier.

En fouillant avec soin les registres de l'état civil, on finit par découvrir qu'il devait avoir dans les veines quelques millilitres de sang royal, et qu'il descendait de Charles V.

Mais, le plus clair, c'est qu'il avait épousé la fille du roi.

Comme cela se pratique dans la mercerie, on passa une couche de badigeon sur l'enseigne de la maison, que l'on établit en ces termes :

MAISON LOUIS XII

FRANÇOIS Ier

Gendre et Successeur

François Ier était très-bel homme, très-instruit, spiri-



tuel, et d'une bravoure à s'en aller seul à l'Odéon.

Il avait enfin toutes les qualités qui peuvent faire la fortune d'un homme, mais qui, réunies dans un roi, mettent tout simplement le pays sur la paille, quand le souverain qui les possède n'a pas avec cela d'amour pour son peuple.

*
* *

A l'exemple de ses devanciers, François Ier tourna ses vues sur l'Italie, et, comme eux aussi, il fut obligé de la laisser là, après quelques succès qui ne résistèrent point à la lessive.

Il est une chose digne de remarque, c'est qu'en fait de conquêtes bon teint, il n'est guère que celle que les souverains font dans leurs États.

Et nous n'hésitons point à déclarer que si jamais nous devenions roi, nous nous considérerions comme beaucoup plus heureux d'avoir conquis sur la déesse IGNORANCE trente-huit pour cent de nos sujets, que d'en avoir fait autant d'invalides, pour le plaisir de donner à notre pays un champ d'artichauts dans l'île de Cuba.

*
* *

Après la bataille de Marignan, qu'il gagna sur les

Suisses, François Ier voulut être armé chevalier par Bayard, un de ses généraux.



Nous ne demandons pas mieux que de trouver saisissant cet acte de déférence ; mais on est tellement échaudé avec les mises en scène !...

Bayard eût certainement dégoûté pour longtemps François Ier de la manie de jouer à l'humilité, s'il lui eût répondu :

— Je ne me refuse pas à vous faire chevalier; mais encore faut-il que je prenne des renseignements sur votre moralité.

Prisonnier de Charles-Quint, François Ier, pour obtenir sa liberté, fut obligé de signer plusieurs billets, qu'il

était, du reste, bien décidé à ne pas payer à l'échéance.

Ce principe de morale faisait peut-être alors partie du code de la chevalerie. Bayard a oublié de s'expliquer sur ce point.

*
* *

C'est sous le règne de François Ier que commença la querelle des protestants et des catholiques.

Luther, le premier, protesta contre les prétentions de Léon X, qui avait ouvert un grand magasin d'indulgences au-dessous du cours, afin de se faire de l'argent pour bâtir la superbe église de Saint-Pierre de Rome et entretenir des zouaves pontificaux.

Encouragés par son exemple, beaucoup de gens essayèrent de *lutter,* ce qui leur procura l'occasion d'être brûlés publiquement par les ordres de François Ier.

Ce roi fit aussitôt exterminer les habitants de vingt-deux villages, qui s'étaient faits protestants, et brûla leurs maisons.

Le tout en vertu des règlements de la chevalerie — probablement.

*
* *

Toujours guidé par ses principes chevaleresques, François Ier établit en France les tribunaux de l'Inquisition, prit souvent plaisir à aller voir couler du plomb fondu dans la bouche des gens qu'il avait livrés au bour-



reau, proscrivit l'imprimerie, qui avait un instant cédé à la tentation de ne point chanter ses louanges, créa des lois pour protéger les femmes adultères contre la mauvaise humeur de leurs maris, fit de sa cour le Longchamps de la prostitution et de la débauche, et s'efforça de don-

ner lui-même l'exemple des mœurs les plus — ou les moins... etc., etc.

*
* *

Chevalier et noble jusqu'au bout de son cure-dents, François Ier alternait les faveurs de la duchesse d'Étampes



et de la comtesse de Chateaubriant avec les caresses embaumées à l'eau de vaisselle de maritornes inavouables...

*
* *

Enfin, après une vie dont la gloire eût rempli l'existence d'un membre du Jockey-Club, mais qui n'ajouta pas grand'chose à celle de la France, François Ier mourut à Rambouillet, le 31 mars 1547, entre les bras du docteur Giraudeau.

Il emporta, — à défaut des regrets de son peuple, — un souvenir de la belle Ferronnière, sa célèbre maîtresse,



qui lui fut dévouée au point de partager avec lui tout ce qu'elle avait à offrir.

François Ier souffrit pendant neuf ans de cette affection, puis en mourut.

Ses derniers mots, dénaturés par beaucoup d'historiens, furent :

« Souvent femme avarie ; bien fol est qui s'y fie. »

*
* *

Après avoir jeté quelques onces de poudre à gratter dans les draps que la postérité a taillés à François Ier, il serait injuste de passer sous silence les choses louables qu'accomplit ce roi de superbe encolure.

*
* *

François Ier protégea les lettres et les arts ; il commença le Louvre et fit presque son ami de Benvenuto Cellini, sculpteur fameux et très-bel homme, qu'il affectionnait surtout à cause de sa coupe et de celle qu'il avait ciselée pour lui.

Il bâtit Fontainebleau et fonda le collége de France.

Enfin, très-amateur de vers, il en composa lui-même

de très-jolis, qu'il fit donner en prime aux abonnés de la



Revue des Deux-Mondes,.... dans l'intention de la tuer.

HENRI II

AN 1547

Henri II, fils de François Ier, monta sur le trône à l'âge de vingt-neuf ans.

Il trouva en assez bon état l'armoire au linge de la nation.

Aucune guerre sur les bras, de l'argent dans les coffres, et pas beaucoup de dettes criardes.

*
* *

Alors, un beau matin, il eut une indigestion de tranquillité, et s'écria, en bâillant comme un neveu qui lit de force la *Gazette de France* pour ne pas être déshérité par sa tante :

— Ça ne peut pas durer... ce calme me tue !...

Et il déclara la guerre aux Anglais.

Ce coup de tête lui réussit; il y gagna Boulogne, — dont le Bois est assez connu ; mais ce n'est pas le même.

*
* *

Bientôt il eut aussi l'occasion de s'empoigner avec Charles-Quint, qui n'avait pas toujours été d'accord avec son père, et il le frotta assez rudement.

On raconte qu'à la bataille de Renty, Henri II chercha partout Charles-Quint, dans l'intention bien arrêtée d'en faire quatre ou cinq morceaux plus ou moins égaux;



mais l'empereur d'Allemagne ne jugea pas à propos de s'exposer à cette opération chirurgicale.

Enfin, un peu plus tard, Henri II enleva aux Anglais la ville de Calais, qu'ils possédaient depuis plus de deux siècles...

Ce qui prouve, une fois de plus, que si, en fait de meubles, possession vaut titre, ce principe n'est pas absolument applicable aux ports de mer.

*
* *

Henri II est représenté comme doux et humain, mais devenant cependant sévère, et même cruel, lorsqu'il était influencé par ses favoris ou sa maîtresse.

Effet bizarre !... quand ce monarque avait le malheur de se laisser attendrir, il devenait dur.

*
* *

Il avait épousé Catherine de Médicis.

Cette union fut heureuse... pour Diane de Poitiers, une amie de la maison.

Catherine de Médicis trouva le moyen d'engourdir ses chagrins domestiques, en se livrant à l'étude de la cui-



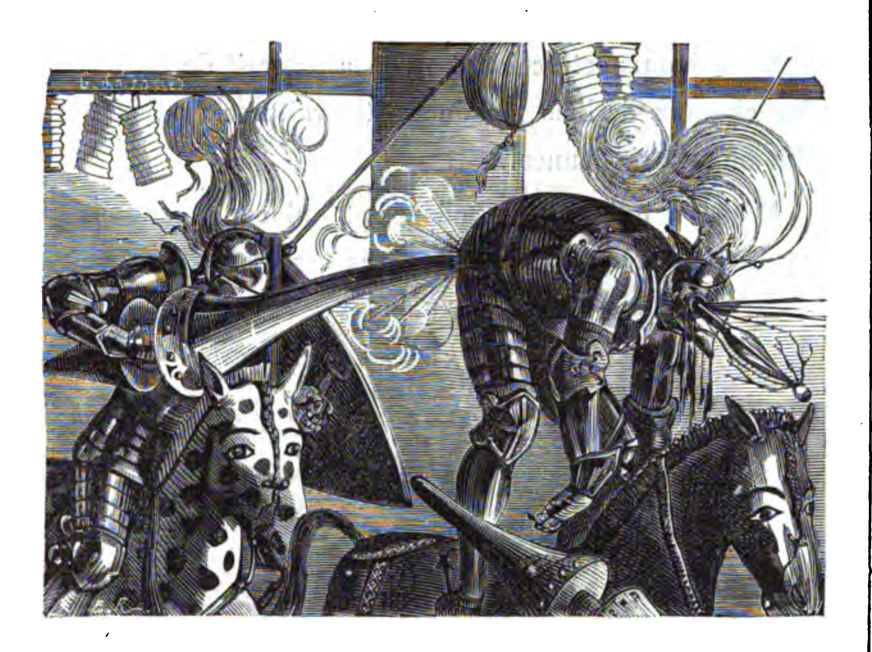
sine à l'arsenic, dont elle devait contribuer plus tard à développer les progrès.

*
* *

Henri II, comme son père, était fort, adroit, et l'un des plus beaux hommes de son royaume.

Sa principale toquade était de se faire tirer sa photographie.

Il fut tué le 20 juin 1559, en faisant, à la fête de l'île



Saint-Denis, une partie de bague sur des chevaux de bois, avec le comte de Montgommery.

Fait sans précédent, et qui n'est jamais arrivé depuis dans aucune foire, le cheval du roi et celui du comte, qui tournaient dans le même sens, vinrent se heurter de front avec violence, et la lance du comte de Montgommery, en se rompant, pénétra dans l'œil du roi, qui succomba à cette blessure.

*
* *

C'est depuis cet accident qu'on a prescrit de séparer les chevaux de bois par de petites voitures, à l'usage des enfants très-jeunes...

Mesure d'une haute prudence et qui expliquera aux fils de nos lecteurs pourquoi, dans ces établissements, on ne voit jamais les chevaux de file.

FRANÇOIS II

AN 1552

François II, fils de Henri II, n'avait pas encore seize ans lorsqu'il succéda à son père; il était déjà marié à la reine d'Écosse, Marie Stuart.



C'était sa femme qui lui faisait ses tartines à table, et qui le grondait quand il salissait la nappe.

*
* *

Ce roi-bébé était d'une mauvaise santé et n'avait aucune force dans les bras ni dans le caractère.

Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, ses oncles, utilisèrent ses heureuses dispositions... en se saisissant du gouvernement.

*
* *

Le prince de Condé se mit alors à la tête d'une vaste conspiration, connue sous le nom de conjuration d'Amboise, — qui avait pour but de délivrer le roi de la domination des Guises... pour le soumettre à la sienne.

Les Guises ne virent aucune nécessité d'opérer cette mutation, et firent condamner à mort le prince de Condé.

*
* *

La terrible sentence allait être mise à exécution, lorsque François II mourut.

En apprenant cette nouvelle, le prince de Condé dit, après réflexion :

— J'aime autant ça.

*
* *

La *Conjuration d'Amboise* n'eut jamais d'utilité bien constatée; le seul résultat qu'elle produisit fut d'inspirer



un drame à M. Bouilhet, et un peu moins d'aversion au public pour le théâtre de l'Odéon, où cette pièce fut jouée.

*
* *

François II mourut à dix-huit ans, d'un mal d'oreille qui lui était venu après une audition du *Tanhauser*.

*
* *

Il succomba, au moment où Ambroise Paré, son chi-



rurgien, essayait de lui poser un tympan artificiel en aluminium.

Quelques historiens ont pensé qu'il avait été empoisonné.

On ne risque pas grand'chose à partager cet avis ; ça n'engage à rien.

*
* *

Ce qui est bien certain, c'est que François II aurait pu choisir pour médecin un praticien dont le bistouri n'eût pas vécu autant dans l'intimité de sa mère Catherine, brave femme au fond peut-être, mais négligeant par trop la tapisserie et les travaux de couture pour les compotes de strychnine et les conserves au vert de gris.

On a déjà bien assez de mal à échapper aux docteurs qui n'ont pas de mauvaises intentions.

*
* *

Bien à tort, quelques annalistes grincheux ont reproché à François II de n'avoir aucune énergie. C'est injuste.

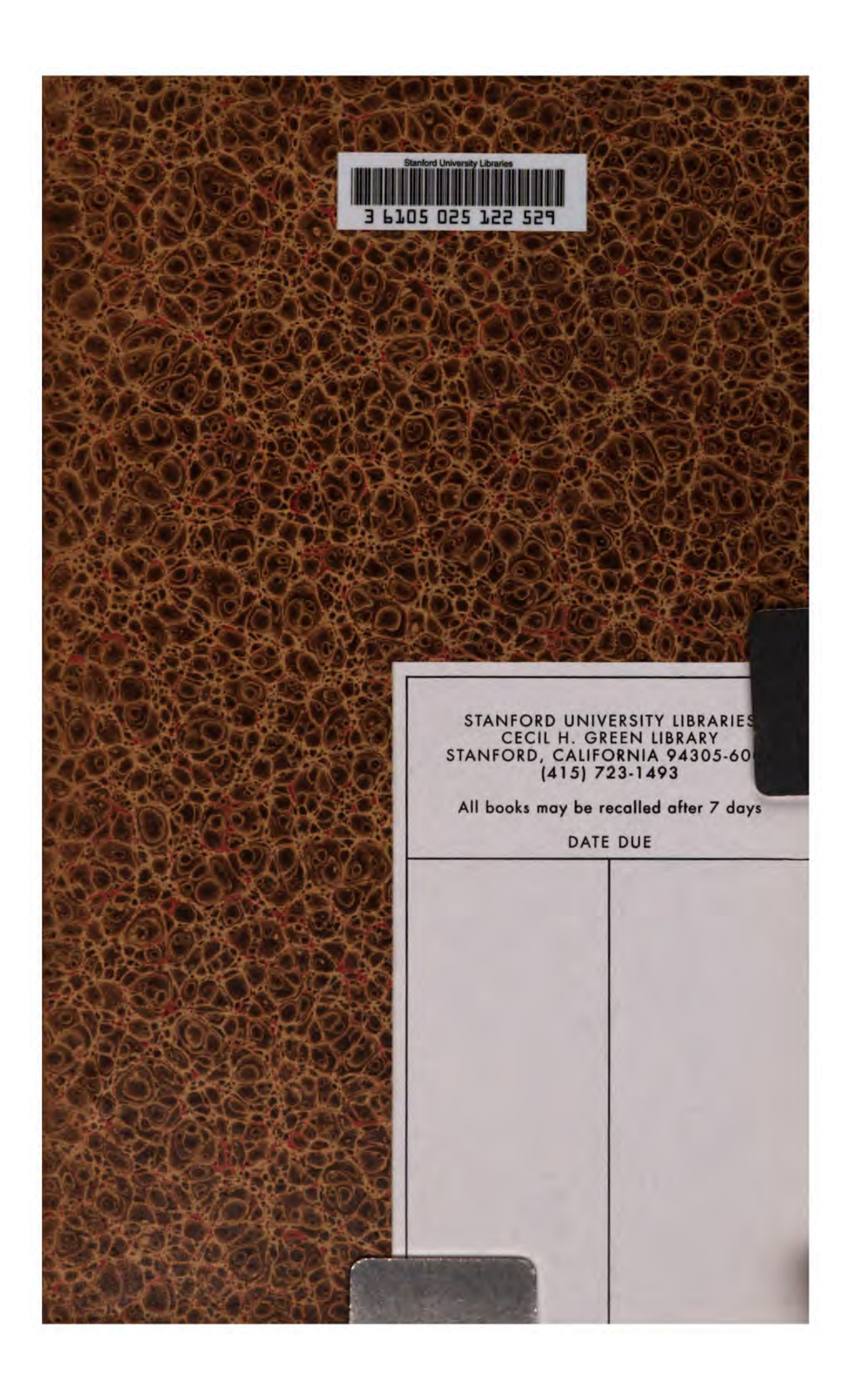
Ce jeune roi avait la colonne vertébrale un peu affaiblie par la croissance.

*
* *

Mais si on lui avait fait fendre du bois tous les matins, au lieu de lui faire signer des décrets d'expropriation, les forces lui seraient venues très-probablement.






Stanford University Libraries
3 6105 025 122 529
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-60
(415) 723-1493
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE

